

Lutte de classe

L'émancipation des travailleurs sera l'œuvre des travailleurs eux mêmes

Infos sociales et politiques.

- Loire: reprise du travail à Sullair après cinq semaines de grève. (30.04)
- Consensus à l'Assemblée nationale pour saigner le prolétariat grec. (29.04)
- Faurecia supprime 185 postes dans son usine du Haut-Rhin. (29.04)
- Les salariés d'Airbus poursuivent le blocage de la production. (28.04)
- Un directeur d'usine dans la Marne retenu par le personnel. (28.04)
- Fonction publique: adoption à l'Assemblée du projet de loi sur le dialogue social. (28.04)
- Retraite. (27.04)
- Des milliers de tracteurs et d'agriculteurs manifestent mardi à Paris. (27.04)
- Retraite : contourner la question de l'âge légal. (26.04)
- Niqab au volant: les SMS du conseiller de Nicolas Sarkozy aux journalistes. (25.04)
- Hortefeux souhaite déchoir de sa nationalité le mari de la femme verbalisée en niqab à Nantes. (24.04)
- Ils reçoivent des aides de l'Etat, ils licencient, ils ferment des usines et remportent le jackpot ! (24.04)
- Un chef d'entreprise retenu par ses salariés dans le Tarn. (24.04)
- 10.000 salariés d'Airbus manifestent pour leurs salaires. (24.04)
- Sarkozy : Médiocre et récidiviste. (23.04)
- Airbus: débrayage de 90 minutes vendredi matin à Saint-Martin-du-Touch. (23.04)
- Le secteur des Travaux publics craint de perdre 60.000 emplois. (23.04)
- Retraites. Le PS un parti anti-ouvrier, ils le disent eux-mêmes. (21.04)
- Ils ferment des usines, licenciements en masse et engrangent des profits dans la foulée. (20.04)
- Liquidation d'une entreprise dans les Landes, 468 emplois en jeu. (20.04)
- "La priorité, ce ne sont pas seulement les très pauvres mais les classes moyennes". (20.04)
- FN-UMP, le retour de la question de l'alliance. (20.04)
- A Paris, plusieurs élus quittent l'UMP pour le Nouveau Centre. (20.04)
- "Nous n'avons pas besoin d'en promettre tant et plus" (F. Hollande). (19.04)
- Fin de l'occupation à l'usine PIP de La Seyne-sur-Mer. (19.04)
- Le numéro deux du PCF veut retenir les démissionnaires. (17.04)
- Les dirigeants d'Essex toujours séquestrés à Mâcon. (17.04)
- Retraites : A bas les privilèges, à bas le régime des banquiers ! (16.04)
- Le médiateur de Pôle emploi a démissionné. (16.04)
- Georges Tron confirme qu'il y aura 34 000 fonctionnaires en moins en 2011. (16.04)
- La pauvreté des personnes âgées ne bat pas en retraite. (16.04)
- 200 emplois menacés par une nouvelle réorganisation chez GlaxoSmithKline. (16.04)
- Des grévistes de la Caisse d'épargne ont retenu deux membres du directoire. (16.04)
- Retraites : réactions à l'annonce des projections du COR. (15.04)
- La privatisation de la régie de France Télévisions suspendue. (15.04)
- Travailleurs sans-papiers : "appel unitaire" d'organisations de gauche. (15.04)
- Les salariés d'Essex retiennent le directeur d'usine. (15.04)
- Steelcase ferme un site en Alsace et supprime 105 emplois. (15.04)
- Crèches: appel à une manifestation nationale le 29 mai à Paris. (14.04)
- DBA va supprimer 142 emplois en Isère . (14.04)
- PSA compte fermer son site de Melun-Sénart d'ici 2012. (14.04)
- Accord à la Sodimatex: une prime extra-légale de 22.000 euros par salarié. (14.04)
- Retraites : Quelques réactions après le 12 avril. (13.04)
- La majorité c'est nous, pas touche à nos retraites ! (13.04)
- Retraites. Manipulation médiatique. Équité, équité : alignement du privé sur le public ! (12.04)
- Une rallonge de 860 millions d'euros pour les chômeurs en fin de droits. (11.04)

- Les salariés de Poly implant prothèse menacent de faire sauter leur usine. (11.04)
- Un salarié sur trois travaille pour une grande entreprise. (10.04)
- Ces chômeurs qui travaillent cinq jours «*gratuitement*». (10.04)
- SNCF: Guerre d'intox autour de la grève. (10.04)
- Suite de la grève au Samu social de Paris. (10.04)
- Démissions en série à la direction du NPA. (10.04)
- Retraites. Les grandes manoeuvres. (09.04)
- Les Sodimatex renouvellent leurs menaces. (08.04)
- La rédaction de VSD en grève. (08.04)
- Nouvelle journée de mobilisation des personnels des crèches jeudi. (08.04)
- Grève SNCF: 36,8% de conducteurs et 38,7% des contrôleurs en grève. (08.04)
- Des intellectuels et des économistes de gauche dénoncent la réforme des retraites. (08.04)
- Energie: Les Français boudent les nouveaux fournisseurs. (07.04)
- Il est temps de prendre notre destin entre nos mains. (07.04)
- La société des journalistes du JDD proteste contre l'Elysée. (06.04)
- Les salariés du Samu social en grève contre la précarité. (06.04)
- Le TGI suspend les licenciements chez Freescale. (04.04)
- Le nombre de personnes à très hauts revenus a «*explosé*», selon l'Insee. (04.04)
- Calais : le trafic passagers de SeaFrance paralysé par une grève . (04.04)
- Claude Guéant, le vice-président. (04.04)
- Le nombre de personnes à très hauts revenus a «*explosé*», selon l'Insee. (04.04)
- De fortes augmentations pour les salariés les mieux rémunérés. (03.04)
- Pour le sénateur UMP Alain Lambert, Nicolas Sarkozy entraîne la droite "*droit dans l'abîme*". (03.04)
- Sodimatex : retour des représentants des salariés aux négociations. (03.04)
- La France compte huit millions de pauvres. (03.04)
- Oise : des salariés menacent de détruire leur usine. (02.04)
- 1% nous pourrissent la vie : soulageons-les ! (02.04)
- La politique économique du gouvernement atteint un niveau record d'impopularité. (01.04)
- Nicolas Sarkozy rappelle à l'ordre ses troupes et garde le cap. (01.04)
- En France, 12% des 18-50 ans sont des enfants d'immigrés, selon l'INSEE. (01.04)

En France, 12% des 18-50 ans sont des enfants d'immigrés, selon l'INSEE. (01.04)

AP - 29.03

La France comptait en 2008 quelque 3,1 millions d'enfants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans et nés en métropole, ce qui représentait 12% de la population de cette tranche d'âge, selon une étude que publie mardi l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

Le nombre total d'enfants d'immigrés était de 6,5 millions en 2008, pour cinq millions d'immigrés, soit 8% de la population.

La moitié des 3,1 millions d'enfants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans ont deux parents immigrés, les autres, surtout au-delà de 40 ans et chez les descendants d'immigrés originaires de l'Union européenne, n'en ont qu'un: le père dans 30% des cas et la mère pour les autres.

Parmi ces descendants ayant deux parents immigrés, 5% n'ont pas la nationalité française, mais 25% d'entre eux ont fait une demande de nationalité et 35% ont l'intention de le faire. "Ainsi, seuls 2% des descendants de deux parents immigrés n'ont pas la nationalité française et ne souhaitent pas la demander", note les auteurs de l'étude. Un quart des descendants ayant la nationalité française ont aussi une autre nationalité, surtout chez les plus jeunes.

Pour 90% des enfants d'immigrés, la langue française a été transmise dans l'enfance par au moins un de leurs parents. La transmission du français est "quasi-systématique" lorsqu'un seul des parents est immigré et s'effectue dans 82% des cas lorsque les deux parents sont immigrés.

"Ce sont les descendants de deux parents turcs ou asiatiques qui reçoivent le moins souvent la langue française de leurs parents", selon les auteurs. Mais "à la génération suivante, 99% des descendants, eux-mêmes parents, utilisent le français avec leurs enfants vivant en France", selon les auteurs. Ce constat vaut aussi pour les descendants turcs et asiatiques (90%).

La moitié des enfants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans ont moins de 30 ans. La même proportion a des parents d'origine européenne: issus d'une immigration plus ancienne, ces descendants représentent trois quarts des 46 à 50 ans, contre trois dixièmes des 18-20 ans.

Parmi ces descendants d'Européens, un quart ont une ascendance italienne ou espagnole. L'origine portugaise est plus importante chez les trentenaires. Neuf pour cent des descendants ont un parent venu d'un autre pays de l'UE, principalement la Pologne et l'Allemagne. "Les nouveaux flux migratoires en provenance de l'Est de l'Europe sont trop récents pour avoir une incidence notable sur les descendants de 18 ans et plus", souligne l'INSEE.

Près de 40% des enfants d'immigrés âgés de 18 à 50 ans, soit 1,3 million de personnes, ont au moins un père ou une mère originaire d'Algérie (20%), du Maroc ou de Tunisie (15%), ou d'Afrique subsaharienne (4%). Ils représentent plus de la moitié des moins de 30 ans.

D'autres descendants (8%) ont un parent venu d'Asie, du Moyen-Orient ou d'Amérique, et 60% d'entre eux ont moins de 26 ans.

Selon l'INSEE, "les flux migratoires les plus récents sont concentrés sur l'Ile-de-France", où vivent 32% des descendants d'immigrés. Dans cette région, 37% des 18-20 ans sont descendants d'immigrés, contre 8% des 41-50 ans.

Les descendants d'origine turque vivent surtout dans les régions frontalières de l'est de la France, tandis que ceux originaires de l'Europe méridionale sont installés majoritairement (58%) dans le sud de la France, dans les régions proches du pays d'origine de leurs parents.

Cette étude se fonde sur l'enquête Trajectoires et Origines (TeO), menée par l'Institut national d'études démographiques (INED) et l'INSEE. Réalisée entre septembre 2008 et février 2009 auprès de 22.000 personnes, nées entre 1948 et 1990 et vivant en France métropolitaine en 2008, elle vise à décrire et analyser les conditions de vie et les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration.

Nicolas Sarkozy rappelle à l'ordre ses troupes et garde le cap. (01.04)

Reuters - 31.03

Nicolas Sarkozy a rappelé à l'ordre mercredi soir les députés UMP en les priant de ne pas remettre en cause des réformes emblématiques comme le "bouclier fiscal", décrié désormais jusque dans les rangs de la majorité.

De retour d'une visite aux Etats-Unis, le chef de l'Etat a reçu à l'Elysée les élus de son camp, très critiques à son égard depuis la déroute de la droite aux élections régionales.

La rencontre, qui fait suite à un séminaire des parlementaires lundi avec François Fillon, a duré environ une heure et demie. Au total, 265 députés étaient présents, d'après un participant. Plusieurs élus avaient décliné l'invitation, dont un sarkozyste "historique", Thierry Mariani, qui s'est décommandé avec éclat pour avoir été pris "pour un con".

L'objectif pour le chef de l'Etat était de redonner le moral à des troupes en proie au doute mais aussi de ramener de la discipline dans les rangs.

"Ne touchez pas au bouclier fiscal!", a ainsi lancé Nicolas Sarkozy, selon l'un des élus. "Il ne faut pas donner le sentiment qu'on change de cap sur l'essentiel, ce serait une folie", a-t-il souligné, selon un autre participant.

Nombre de responsables de la majorité réclament l'aménagement du "bouclier fiscal" - en extrayant notamment la CSG et CRDS - sa suspension, voire son abrogation, dans un contexte de crise aiguë qui aggrave les déficits.

Le président de la République a par ailleurs exclu de revenir sur la règle du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite.

Des élus souhaitent que cette mesure, mise en oeuvre dans le cadre de la Révision générale des politiques publiques, soit assouplie, particulièrement pour les forces de l'ordre qui disent pâtir au quotidien des réductions d'effectifs.

"Nous ne changerons pas de stratégie économique", a souligné le président de la République, précisant que des résultats positifs commençaient à poindre, a relaté un participant.

Il a notamment cité le déficit public pour 2009 qui sera légèrement moins élevé que les 7,9% du PIB initialement prévus.

"La politique du gouvernement, ce n'est pas celle du bouchon de liège dans la tempête", a lancé Nicolas Sarkozy, qui a filé la métaphore marine pour enjoindre aux députés de ne pas mettre l'exécutif en difficulté.

"Le danger est de scier la quille" du bateau sur lequel on navigue, a-t-il dit, selon des propos rapportés par un participant. "Nous sommes dans une période où il ne faut ni autisme ni surréaction", a-t-il insisté.

Analysant le scrutin régional, il a relevé, le concernant, la difficulté de "payer l'addition" alors qu'il n'a pu s'impliquer de plain-pied dans la campagne.

Et de poser cette question : "Pouvait-on gagner, vu le fonctionnement du scrutin à deux tours, vu la situation de crise économique et de crise agricole?".

Il a estimé que les Français avaient exprimé leur exaspération face au "sentiment d'impuissance". Les Français, a-t-il dit, "ont besoin de stabilité, de repères et de solidité".

A une député qui l'interrogeait sur le désamour dont il fait l'objet actuellement, Nicolas Sarkozy a répondu : "Je ne suis pas là pour être aimé ou mal-aimé, je suis là pour faire".

"Il n'y a de ma part aucun raidissement personnel, j'ai trop l'expérience du combat, je crois à la nécessité de tenir un cap", a-t-il affirmé.

Sondage après sondage, l'image de Nicolas Sarkozy se dégrade dans l'opinion. Sa cote de confiance baisse de trois points à 28%, contre 70% de défiance, selon une enquête TNS-Sofres Logica à paraître vendredi dans Le Figaro Magazine.

Sang-froid, sérénité, ténacité, volontarisme, tels ont été les mots d'ordre du chef de l'Etat, qui a également invité les élus à ne pas ouvrir prématurément le débat sur l'élection présidentielle de 2012, qui suscite déjà une guerre de positions au sein de la majorité, du Nouveau Centre aux "villepinistes".

"Si on donne l'impression que c'est la leçon des régionales, ce serait une folie", a-t-il jugé.

"Il faut se battre pour garder une UMP comme aujourd'hui, qui aille de la droite respectable au centre le plus central", a-t-il dit. "Pas de fermeture, pas de bunkerisation, pas de règlements de comptes".

Nicolas Sarkozy, qui a été applaudi à plusieurs reprises, a rendu hommage à son Premier ministre, François Fillon, assurant avoir "une totale confiance" en lui.

"Ce ne sont pas journalistes qui nous brouilleront", a-t-il dit, alors que des médias se font de nouveau l'écho de tensions au sommet de l'Etat.

La politique économique du gouvernement atteint un niveau record d'impopularité (01.04)

Reuters - 31.03

L'impopularité de la politique économique menée par le gouvernement français atteint un niveau record dans le baromètre BVA-Absoluce-Les Echos-France Info publié mercredi.

Selon cette enquête, 70% des personnes interrogées désapprouvent sa politique, soit une hausse de sept points en un mois.

Cette impopularité "rivalise désormais avec les plus bas niveaux historiques enregistrés il y a quatre ans sur cet indicateur par (l'ancien Premier ministre) Dominique de Villepin au moment du (Contrat première embauche) CPE", note BVA.

La dégradation est particulièrement forte chez les ouvriers et les Français aux revenus les plus faibles qui sont respectivement 16% (contre 83%) et 19% (contre 77%) à soutenir la politique économique gouvernementale.

Chez les sympathisants de droite, 57% des sondés approuvent cette politique, soit une baisse de cinq points. Ils sont 39% à la rejeter

Commentaire.

Et il faut préciser d'emblée qu'il s'agit d'un sondage qui ne rend que partiellement compte de la réalité !

C'est la quasi-totalité des masses laborieuses et l'immense majorité de la petite-bourgeoisie, dont une partie d'entre elle avait placé ses espoirs dans Sarkozy en 2007, qui rejettent ainsi la politique antisociale du gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner.

Ce sondage amplifie encore les résultats du 29 mai 2005 qui avait vu le non l'emporter par 65 à 70% dans les quartiers ouvriers, il confirme le résultat des élections régionales des 14 et 21 mars.

Sarkozy est plus faible et isolé que jamais. Le parallèle que dresse BVA avec la période où de Villepin fut obligé de reculer sur le CPE ne manque pas d'intérêt. Il pose notamment la question de savoir quelle stratégie adopter pour faire reculer Sarkozy sur la question de sa contre-réforme des retraites et au-delà pour le chasser du pouvoir.

La mobilisation du prolétariat pour défendre les retraites peut déclencher une crise politique ouverte, mais pour déboucher sur une issue politique conforme aux intérêts fondamentaux de la classe ouvrière faudrait-il encore qu'elle s'organise et constitue ses propres organismes de pouvoir politique indépendant des institutions pour briser le carcan des appareils et créer ainsi les conditions indispensables à la victoire de sa révolution à l'étape suivante.

Dans le cas contraire nous nous retrouverions une nouvelle fois en présence d'un gouvernement de front populaire sans que l'on soit en mesure de dire aujourd'hui si l'aggravation de la crise du capitalisme conduira ou non à sa chute et à la prise du pouvoir par le prolétariat, ce qui semble pour le moins hypothétique en l'absence d'un parti révolutionnaire ancré profondément dans toutes les couches de la classe ouvrière. Il faudrait que le front populaire continue la politique réactionnaire du gouvernement actuel et que les masses s'impatientent au point de chercher une autre voie pour qu'une crise révolutionnaire éclate ensuite, sans que l'on puisse certifier à l'heure qu'il est qu'elle déboucherait sur une révolution, tout dépendra du degré d'organisation de la classe et de la maturité de sa conscience politique.

Restons lucide, alors que Sarkozy est ultra minoritaire sur le plan économique, social et politique, aucun parti n'ose mettre en avant qu'il est illégitime et qu'il faut le chasser, personne n'exige sa démission, pas plus que la dissolution de l'Assemblée nationale. L'exaspération des masses poussée à l'extrême va-t-elle déboucher sur une explosion sociale incontrôlable, personne n'est en mesure de le dire aujourd'hui, mais elles pourraient bien bousculer violemment tous les pronostics pessimistes...

1% nous pourrissent la vie : soulageons-les ! (02.04)

Lefigaro.fr et AP - 01.04

Le 1% des ménages qui gagne le plus en France a vu ses revenus augmenter plus vite que les autres entre 2004 et 2007 car les revenus du capital ont crû davantage que ceux du travail, révèle une étude publiée vendredi par l'INSEE, qui décèle une hausse des inégalités.

En 2007, cela correspondait à des revenus dépassant 84.500 euros par an pour une personne seule, 177.400 euros pour un couple avec deux jeunes enfants.

Au sein de la population générale, 99% des ménages perçoivent des revenus d'activité ou de remplacement, 40% des revenus du patrimoine (actions, obligations, foncier...) et 2% des revenus exceptionnels (plus values, dividendes...). Parmi les très hauts revenus, ces proportions sont respectivement de 99%, 93% et 27%. Autrement dit, "la quasi-totalité des très hauts revenus perçoit à la fois des revenus d'activité et des revenus du patrimoine".

En moyenne, les revenus de ce 1% de privilégiés sont pour les deux tiers des revenus du travail (revenus d'activité) et pour un tiers des revenus du capital (revenus du patrimoine et exceptionnels).

Or, entre 2004 et 2007, les revenus d'activité ont augmenté en moyenne de 11% tandis que les revenus du patrimoine montaient en flèche (+46%) et que les revenus exceptionnels s'envolaient (+55%).

Dans cette période, les ménages à très hauts revenus ont capté 12% de la croissance des revenus, selon l'INSEE. Selon l'institut, la part de revenu qu'ils détiennent a augmenté de 9% sur cette période. Dans le même temps, les neuf premiers déciles (90% de la population, ceux qui déclarent moins de 35.700 euros par an pour une personne seule) ont vu leur part de revenu baisser de 1%. L'INSEE y voit une "augmentation des inégalités par le très haut". (AP 01.04)

On en sait désormais un peu plus sur le profil des 16.350 contribuables qui ont bénéficié du bouclier fiscal en 2009. Selon des documents que Le Figaro s'est procuré, les 4.521 foyers qui ont un patrimoine supérieur à 7,3 millions d'euros et un revenu fiscal annuel de plus de 43.761 euros ont perçu 90,4% des sommes que le fisc a remboursé au titre du bouclier. Sommes qui se sont élevées à 585,6 millions d'euros en 2009. Ces contribuables aisés ont reçu en moyenne un chèque de 117.142 euros.

Plus généralement, 47% des bénéficiaires du bouclier version 2009 payent l'ISF (impôts sur la fortune). Et ils captent 99% des remboursements. (lefigaro.fr 01.04)

Oise : des salariés menacent de détruire leur usine. (02.04)

Lefigaro.fr - 01.04

Une soixantaine d'employés de l'équipementier automobile Sodimatex, dont le propriétaire a décidé la fermeture, sont retranchés depuis jeudi après-midi dans leur usine et menacent de mettre le feu à une citerne de gaz.

Une soixantaine de salariés de l'équipementier automobile Sodimatex, dont le propriétaire a décidé la fermeture, sont retranchés depuis cet après-midi dans leur usine de Crépy-en-Valois, dans l'Oise, et menacent de mettre le feu à une citerne de gaz, a-t-on appris auprès de la gendarmerie, confirmant une information du site Parisien.fr.

Un escadron de gendarmes mobiles a été déployé autour de l'usine. Après avoir été délogés jeudi matin d'un rond-point qu'ils occupaient, les salariés se sont retranchés vers 15 heures dans leur usine.

«Ils déclarent vouloir incendier une citerne de gaz. Ils souhaitent que le plan social soit augmenté, a indiqué la préfecture. Ils réclament que des négociations se rouvrent avec la direction. L'Etat joue son rôle de médiateur».

La citerne, de quatre à cinq mètres de long, située à l'extérieur de l'usine, est entourée de palettes «prêtes à être allumées», selon les salariés.

La préfecture a indiqué travailler à une réunion de négociation «si possible dès jeudi soir». «On ne sait pas comment ça va se finir. Les gens sont déterminés», a déclaré Eric Lemoine, de la CFDT de l'usine. «Les gens commencent à craquer», selon lui.

Une prime extra-légale de 21.000 euros par salarié

La fermeture de l'usine, qui emploie 92 salariés, a été annoncée le 10 avril 2009. Depuis, les négociations sur le plan social entre la direction et les salariés ont échoué, malgré une médiation de l'Etat. Les représentants des salariés ont été reçus début février à l'Elysée par un conseiller du chef de l'Etat, selon M. Lemoine. «Il devait nous donner des nouvelles. On attend toujours», a-t-il déploré. Les salariés de Sodimatex réclament notamment une prime extra-légale de 21.000 euros par salarié.

Ils avaient manifesté jeudi matin aux abords de l'usine, bloquant les accès à une importante zone industrielle et à la plate-forme logistique de Crépy-en-Valois. Selon la préfecture, ils ont refusé une table ronde pour dire leurs revendications et ont maintenu les blocages.

«Les gendarmes sont intervenus. Ils ont rétabli les conditions de circulation permettant aux entreprises de fonctionner», toujours selon la préfecture, qui a précisé que la direction de Sodimatex «n'a pas requis d'intervention des autorités».

Les gendarmes mobiles sont intervenus en utilisant des gaz lacrymogènes, ce qui a été ressenti par les salariés comme «une véritable agression», a déclaré à l'AFP Alain Lebrun, secrétaire général de l'Union départementale CGT de l'Oise.

«Les salariés demandent que la direction vienne à la table des négociations, mais pas les mains vides», a-t-il affirmé.

Selon lui, le groupe Trèves, propriétaire de Sodimatex, a touché 55 millions d'euros de l'Etat dans le cadre du plan d'aide aux équipementiers automobiles. «Aujourd'hui, on veut laisser les salariés partir avec le minimum légal», a-t-il dénoncé. Xavier Mathieu, le leader CGT des salariés de l'usine Continental de Clairoix (Oise), est venu apporter son soutien jeudi soir «à des frères de lutte».

La France compte huit millions de pauvres. (03.04)

Reuters - 02.04

Huit millions de personnes, soit 13,4% de la population, vivaient sous le seuil de pauvreté en France en 2007, selon une étude publiée par l'Insee.

Le seuil de pauvreté, de 908 euros par mois en 2007, correspond à 60% du niveau de vie médian qui était lui-même de 1.510 euros par mois, en hausse de 2,1% en euros constants par rapport à 2006.

Le niveau de vie correspond au revenu disponible des ménages en fonction de leur composition et il est attribué à chacun des membres qui en font partie. Le niveau de vie annuel moyen s'établissait à 21.080 euros en 2007.

Le niveau de vie médian est celui qui divise la population en deux, la moitié étant au-dessus et l'autre en dessous.

Les familles monoparentales, les personnes vivant dans un ménage immigré et les chômeurs sont les plus exposés au risque de pauvreté, montre l'étude chiffrée à l'appui.

Les familles monoparentales, le plus souvent constituées d'une mère et de ses enfants, sont les plus touchées : plus de 1,6 million de personnes sont ainsi concernées. Plus de 30% des personnes vivant au sein d'une famille monoparentale sont confrontées à la pauvreté, soit une proportion 2,3 fois plus importante que l'ensemble de la population.

A l'inverse, seuls 6,7% des couples sans enfant vivent sous le seuil de pauvreté.

Chez les personnes vivant au sein d'un ménage immigré, le taux de pauvreté s'élève à environ 36%, supérieur de 25 points à celui de la population des ménages non immigrés.

Le même taux, de 36,4% exactement, se retrouve dans la population de chômeurs.

"Parmi les actifs, le risque d'être pauvre est 4,7 fois moins élevé pour ceux qui sont en emploi que pour les chômeurs", relève l'Insee.

"Toutefois, occuper un emploi ne met pas à l'abri de la pauvreté : 1,9 million de personnes en emploi vivent en-dessous du seuil de pauvreté".

L'étude de l'Insee ne porte que sur 2007, avant le déclenchement de la plus violente récession depuis l'après-guerre. Des premiers éléments sur 2008 seront communiqués en juillet.

Sodimatex : retour des représentants des salariés aux négociations. (03.04)

AP - 02.04

Des salariés de l'usine Sodimatex de Crépy-en-Valois (Oise) étaient toujours retranchés sur le site vendredi soir, menaçant de faire sauter des bonbonnes et une citerne de gaz, tandis que leurs représentants sont revenus à la table des négociations organisées en mairie pour tenter de désamorcer la crise quelques heures après l'avoir quittée, a-t-on appris auprès de la direction.

Les occupants du site exigent un meilleur plan social pour les 96 salariés qui vont perdre leur emploi avec la fermeture de l'usine.

Les négociations entamées à la mairie vers 12h30 en présence de représentants des salariés, de la direction de l'équipementier automobile Trèves, propriétaire de l'usine fabriquant des tapis et moquettes de voiture, du préfet et du maire, ont été marquées par un coup d'éclat peu avant 20h.

Les représentants des salariés ont en effet quitté la table des négociations, faute d'accord avec la direction, a rapporté le service de communication du groupe. On précisait de même source que la direction souhaitait la poursuite de la négociation, en évoquant "une situation douloureuse pour tout le monde, grave pour l'entreprise". Aux alentours de 22h, les représentants des salariés sont revenus en mairie pour reprendre les négociations, a-t-on appris de même source.

"Cette négociation du jour, ce sont les garanties que nous pourrions aller jusqu'au bout de ce qui est faisable", a déclaré à la presse Me Caroline Substelny, avocate des salariés.

"On est pris pour des cons", avait lancé Patrick Testard, délégué CFTD, à la sortie de la mairie, vers 20h. "On perd notre emploi, ils sont pas foutus d'aligner des mesures", s'était-il exclamé sur RTL.

"Ils se foutent royalement" de nous, avait également accusé Hervé Mallet, délégué syndical FO, de retour à l'usine. Après la nomination d'un conciliateur, "ils nous disent maintenant: 'on garde le conciliateur mais on va quand même nommer des commissaires aux comptes pour vérifier son travail'", a dénoncé le syndicaliste sur BFM-TV. "On avait fait des propositions à 20.000 euros (de prime extra-légale de licenciement pour chaque salarié), le conciliateur leur a fait des propositions, mais comme ils veulent pas les donner, ils nomment des commissaires aux comptes pour dire (...): 'financièrement, on pourra pas'".

Hervé Mallet avait expliqué que "tout le monde était énervé". "C'est encore monté d'un cran", "la menace tient toujours", avait-il affirmé. "On reste sur place, on ne partira pas des locaux. C'est hors de question".

Peu avant 21h, le service de communication du groupe rapportait, sans autres précisions, que les discussions se poursuivaient en mairie, en dépit du départ des représentants des salariés.

"On a bloqué le site depuis jeudi matin, et on espère que sous la pression, avec l'Etat, la situation actuelle va évoluer", avait déclaré dans la

journée à l'Associated Press Hervé Mallet. Selon lui, les salariés sont "toujours aussi déterminés". Outre une citerne de 5.000 litres de gaz, ils menacent également de faire sauter des bonbonnes de gaz "placées sur le toit de l'usine".

"On pourrait arriver carrément au bout du rouleau et péter un câble" et en venir à faire "exploser cette bonbonne de gaz", a prévenu Julio Tavares, employé et délégué syndical de la CGT. "Je vous certifie que moi-même je le ferai", a-t-il déclaré à APTN. Le maire UMP de la ville Arnaud Foubert a dit avoir "un peu peur" car "on a affaire à des gens désespérés".

Le ministre de l'Industrie Christian Estrosi a condamné "avec la plus grande fermeté l'attitude inacceptable d'une minorité dans laquelle ne se reconnaissent pas tous les salariés de l'usine". Dans un communiqué, il juge que "seul le dialogue social permet d'obtenir des résultats, là où les menaces et la violence ne conduisent jamais que dans l'impasse".

Selon M. Estrosi, un conciliateur a été nommé le 3 mars dernier par le tribunal de Senlis, mais "les salariés ne s'étant pas présentés à la réunion de conciliation programmée le 31 mars, le ministre (...) a demandé au préfet de l'Oise d'intervenir (ce vendredi) lors d'une rencontre en présence de la direction, afin de conduire l'ensemble des parties à reprendre le dialogue et à participer à une réunion de conciliation le mardi 7 avril prochain".

Les salariés exigent 20.000 euros chacun en plus du quart de salaire par année travaillée octroyé par la direction dans le cadre du plan social. Ils veulent également un plan de formations d'un montant "non plafonné alors que la direction accepte des formations d'un montant maximum de 4.000 euros", selon Hervé Mallet. Enfin, les salariés veulent pouvoir bénéficier de neuf mois de congé de reclassement "contre quatre mois actuellement proposés, soit le minimum légal".

"Ça fait plus d'un an qu'on se bat", a précisé le délégué syndical. "On avait un accord avec la direction en novembre 2008 sur un plan concernant 14 suppressions de postes. En avril 2009, ce plan s'est transformé en fermeture du site. Ça fait un an qu'on fait les choses dans les règles, tout à fait légalement, sans rien obtenir de plus. Alors on a décidé de monter un cran au-dessus".

Pour le sénateur UMP Alain Lambert, Nicolas Sarkozy entraîne la droite "droit dans l'abîme". (03.04)

Lemond.fr - 02.04

"Si le président de la République n'est pas seul en cause dans l'échec des régionales, il l'est pour une partie non négligeable. Et il a eu le grand tort de ne pas le reconnaître avec humilité devant les Français." Cette phrase n'émane pas d'un responsable du Parti socialiste ou d'Europe Ecologie, mais bien d'un élu de l'UMP, le sénateur de l'Orne et ancien ministre du budget Alain Lambert.

Vendredi 2 avril, le parlementaire a publié, sur le site web de la chaîne Public Sénat, une tribune au vitriol contre le chef de l'Etat, qui fait elle-même suite à deux messages assez critiques, rédigés la veille sur le réseau de micro-blogging Twitter. Amplement repris par la presse, qui y avait vu un nouveau signe de fronde anti-Sarkozy au sein de la majorité, ces "tweets" sont à l'origine du texte d'Alain Lambert.

"Me voilà convoqué au tribunal médiatique pour anti-sarkozysme primaire", écrit le sénateur dès l'introduction, avant de rappeler qu'il soutient le chef de l'Etat "depuis 1992" et même "en 1995 où il était très isolé" par son rôle de premier plan auprès d'Edouard Balladur, adversaire et ennemi juré de Jacques Chirac.

Ce soutien, appuie l'élu, lui donne la légitimité pour critiquer le chef de l'Etat, a contrario de "la cour qui le flatte aujourd'hui et l'entretient dans une perception de la France qui n'est pas la mienne", poursuit Alain Lambert, avant d'ajouter : "Pour ma part, j'ai toujours considéré qu'il était plus loyal d'exprimer franchement ma pensée."

Force est de constater que la critique est franche : en premier lieu, rapporte l'élu, il faut entendre la critique d'électeurs "déboussolés, se sentant méprisés, tenus pour quantité négligeable", contre "un comportement désinvolte, irrespectueux de ceux qui avaient porté à la présidence de la France un homme dont le premier geste fut de se rendre... au Fouquet's ! Quel symbole !".

Alain Lambert rappelle ensuite les griefs martelés depuis la défaite aux régionales, contre "des décisions aussi discutables que des taxes nouvelles, l'ouverture à gauche débridée, des paroles aussi surprenantes que 'le Parlement, je m'en moque, j'ai décidé'".

Pour le sénateur, il faut donc cesser "le concert des hypocrites", car "aujourd'hui [Nicolas Sarkozy] n'est pas en situation de faire gagner nos idées en 2012. Alors à quoi sert-il de lui faire croire ? Sinon à persister dans ses méthodes qu'il croit bonnes depuis trois ans et qui nous entraînent tout droit dans l'abîme".

Alain Lambert conclut en proposant une rencontre entre les anciens premiers ministres de droite, MM. Juppé, Raffarin, Villepin, et l'actuel, François Fillon, "pour envisager toutes les éventualités". Selon lui, cette rencontre permettrait d'engager "une réflexion sans tabous et surtout dans l'exclusif intérêt supérieur du pays".

Le sénateur de l'Orne n'est pas le premier à critiquer Nicolas Sarkozy dans les rangs de la majorité. Sénateur, ancien ministre, respecté pour ses compétences de fiscaliste, ce franc-tireur ne craint pas la sanction. Mais il atteint dans ce texte un niveau de virulence rare pour un membre de la majorité.

Malgré les appels à l'unité et à faire front derrière le chef de l'Etat, les rancœurs continuent de s'étaler à l'UMP. Mercredi, Thierry Mariani, candidat de la majorité en région PACA, à qui on avait promis un maroquin en échange de sa participation à ce scrutin pour lequel il n'était pas enthousiaste, a boycotté la réunion à l'Elysée des têtes de liste du parti pour les régionales. En expliquant : "Quand on est pris pour un con, il faut savoir terminer les choses."

De fortes augmentations pour les salariés les mieux rémunérés. (03.04)

Reuters - 02.04

Les 1% de salariés les mieux rémunérés du secteur privé français ont bénéficié ces dernières années d'augmentations nettement plus fortes que l'ensemble des salariés, selon une étude publiée par l'Insee.

Ces 133.000 personnes, à 95% des dirigeants d'entreprise ou cadres haut placés, ont perçu en 2007 un salaire annuel brut d'au moins 215.600 euros, soit sept fois plus que la moyenne des salariés à temps complet du secteur privé (près de 32.000 euros).

Les près de 80% de très hauts salaires de 2002 toujours en emploi en 2007 ont bénéficié d'une croissance annuelle moyenne de leurs salaires de 5,8% en termes réels, à comparer à des augmentations moyennes de 2,3% pour l'ensemble des salariés sur la période et de 2,9% pour les seuls cadres.

La hausse a été encore plus forte (+14,5% par an en moyenne) pour les très hauts salaires ayant atteint cette position sur la fin de la période, soit 28% des personnes concernées en 2007.

A contrario, relève l'Insee, la minorité des très hauts salaires de 2002 qui n'ont pu rester à ce niveau de la hiérarchie salariale ont subi un repli marqué de leur rémunération, en moyenne de 10,5% par an de 2002 à 2007.

Les très hauts salaires sont principalement des dirigeants d'entreprise, avec un salaire annuel brut moyen de 230.000 euros, des professionnels de la finance (près de 290.000 euros par an) ou des commerciaux (181.000 euros par an).

Un dernier groupe plus hétérogène est constitué de professions plus techniques avec des spécialistes de l'informatique ou des télécommunications, des ingénieurs de l'industrie ou des pilotes du transport aérien, dont le salaire moyen est proche de celui des commerciaux.

A ces profils il convient d'ajouter des sportifs de haut niveau ou salariés d'entreprises du secteur des activités récréatives, culturelles et sportives, qui se distinguent par leur jeunesse et par un salaire moyen particulièrement élevé (plus de 400.000 euros par an).

L'Insee note encore que la population des très hauts salaires est masculine à 87% mais qu'elle se féminise à petits pas puisque la proportion des femmes n'était que de 9% en 1996.

La proportion d'hommes atteint 92% parmi les dirigeants d'entreprise mais est plus faible dans les métiers de la finance, autour de 80%.

L'âge moyen des très hauts salaires est de 49 ans (52 ans pour les dirigeants salariés, 43 ans pour les professionnels de la banque et 31 ans pour les sportifs de haut niveau) alors qu'il est d'un peu moins de 40 ans pour l'ensemble des salariés à temps complet.

Sans surprise, 47% d'entre eux habitent dans l'Ouest parisien (Paris, Yvelines, Hauts-de-Seine) alors que ces trois départements ne regroupent que 10% de l'emploi national.

Etude Insee : le creusement des inégalités devrait continuer. (20minutes.fr 02.04)

20minutes.fr - 02.04

Pourquoi y a-t-il un creusement des inégalités?

Parce qu'il y a une «déformation très importante de la hiérarchie des salaires». D'une part, «il y a de plus en plus de bas salaires, de plus en plus d'embauches au SMIC, explique à 20minutes.fr Henri Sterdyniak, économiste à l'OFCE, car il y a une pression très forte pour réduire les

coûts du travail». Un phénomène couplé avec l'externalisation des emplois les moins qualifiés, qui ne profitent pas des avantages sociaux de l'entreprise principale.

D'autre part, «pour ceux qui ont des compétences particulières, il y a une augmentation très importante des rémunérations», analyse Henri Sterdyniak. Pour éviter de voir ces cadres fuir à l'étranger, ils sont notamment rémunérés avec des stock-options. Conséquence: ils ont intérêt à ce que la rémunération du capital soit la plus forte, en limitant aux les processus de production et donc les salaires.

Plus globalement, pour Nicolas Bouzou, économiste et dirigeant de la société d'analyse Asterès, le «problème fondamental est celui de la croissance. Le PIB a peu augmenté alors que la part des classes supérieures a beaucoup grossi». La part du gâteau à se partager pour les classes moyennes et les plus pauvres est donc plus mince.

Quelles sont les conséquences?

«On assiste à un écrasement des classes moyennes, dont les salaires ont moins l'occasion de progresser, explique Nicolas Bouzou. On est passé à une société en pyramide à une société en sablier», selon un processus décrit par Jean-Marc Vittori. «C'est un phénomène très structurant pour l'économie, la consommation. On n'aurait par exemple pas un tel débat sur le bouclier fiscal s'il n'y avait pas un problème» de redistribution, analyse l'économiste.

Des inégalités qui peuvent expliquer le déclenchement de la crise actuelle puisque les moyens des classes moyennes stagnent dans les pays anglo-saxons et les demandes de crédit explosent, explique encore Henri Sterdyniak.

Est-ce un phénomène récent?

C'est un phénomène mondial, qui touche la France depuis une dizaine d'années. «Mais la France a mieux résisté que les autres pays européens grâce avec des mécanismes d'allocations plus généreux, comme le SMIC, le RMI et le RSA, estime Henri Sterdyniak. Cependant, on constate quand même un creusement vers le haut en raison de la mondialisation financière et des privatisations des entreprises», où les hauts salaires ne connaissent pas le même contrôle que dans le public.

Ce phénomène va-t-il s'amplifier?

Certainement. «Dans les pays anglo-saxons, la mondialisation et les nouvelles technologies, qui ont modifié profondément l'entreprise, sont invoquées pour expliquer ces inégalités», explique Nicolas Bouzou. Et avec l'accélération des deux phénomènes, on peut s'attendre à l'amplification des inégalités.

Le nombre de personnes à très hauts revenus a « explosé », selon l'Insee. (04.04)

Les Echos - 02.04

Entre 2004 et 2007, le nombre de personnes gagnant plus de 500.000 euros a augmenté de 70 %, observe l'Insee. Par le jeu des niches, leur taux moyen d'imposition est assez faible. La crise a sans doute stoppé le phénomène.

En plein débat sur le bouclier fiscal, les niches et la participation des plus riches à l'assainissement des finances publiques, l'Insee publie ce matin une étude qui ne manquera pas d'intéresser l'opposition. Les indicateurs classiques d'inégalités de niveau de vie restent globalement stables (les 10 % de ménages les plus aisés gagnent un peu plus de trois fois ce que perçoivent les 10 % les plus pauvres), l'institut statistique, qui cherche depuis quelques années à décrire la dispersion des revenus aux extrêmes, a pris pour sujet d'étude le 1 % de « très hauts revenus ». Il fallait, pour entrer dans cette catégorie en 2007, déclarer au fisc au moins 84.500 euros annuels par « unité de consommation » (lire ci-dessous).

Premier enseignement, la dispersion, au sein de cette catégorie, est elle-même particulièrement forte. Les très hauts revenus s'étalent ainsi jusqu'à 13 millions d'euros, l'entrée dans la catégorie du 0,01 % de personnes les « plus aisées » démarrant à 688.000 euros annuels, toujours par unité de consommation. Et si le revenu moyen du 1 % des plus riches avoisine 150.000 euros, les moyennes ne sont plus très significatives.

Second enseignement, le nombre de riches a « explosé » entre 2004 et 2007, la période de référence observée par l'Insee. Ainsi, « le nombre de personnes dépassant les 100.000 euros de revenus annuels s'est accru de 28 %, celui dépassant les 500.000 euros [par UC, NDLR] de 70 % », note l'Insee. Les effectifs de cette catégorie sont passés sur la période de 6.500 personnes à 11.000. Par ailleurs 384.000 personnes ont eu, en 2007, un revenu déclaré par UC supérieur à 100.000 euros. Sur la période 2004-2007, ce sont les revenus du patrimoine (+ 46 %) et les revenus exceptionnels (+ 55 %), par exemple les plus-values ou les levées d'option, qui ont tiré l'ensemble. Les revenus directs du travail n'ont, eux, progressé « que » de 11 % sur la période. Le revenu moyen des 90 % de Français les moins dotés ayant progressé de 9 % sur la période, « c'est une augmentation des inégalités par le très haut », souligne Julie Solard, de l'Insee.

Forte volatilité des revenus

Au total, les revenus du 0,01 % des plus aisés sont constitués, pour moitié, de revenus exceptionnels et du patrimoine. Leur volatilité est, de ce fait, forte. Ainsi, 44 % des plus aisés en 2007 n'étaient pas dans cette catégorie l'année précédente. « Mais ils se situaient cependant très majoritairement au niveau des aisés et des très aisés », relativise l'Insee. La crise financière aura en revanche sûrement marqué, dès les revenus 2008, un recul des très hauts revenus : le CAC 40 était passé de 3.500 points fin 2003 à 5.600 points fin 2007.

Troisième enseignement, les taux d'imposition sur le revenu de cette catégorie de ménages sont loin de correspondre aux taux théoriques. Alors qu'ils devraient, compte tenu du barème progressif de l'impôt sur le revenu, subir une imposition d'environ 36 %, « pour les personnes très aisées et les personnes les plus aisées, le poids de l'imposition [...] est de l'ordre de 25 % seulement », note l'Insee. En moyenne, les ménages fiscaux les plus aisés acquittent 270.000 euros d'impôt sur le revenu. Pour l'ensemble du 1 % de très hauts revenus, le taux moyen d'imposition est de 20 %. Une situation rendue possible par le jeu des niches fiscales. Des chiffres qui donneront du grain à moudre aux partisans d'une réforme des niches, alors que le gouvernement s'est engagé à trouver 6 milliards d'euros d'économies.

Claude Guéant, le vice-président. (04.04)

Le Monde magazine - 03.04

Parcours

17 janvier 1945 Naissance à Vimy (Pas-de-Calais).

1971 Claude Guéant est diplômé de l'ENA.

1977 Il devient conseiller technique au ministère de l'intérieur.

1981 Sous-préfet hors classe, il rejoint la préfecture de la région Centre, puis les préfectures de l'Hérault et des Hauts-de-Seine.

1993 Directeur adjoint de cabinet de Charles Pasqua au ministère de l'intérieur.

1994 Directeur général de la police nationale.

2000 Préfet de région en Bretagne.

2002 Directeur de cabinet de Nicolas Sarkozy aux ministères de l'intérieur et de l'économie.

2007 Jacques Chirac ayant refusé de le nommer préfet de police de Paris, il devient le directeur de campagne de Nicolas Sarkozy.

16 mai 2007 Nicolas Sarkozy, élu président de la République, nomme Claude Guéant secrétaire général de l'Elysée.

Il a jeté un coup d'oeil discret sur son portable et, après mille excuses, a décroché : "Ali ! Oui, bien sûr, Ali !" C'est Ali Bongo, le nouveau président du Gabon, qui appelle. Claude Guéant s'est éloigné de quelques pas. Sous les dorures de l'Elysée, il se tient bien droit dans cet uniforme intemporel des technocrates – chemise blanche, pull bordeaux, pantalon de flanelle grise et veste de jersey marine – qui contraste tant avec le chic américain des "Sarko boys". Une légère rougeur aux joues. Un ton affable et courtois et cette façon de dire " Ali " qui indique une familiarité surprenante.

Nicolas Sarkozy a-t-il assuré au chef d'Etat gabonais ce qu'il répète vingt fois par jour à tous ceux qui le réclament : "Si tu as un problème, un message à me faire passer, va voir Claude. Ce sera comme si tu me voyais..." ? Comme si tu me voyais...

Claude Guéant traite donc "Ali" en ami. Oh, ce n'est certes pas le même ton que celui de Nicolas Sarkozy. Le secrétaire général de l'Elysée ne possède ni la détermination tranchante ni la séduction vulgaire du chef de l'Etat. Mais lorsqu'il se rend à Kigali voir Paul Kagamé, le président du Rwanda, lorsqu'il part seul en Syrie ou en Arabie saoudite, il est reçu chaque fois avec plus d'égards que le ministre des affaires étrangères Bernard Kouchner parce que, comme il le dit avec un air faussement modeste, " en Afrique ou au Moyen-Orient, le facteur personnel joue beaucoup " et que le recevoir, c'est un peu recevoir le président français.

En France, sa place est tout aussi déroutante. Contraire psychologique de Nicolas Sarkozy et double du chef de l'Etat. Bien des chefs d'entreprise, bien des vieux fauves du pouvoir en ont fait l'étonnante expérience : après avoir décroché l'insigne faveur d'un rendez-vous avec le président, avoir monté le grand escalier du palais et salué Nicolas Sarkozy, ils ont vu au bout de quelques minutes le secrétaire général arriver et entendu le chef de l'Etat s'excuser : " Cela ne vous ennuie pas de terminer l'entretien avec Claude ? " Guéant s'occupe de tout.

Répond à tous. Sorte de vice-président à la française passé du statut d'homme de l'ombre à celui de numéro deux du pouvoir.

TOUS AZIMUTS

C'est auprès de lui que, le 20 mars dernier, Anne Lauvergeon, inquiète de ne pouvoir discuter de son sort avec Nicolas Sarkozy, a plaidé sa cause de patronne d'Areva.

La semaine dernière, c'est lui qui a vertement tancé Chantal Jouanno après que la secrétaire d'Etat chargée de l'écologie eut accusé le Medef d'avoir "planté" la taxe carbone. La réforme du juge d'instruction se concocte sous son étroit contrôle. Christian Blanc ne prend pas une décision sur le Grand Paris sans lui en référer.

C'est aussi lui qui supervise les grands contrats industriels de la France à l'étranger. En décembre dernier, avant que les Emirats arabes unis ne préfèrent aux Français l'offre du consortium coréen pour construire leurs quatre centrales nucléaires, il faisait encore trois réunions par semaine dans son bureau avec les patrons d'EDF et d'Areva. L'échec de la France l'a convaincu de changer tout le système : "Les Coréens étaient 140 et nous, nous n'avions qu'un seul représentant, de 35 ans, sur place !", explique-t-il avec l'assurance d'un connaisseur du commerce international de haut vol.

Lors des élections régionales, c'est aussi dans son bureau que s'est réglée la demi-douzaine de cas litigieux sur les listes UMP. Il intervient dans les médias aussi souvent qu'un ministre ou un chef de parti. François Fillon, qui s'exaspère de son omniprésence, a mis plus d'un an à obtenir qu'il n'assiste pas systématiquement à son traditionnel entretien hebdomadaire avec Nicolas Sarkozy.

Mais lorsqu'on évoque devant Claude Guéant ce pouvoir tous azimuts, il répond avec une naïveté feinte : "Seize réunions ou rendez-vous par jour, c'est sans doute trop", comme s'il s'agissait d'un simple problème d'agenda.

En vérité, son omniprésence est une première sous la Ve République. Certains de ses prédécesseurs ont été flamboyants et parfois très politiques. Edouard Balladur remplaça quasiment le président Georges Pompidou, gravement malade, pendant tout le temps que dura son agonie. Dominique de Villepin, qui se vantait parfois de "gérer le cerveau" du président, poussa Jacques Chirac à la décision politique la plus spectaculaire de son mandat : la dissolution. Mais aucun n'a assumé une telle diversité de responsabilités et une telle exposition médiatique.

"Etre secrétaire général est toujours une fonction centrale, reconnaît Hubert Védrine qui endossa ce rôle sous François Mitterrand. La nouveauté avec Guéant est qu'il apparaît publiquement. Son pouvoir découle du lien qu'on lui prête avec le président et il semble que Nicolas Sarkozy ait trouvé là cette relation féodale d'allégeance personnelle qu'il recherche."

Car Claude Guéant ne s'en cache pas : il est le gardien du dispositif et le meilleur des "sarkologues". Dans son esprit, cela suppose une adhésion complète à la personne du président et un dévouement corps et âme à sa fonction. Quinze à seize heures de travail par jour, week-end compris.

Lorsque Rose-Marie, sa femme, est tombée gravement malade, il s'est réorganisé une vie dans l'un des appartements de fonction du quai Branly, cet ensemble de logements à la disposition de la République, à deux pas de la tour Eiffel, où François Mitterrand avait logé Mazarine.

Chaque jour, pendant les quatre mois qu'a duré le fulgurant cancer de son épouse, il est venu déjeuner avec elle. Lorsque la maladie l'a emportée, presque tout le gouvernement s'est rendu aux obsèques. Le lendemain, Claude Guéant était de retour à la présidence. Mais dans le non-dit de sa vie, chacun devine, à l'Elysée, que cette tragédie a tout changé.

Sans doute cela a-t-il renforcé ce lien affectif qui l'unit à Nicolas Sarkozy sans que jamais on n'en voie la moindre démonstration, si ce n'est une certaine façon que le secrétaire général a de le protéger. Mais cette proximité avec le chef de l'Etat ne va pas sans susciter quelques jalousies.

Au sein même de l'Elysée, beaucoup de conseillers s'exaspèrent de ce dialogue exclusif entre le président et son cardinal. François Pérol, qui avait quitté la banque Rothschild pour devenir secrétaire général adjoint, est reparti dans le privé. La chef de cabinet Emmanuelle Mignon, qui avait contribué à construire le programme du candidat Sarkozy, a préféré se faire nommer au Conseil d'Etat plutôt que rester sous la férule d'un Guéant qu'elle juge au comble du conformisme.

Henri Guaino, l'homme qui prêta à Nicolas Sarkozy ses mots et son corpus gaullo-lyrique, supporte à peine le secrétaire général, le tutoie ostensiblement – il est le seul à l'oser – et refuse de le voir corriger ses textes.

Mais même la petite bande de sarkozystes de toujours, ceux que l'on appela longtemps "la firme", les Pierre Charon, Frédéric Lefebvre, Franck Louvrier ou Brice Hortefeux ont fini par taire leurs critiques. Et le cabinet du président de la République fonctionne désormais tout entier autour de cet étonnant duo qu'il forme avec Nicolas Sarkozy.

"Claude Guéant, un homme qui pratique la litote comme personne, remarque l'ancienne journaliste Catherine Pégard, devenue conseillère du président. Mais s'il ne gardait pas son calme en toutes circonstances, nous aurions la révolution chaque matin."

UN HOMME DISCRET

D'où vient pourtant que cet homme en apparence si lisse a pris tant d'importance au sein de l'Elysée ? Sa force n'est à l'évidence pas dans un charisme hors du commun. Depuis toujours, Guéant a adopté l'allure grise de ceux que l'on ne remarque pas. Jean-Paul Huchon, qui fut son condisciple à l'ENA, n'a gardé du jeune Claude de 1971, lorsqu'ils partageaient la vie de la promotion Thomas- More, que le vague souvenir d'un garçon en costume trois-pièces, quand le gros des troupes portait jeans et cheveux dans le cou.

"A l'époque, les plus fortes personnalités faisaient forcément de la politique et il est clair qu'il n'en était pas ", reconnaît le patron de la région Ile-de- France. Claude Guéant y voit pour sa part la marque de ses origines sociales. "Je suis fils, petit-fils et arrière-petit- fils d'instituteurs, dit- il, et je venais de Vimy, dans le Nord-Pas-de-Calais. J'avais obtenu une bourse, en terminale, pour passer un an aux Etats-Unis et cela avait été la grande aventure de mes 18 ans. Mais j'étais un provincial. Lorsqu'il a fallu choisir une affectation, à la sortie de l'ENA, j'ai préféré la préfectorale pour rester en province."

Un provincial, donc, auprès d'un président né à Neuilly. Cela peut être une bonne complémentarité. Mais ce qu'apporte Guéant à Nicolas Sarkozy est bien plus subtil. Ce sont d'abord une connaissance solide du fonctionnement de l'Etat et une fine maîtrise de ses réseaux de renseignement.

Si l'on observe son parcours, on tombe dès le début sur un ministère stratégique, celui de l'intérieur. De 1977 à 1981, lorsque Claude Guéant y commence sa carrière, il est alors dominé par la figure de Christian Bonnet. C'est le ministre idéal pour y apprendre les réseaux de la police.

L'expérience est aussi suffisante pour le cataloguer à droite et l'envoyer en province dès 1981. De droite, Guéant l'est en effet. Mais avec beaucoup de discrétion.

Il refusera longtemps de faire état de ses convictions, faisant passer sa loyauté administrative avant toute chose, et n'a d'ailleurs pris sa carte de l'UMP qu'en 2005.

Mais c'est un RPR haut en couleur, Charles Pasqua, qui le fait revenir à l'intérieur et à l'action. Pasqua l'a repéré comme haut fonctionnaire dans les Hauts-de-Seine.

Lorsqu'il devient ministre de l'intérieur, en 1993, le voilà qui rappelle Guéant pour en faire son directeur adjoint de cabinet puis le nommer en 1994 directeur général de la police nationale. "J'ai assez vite pu constater qu'il était notamment un homme de caractère, loyal et sûr, assure l'ancien ministre, mais aussi qu'il avait du sang-froid. Le genre d'homme à ne pas caler devant les difficultés."

Lorsque, le 24 décembre 1994, un commando de quatre hommes du Groupe islamique armé (GIA) prend en otage un Airbus d'Air France à Alger, Pasqua observe son remarquable sens de l'organisation et de la décision.

"Charles Pasqua m'a appris à manager les hommes ", assure en retour Guéant. Il lui apprend plus que cela. Auprès de ce dernier, il découvre l'Afrique, que le ministre de l'intérieur sillonne à partir de réseaux qui rappellent ceux de Jacques Foccart. Guéant connaît alors tous les investissements des Hauts-de-Seine au Gabon, en Côte d'Ivoire, en Angola.

Après l'élection de Nicolas Sarkozy, il contribuera d'ailleurs à "nettoyer" ces structures de coopération devenues trop suspectes de financements occultes. Mais il en conserve les relations avec les chefs d'Etat et une certaine clairvoyance sur un système de diplomatie parallèle.

Comme DGPN, il a aussi chapeauté la Direction de la surveillance du territoire (DST) et appris à connaître le chef des renseignements militaires syrien, Assaf Shawkat, beau-frère du président Bachar Al-Assad, ainsi que le patron des services secrets libyens, Moussa Koussa, un proche du colonel Kadhafi. Bientôt, ces contacts lui serviront auprès de Nicolas Sarkozy.

Avec ses airs de haut fonctionnaire impeccable, il force le respect. Même Jean-Pierre Chevènement, qui succède à Charles Pasqua en 1997, ne voit rien à redire à son action. "Il a du jugement, il est fin, précis. A l'époque, il connaissait déjà parfaitement l'Etat et le renseignement, remarque l'ancien ministre de l'intérieur de Lionel Jospin. Je l'ai gardé huit mois puis je l'ai nommé préfet chez moi en Franche-Comté, c'est dire mon estime... "

C'est sur la foi de cette réputation et avec les recommandations de Charles Pasqua que Nicolas Sarkozy l'appelle à ses côtés en 2002. Il cherche un véritable second et sait qu'il ne le trouvera pas parmi ses fidèles. Il lui faut un homme loyal, bien sûr, mais aussi un haut fonctionnaire capable de le seconder sur tous les grands dossiers économiques, policiers, sociaux. Capable aussi de tenir ses secrets.

Faut-il parler de coup de foudre ? Du côté de Claude Guéant indéniablement. Il paraît autant séduit que subjugué par Nicolas Sarkozy. "J'ai

un grand plaisir à travailler avec lui, dit-il. Il est toujours en mouvement, inventif, et son désir d'action répond à mes frustrations de fonctionnaire."

Jusqu'à-là, il n'a vu que bien peu de responsables politiques aussi énergiques. Nicolas Sarkozy l'a fait venir au ministère de l'intérieur ? Il l'impose aussi, en 2004, au ministère de l'économie où jamais la caste des inspecteurs des finances n'avait vu un préfet prendre la direction du cabinet du ministre. Le ramène avec lui à l'UMP, puis à nouveau à l'intérieur avant de le bombarder directeur de sa campagne. Puis secrétaire général de l'Elysée une fois l'élection présidentielle gagnée.

IL GÈRE TOUT, AGACE BEAUCOUP

Un parcours fulgurant et sans faute. Curieusement pourtant, aucun des fidèles de Nicolas Sarkozy ne qualifie Claude Guéant de sarkozyste. Il n'est pas des historiques.

C'est pourtant lui qui connaît le mieux les doutes et les décisions de leur champion et jusqu'à sa vie privée. C'est lui qui a géré les tergiversations de Cécilia Sarkozy et soutenu le candidat bouleversé par le départ de son épouse. C'est lui qui l'a emmenée jusqu'à Tripoli lorsque, grâce à ses contacts avec Moussa Koussa et contre une réintégration diplomatique du colonel Kadhafi en Europe, la France a obtenu la libération des infirmières bulgares détenues par le chef libyen.

"Nos contacts en Libye nous ont indiqué que la libération des infirmières bulgares était possible, dit-il aujourd'hui. Cécilia lui a donné de l'éclat." C'est aussi lui qui organisera, le 9 février 2008, l'union civile, à l'Elysée, entre Nicolas Sarkozy et Carla Bruni. Public-privé, gestion de l'Etat-affaires secrètes.

Quel rôle supplémentaire pourrait-il tenir encore ? Ce n'est pas toujours simple, cependant. Les diplomates du Quai d'Orsay sont chaque jour un peu plus outrés d'apprendre qu'il a pu recevoir le putschiste de Madagascar, Andry Rajoelina, ou le numéro deux de la junte de Guinée et qu'il a amorcé la reprise des relations avec le Rwanda.

On s'agace de le voir reprendre en main la cellule Afrique de l'Elysée et de le voir déjeuner à l'Hôtel Bristol, presque en face de l'Elysée, avec Robert Bourgi, cet avocat qui se veut le successeur de Jacques Foccart, au moins au Gabon. "Le Quai est parfois sur des positions anciennes", balaie-t-il en souriant.

Depuis que l'impopolarité gagne le président, on s'inquiète surtout qu'il puisse manquer du sens politique nécessaire pour alerter le président. Lorsque l'affaire Jean Sarkozy a éclaté, il a ainsi continué jusqu'au dernier moment à renvoyer les journalistes qui s'étonnaient que le président pût pousser son fils dans les Hauts-de-Seine, en affirmant : "Ces attaques contre la famille du président frôlent le fascisme !"

Bigre... Des voix se sont élevées à l'Assemblée pour protester contre ses trop nombreuses interventions médiatiques, parfois à la place du premier ministre.

Il ne les ignore pas. Il les néglige cependant. Sûr de la confiance inaltérable du président. Nicolas Sarkozy, lui, continue de l'appeler dix fois par jour et de renvoyer les trop nombreuses demandes de rendez-vous sur lui : "Va voir Claude ! Ce sera comme si tu me voyais."

Calais : le trafic passagers de SeaFrance paralysé par une grève. (04.04)

Le Monde magazine - 03.04

Le trafic passagers de la compagnie de ferries SeaFrance est toujours interrompu samedi par une grève des salariés, qui dénoncent certaines mesures du plan de redressement et le manque d'effectifs. Selon Didier Cappelle, secrétaire CFDT maritime, "le mouvement est parti pour durer au moins 48 heures", soit durant tout le week-end de Pâques, traditionnellement l'un des plus chargés pour les liaisons transmanche.

Depuis vendredi, les trois navires passagers de SeaFrance, le Rodin, le Molière et le Berlioz, sont immobilisés à Calais par les salariés en colère. Une réunion, qui s'est tenue samedi matin entre les salariés et la direction, s'est conclue sur un constat d'échec en début d'après-midi, et les grévistes sont repartis sur le Molière pour tenir une nouvelle assemblée générale. Les salariés se plaignent de la baisse des salaires par la direction, "chaque salarié ayant vu sa paye retranchée de 100 euros", selon Didier Cappelle.

Ils protestent aussi contre le manque de personnel sur chaque bateau, notamment pour les traversées de nuit, suite aux nouvelles affectations entrées en vigueur depuis le 1er février dans le cadre du plan de redressement du groupe. "La direction ne respecte pas l'accord qu'elle a elle-même signé", selon Didier Cappelle. Le plan de redressement, signé en décembre, après des mois de conflit entre les salariés et la direction, prévoit 482 suppressions de postes sur 1.580.

La compagnie, qui se trouve confrontée à une chute du marché du fret, assure en temps normal entre 16 et 19 départs quotidiens entre

Calais (Pas-de-Calais) et Douvres (Royaume-Uni).

Le nombre de personnes à très hauts revenus a « explosé », selon l'Insee. (04.04)

Les Echos.fr - 02.04

Entre 2004 et 2007, le nombre de personnes gagnant plus de 500.000 euros a augmenté de 70 %, observe l'Insee. Par le jeu des niches, leur taux moyen d'imposition est assez faible. La crise a sans doute stoppé le phénomène.

En plein débat sur le bouclier fiscal, les niches et la participation des plus riches à l'assainissement des finances publiques, l'Insee publie ce matin une étude qui ne manquera pas d'intéresser l'opposition. Les indicateurs classiques d'inégalités de niveau de vie restent globalement stables (les 10 % de ménages les plus aisés gagnent un peu plus de trois fois ce que perçoivent les 10 % les plus pauvres), l'institut statistique, qui cherche depuis quelques années à décrire la dispersion des revenus aux extrêmes, a pris pour sujet d'étude le 1 % de « très hauts revenus ». Il fallait, pour entrer dans cette catégorie en 2007, déclarer au fisc au moins 84.500 euros annuels par « unité de consommation » (lire ci-dessous).

Premier enseignement, la dispersion, au sein de cette catégorie, est elle-même particulièrement forte. Les très hauts revenus s'étalent ainsi jusqu'à 13 millions d'euros, l'entrée dans la catégorie du 0,01 % de personnes les « plus aisées » démarrant à 688.000 euros annuels, toujours par unité de consommation. Et si le revenu moyen du 1 % des plus riches avoisine 150.000 euros, les moyennes ne sont plus très significatives.

Second enseignement, le nombre de riches a « explosé » entre 2004 et 2007, la période de référence observée par l'Insee. Ainsi, « le nombre de personnes dépassant les 100.000 euros de revenus annuels s'est accru de 28 %, celui dépassant les 500.000 euros [par UC, NDLR] de 70 % », note l'Insee. Les effectifs de cette catégorie sont passés sur la période de 6.500 personnes à 11.000. Par ailleurs 384.000 personnes ont eu, en 2007, un revenu déclaré par UC supérieur à 100.000 euros. Sur la période 2004-2007, ce sont les revenus du patrimoine (+ 46 %) et les revenus exceptionnels (+ 55 %), par exemple les plus-values ou les levées d'option, qui ont tiré l'ensemble. Les revenus directs du travail n'ont, eux, progressé « que » de 11 % sur la période. Le revenu moyen des 90 % de Français les moins dotés ayant progressé de 9 % sur la période, « c'est une augmentation des inégalités par le très haut », souligne Julie Solard, de l'Insee.

Forte volatilité des revenus

Au total, les revenus du 0,01 % des plus aisés sont constitués, pour moitié, de revenus exceptionnels et du patrimoine. Leur volatilité est, de ce fait, forte. Ainsi, 44 % des plus aisés en 2007 n'étaient pas dans cette catégorie l'année précédente. « Mais ils se situaient cependant très majoritairement au niveau des aisés et des très aisés », relativise l'Insee. La crise financière aura en revanche sûrement marqué, dès les revenus 2008, un recul des très hauts revenus : le CAC 40 était passé de 3.500 points fin 2003 à 5.600 points fin 2007.

Troisième enseignement, les taux d'imposition sur le revenu de cette catégorie de ménages sont loin de correspondre aux taux théoriques. Alors qu'ils devraient, compte tenu du barème progressif de l'impôt sur le revenu, subir une imposition d'environ 36 %, « pour les personnes très aisées et les personnes les plus aisées, le poids de l'imposition [...] est de l'ordre de 25 % seulement », note l'Insee. En moyenne, les ménages fiscaux les plus aisés acquittent 270.000 euros d'impôt sur le revenu. Pour l'ensemble du 1 % de très hauts revenus, le taux moyen d'imposition est de 20 %. Une situation rendue possible par le jeu des niches fiscales. Des chiffres qui donneront du grain à moudre aux partisans d'une réforme des niches, alors que le gouvernement s'est engagé à trouver 6 milliards d'euros d'économies.

Le TGI suspend les licenciements chez Freescale. (04.04)

Libération.fr - 25.03

Le TGI de Toulouse suspend en référé le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) qui devait conduire le constructeur américain de puces électroniques Freescale à supprimer 821 emplois sur les quelque 1680 de son site toulousain pour «trouble manifestement illicite dans la mise œuvre du PSE».

En clair, la direction de l'ex-Motorola a trichouillé pour établir sa copie: le sort des futurs licenciés ne serait pas le même selon qu'ils sont puissants cadres dans les bureaux ou misérables salariés des lignes de production.

Les motivations du jugement retiennent aussi que les promesses de reclassement ne sont justement que des promesses. Et que l'«accord de méthode» avec ses salariés mis en avant par la direction pour se dispenser des procédures ordinaires en matière de licenciement n'a jamais été signé par le comité d'entreprise..

Ce comité d'entreprise à majorité FO et CGC n'a cependant pas poussé la contestation plus loin. Ayant déclaré n'être «pas défavorable» à ce

PSE, il s'est même abstenu de le contester devant la justice. Ce sont les syndicats minoritaires CGT, CFDT et CFTC représentant tout de même 60% des personnels concernés par ces licenciements qui l'auront emporté.

Le mal nommé Plan de sauvegarde de l'emploi n'est que suspendu. C'est jeudi 1^{er} avril que l'avocat des syndicats plaignants plaidera au TGI pour son annulation devant un juge du fond.

Une suspension de la procédure de licenciements chez Molex en 2009, l'annulation en suivant du PSE chez Altran et une suspension de ce même plan chez Freescale aujourd'hui: avec cette dernière médaille, l'avocat toulousain M^o Jean-Marc Denjean est en passe de devenir la terreur des barreaux sociaux.

Les salariés du Samu social en grève contre la précarité. (06.04)

Libération.fr et AFP - 05.04

Une quarantaine de jeunes salariés du Samu social, en grève depuis mercredi à l'appel de SUD et de la CGT, ont organisé lundi un "pique-nique solidaire" sur les quais de Seine, pour réclamer le paiement des heures supplémentaires, des primes de risque et la régularisation des CDD.

"Pour attirer des gens qualifiés dans ce métier, il faut un salaire normal" a déclaré à l'AFP Benjamin Klinge (CGT), payé 1.100 euros net par mois.

"Les CDD ne sont pas embauchés avant six ans et la direction oublie que nous ne sommes pas bénévoles", a renchéri Jessica Hébert (SUD).

Sur 597 salariés au total, 106 sont en CDI selon la CGT, 150 selon la direction.

La première grève depuis la création du Samu social en 1994 a démarré mercredi "lorsque la direction a voulu enregistrer les appels au 115", au risque "de décourager tout appel", selon Jessica Hébert.

Le 115, service d'assistance jour et nuit, a du mal à fidéliser son effectif, avec seulement six mois de présence moyenne, précise-t-on de sources concordantes.

"Quasiment chaque jour, une demi-heure de travail supplémentaire est impayée, car nous faisons un bilan de la vacation et ne pouvons évidemment pas couper en plein appel", a-t-elle souligné.

Les grévistes demandent aussi une "prime de risque": ceux qui travaillent la nuit sur les "maraudes" gagnent 1.400 euros net par mois, alors qu'ils sont "exposés à la violence éventuelle des personnes sans abri, dont les toxicomanes et des alcooliques", selon Mme Hébert.

Les "maraudes" consistent à faire le tour des sans-abri, avec des "gestes de politesse" pour "apaiser la violence" en les orientant éventuellement vers l'hôpital.

"Nous voulons d'urgence un conseil d'administration extraordinaire pour régler ces problèmes", a déclaré à l'AFP Amandine, 30 ans, infirmière en grève.

Selon la directrice, Stefania Parigi, un "groupe de travail technique" réunira cette semaine plusieurs administrateurs, pour "faire le point". "Nous recrutons à la sortie de 70 écoles d'infirmières, sans difficulté et avons mis en place une prime de traduction et une prime d'ancienneté pour les salariés du 115", a-t-elle indiqué à l'AFP.

"Lors de la négociation du 1^{er} avril, les porte-parole du comité de grève avaient semblé satisfait de nos précisions sur l'annualisation du paiement des heures supplémentaires", a-t-elle ajouté.

La société des journalistes du JDD proteste contre l'Elysée. (06.04)

20minutes.fr - 05.04

Emotion au Journal du Dimanche. La société des journalistes du JDD a protesté lundi contre les propos de Pierre Charon, conseiller en communication de Nicolas Sarkozy, après les rumeurs concernant le couple présidentiel.

Dans un communiqué, la société des journalistes du JDD exprime «son indignation et sa colère» après les propos tenus par Pierre Charon

dans un article mis en ligne vendredi sur le site leNouvelObs.com.

Evoquant la parution début mars sur un blog hébergé par le jdd.fr de rumeurs concernant le couple présidentiel, Pierre Charon déclare dans cette interview: «Nous faisons de cette ignominie un casus belli. Nous voulons aller jusqu'au bout pour que cela ne se reproduise plus jamais. Comme on dit, la peur doit changer de camp.»

«Ton menaçant et inquisiteur»

La SDJ juge «inacceptable le ton menaçant et inquisiteur de ces propos sans précédent». Elle rappelle que deux salariés mis en cause «ont quitté leurs fonctions», que le directeur de la rédaction du journal, Olivier Jay, a écrit une lettre d'excuses au couple présidentiel «alors que ces rumeurs n'ont pas été publiées dans le Journal du Dimanche». Enfin HFA, société éditrice du JDD, a déposé plainte contre X pour «introduction frauduleuse de données dans un système informatique».

«Que faut-il de plus?», demande la SDJ, qui se dit «stupéfaite et inquiète par les proportions que prend cette affaire». Le Journal du Dimanche, «pas plus que n'importe quel autre média, n'a à se plier aux désirs d'un pouvoir ni à céder aux pressions ou aux menaces, d'où qu'elles viennent», conclut la SDJ.

Il est temps de prendre notre destin entre nos mains. (07.04)

Lepost.fr et Lemonde.fr- 06.04

1- Un sondage réalisé pour le compte de 20 minutes et de France-Info montre la fracture impressionnante entre les Français et leurs hommes politiques.

Ce n'est plus du désamour, c'est le divorce ! Décidément les Français ne se reconnaissent plus dans ceux qui sont censés les représenter. Une sourde méfiance qui se manifeste de façon radicale dans deux chiffres, issus d'un sondage.

67% des sondés estiment que les politiques sont "coupés de la vie des Français". Et il n'y a que 24,7% des sondés à penser que les politiques "connaissent nos préoccupations". (Lepost 06.04)

2- Selon un sondage de l'institut Obéa-Infraforces pour France Info et 20 minutes, 76 % des Français ne croient plus aux paroles des femmes et des hommes politiques, à droite comme à gauche. Ce qu'ils reprochent le plus aux élus, à 86 %, c'est de faire passer leurs intérêts personnels avant l'intérêt général. Par ailleurs, deux tiers des personnes interrogées les pensent 'déconnectés de la vraie vie'.

Un chiffre qui varie selon le degré de proximité : si les députés, européens et nationaux, n'apparaissent pas assez proches des réalités quotidiennes, les conseillers régionaux et généraux sont en majorité plutôt bien perçus, mais seuls les maires bénéficient d'un haut niveau d'estime : 64 % des Français leur font confiance. (Lemonde.fr 06.04)

Energie: Les Français boudent les nouveaux fournisseurs. (07.04)

Figaro.fr - 06.04

Les nouveaux fournisseurs n'ont pas la cote ! Deux ans et demi après la libéralisation des marchés de l'électricité et du gaz, les Français semblent plus attachés que jamais aux tarifs réglementés. Selon le sixième baromètre « les Français et l'énergie » publié ce mardi par la Fédération nationale des collectivités concédantes et régies (FNCCR) ils ne seraient plus que 5% à envisager de quitter les opérateurs historiques : EDF pour l'électricité et GDF-Suez pour le gaz. Ils étaient 33% lors de la précédente étude.

Direct Energie, Altergaz et autre Poweo ne rencontrent pas non plus un franc succès auprès des entreprises et des collectivités locales qui sont respectivement 6% et 4% à désirer changer de fournisseurs. «Lorsqu'ils se disent prêts à franchir le pas, ils le font avant tout pour obtenir de meilleurs tarifs (49%), pour accéder à une offre d'énergies renouvelables (23%) ou pour avoir un meilleur service. Les entreprises qui ont beaucoup milité pour cette concurrence sont aujourd'hui un peu déçues et affirment ne pas s'y retrouver financièrement », explique la FNCCR.

Des tarifs réglementés rassurants

Car s'ils ne sont pas toujours plus intéressants que ceux proposés par le marché, les tarifs réglementés ont, selon la fédération, l'avantage d'être plus stables. « Les prix du marché peuvent varier de +15 à -15% sur un an, ce qui ne sécurise pas les clients. » D'où l'attachement des particuliers à la réversibilité possible de revenir aux tarifs réglementés après avoir testé le marché et des entreprises au Tartam (tarif transitoire situé entre le prix réglementé et celui du marché). Des projets de loi pour leur maintien sont d'ailleurs en discussion actuellement.

Autres explications à leurs réticences : «les Français ont tendance à confondre les fournisseurs et les réseaux de distribution (ERDF et GRDF). Ces derniers sont les responsables des dysfonctionnements dans la distribution», affirme la FNCCR. Le temps de coupure d'électricité s'est en effet dégradé pour atteindre 89 minutes en 2009, en hausse de 11% par rapport à 2008 (78 minutes). En comptant les événements exceptionnels comme la tempête Klaus, le temps effectif de coupure a été de 198 minutes. Une détérioration du service due selon la FNCCR à la baisse des investissements d'EDF dans le réseau entre 1995 et 2005 : «les coupures actuelles sont le résultat d'un manque de l'ordre d'un milliard d'euros par an».

Des intellectuels et des économistes de gauche dénoncent la réforme des retraites. (08.04)

Le Monde - 07.04

A quelques jours de la remise du rapport du Conseil d'orientation des retraites (COR), l'association Attac et la Fondation Copernic rendent public un appel, mercredi 7 avril, à la Bourse du travail de Paris.

Quelque 370 personnalités issues de la gauche syndicale, politique, associative mais aussi des milieux des économistes et des sociologues, y dénoncent "le coup fatal au système de retraites par répartition" et appellent à "une vaste mobilisation citoyenne" pour défendre une autre voie.

Les pétitionnaires s'en prennent sans ambages aux réformes du gouvernement envisageant la suppression de l'âge légal de départ à la retraite à 60 ans, la remise en cause du calcul des pensions sur les six derniers mois d'activité dans le secteur public et l'allongement de la durée de cotisation.

Ils mettent également en cause les travaux du COR qui préconiseraient la mise en place d'un système par points. "Il s'agirait, dénonce le texte, de ne plus avoir à assurer un taux de remplacement de salaire défini à l'avance et de faire de la variation du niveau des retraites le moyen d'équilibre financier des régimes."

Pour ces contestataires, toutes ces pistes mèneraient à "une régression sociale", dues non aux contraintes démographiques invoquées mais à la logique de réduction des dépenses publiques à l'oeuvre depuis des mois. Ils suggèrent donc d'inverser le raisonnement économique pour renflouer le système et préconisent, notamment, "l'accroissement des prélèvements sur la richesse produite".

Les besoins supplémentaires de financement auraient été estimés par le COR, en 2007, de 1 à 2 points du produit intérieur brut (PIB) jusqu'en 2050. Une augmentation "réalisable" au regard de "l'explosion des dividendes", qui sont passés de 3,2 % à 8,5 % du PIB dans les dernières vingt-cinq années, insistent les signataires.

"Le financement des retraites est possible à condition d'en finir avec l'actuel partage éhonté de la richesse au bénéfice des revenus financiers", écrivent-ils encore. Ils appellent la gauche à faire "sauter ce tabou" et faire ainsi un choix politique "de justice et de solidarité".

L'appel, signé par les trois syndicats les plus en pointe sur le dossier - CGT, FSU et Solidaires - et la gauche radicale comme le PCF, le NPA et le Parti de gauche, a rallié également les Verts en la personne de Cécile Duflot, leur secrétaire nationale, et quelques figures socialistes, proches de Benoît Hamon, comme Razy Hammadi, Régis Juanico ou le député européen Liem Hoang-Ngoc.

Le texte porte aussi les signatures de prestigieux sociologues tels Robert Castel, Luc Boltanski, le philosophe Patrick Viveret ou de personnalités tels l'écrivain Susan George, la présidente du Syndicat de la magistrature, Clarisse Taron, et l'animateur du collectif Sauvons la recherche, Georges Debrégeas.

Mais ce sont surtout les quelque 90 économistes présents qui donnent un crédit particulier à l'initiative. On y retrouve des noms connus du milieu de la recherche économique, peu habitués à ce type de démarche engagée : André Orléan, Olivier Favereau et François Eymard Duvernay, fondateurs de l'Ecole de la régulation, Henri Sterdyniak, spécialiste des retraites à l'Observatoire français des conjonctures économiques (OFCE), Jean Gadrey, ancien membre de la commission Stiglitz sur les indicateurs de richesse.

L'appel marque ainsi un retour des intellectuels dans le débat politique qu'on n'avait guère plus vus depuis l'appel de solidarité avec les grèves de 1995 de Pierre Bourdieu.

Au-delà de la collecte de signatures connues, les initiateurs entendent contribuer à "une vaste mobilisation citoyenne pour stopper cet engrenage". L'appel devrait servir de support à des réunions publiques et des comités locaux. "Nous cherchons à créer un courant d'opinion sur le fond du sujet capable de montrer qu'il y a d'autres solutions", explique Pierre Khalfa, de l'union syndicale Solidaires.

Reste que l'initiative risque de mettre en lumière les divisions de la gauche. Contactée, la direction du PS n'a pas donné suite. Difficile de trouver une position de consensus sur la défense du système existant quand François Hollande ou Manuels Valls se sont ouvertement

prononcés pour un allongement de la durée de cotisation.

Grève SNCF: 36,8% de conducteurs et 38,7% des contrôleurs en grève. (08.04)

20minutes.fr - 07.04

Les conducteurs et les contrôleurs sont motivés. La direction de la SNCF a indiqué avoir recensé mercredi matin 36,8% de conducteurs en grève, 38,7% des contrôleurs mais 8,82% de grévistes sur l'ensemble du personnel de l'entreprise, au début d'une grève reconductible à l'appel de la CGT et de Sud-Rail.

Le point sur le trafic SNCF, c'est par ici pour mercredi, par là pour jeudi

Le préavis de grève de la CGT ne couvrait que les conducteurs, les contrôleurs et les agents du fret. Celui de Sud-Rail couvrait l'ensemble du personnel.

«Pas complètement significatif»

Le directeur des ressources humaines de la SNCF, François Nogué, a expliqué en conférence de presse que le chiffre global de 8,82% n'était ainsi «pas complètement significatif».

A titre comparatif, le 3 février, lors de la première grève nationale de l'année à la SNCF, la direction avait compté 28,4% de grévistes parmi l'ensemble du personnel, la CGT 35,65%, alors que ce jour-là les quatre principaux syndicats de l'entreprise avaient appelé à cesser le travail.

Le 23 mars, journée d'action interprofessionnelle, il y avait eu 28,3% de grévistes selon la direction, 32,45% selon la CGT, avec des préavis des quatre mêmes syndicats.

Nouvelle journée de mobilisation des personnels des crèches jeudi. (08.04)

AP - 07.04

Le collectif "Pas de bébés à la consigne", regroupant syndicats et associations opposés au projet de décret assouplissant les conditions d'accueil dans les crèches, appelle à une nouvelle journée de grève et de manifestations jeudi.

A Paris, une manifestation est prévue jeudi matin à partir de 10h des abords du RER Port-Royal et jusqu'au ministère de la Famille.

Le collectif a été reçu le 26 mars par le cabinet de la secrétaire d'Etat à la Famille Nadine Morano, sans obtenir satisfaction. "A notre demande de retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et d'un plan d'urgence pour l'accueil de la petite enfance, le gouvernement persiste à faire la sourde oreille. Aucune annonce ne vient répondre à ce jour aux exigences des professionnels et des parents", dénonce le collectif dans un communiqué.

Outre le retrait du projet de décret, dont la parution au "Journal officiel" est prévue en juin, le collectif exige "l'amélioration des taux actuels de professionnels qualifiés et des ratios d'encadrement", et "un plan ambitieux de formation de professionnels qualifiés pour créer 400.000 places d'accueil manquantes".

Il demande également "l'accès des professionnelles ayant un CAP petite enfance et des assistantes maternelles agréées qui le souhaitent aux formations d'auxiliaire de puériculture pour travailler en structure collective", et le rétablissement des postes d'enseignants supprimés dans les maternelles pour permettre la scolarisation dès deux ans pour les familles qui le souhaitent.

Le 11 mars dernier, précédente journée d'action à l'appel du collectif, les personnels des crèches s'étaient massivement mis en grève -avec la fermeture de centaines d'établissements dans toute la France- et avaient manifesté dans une trentaine de villes. A Paris, un cortège avait rassemblé entre 4.500 et 10.000 personnes selon les sources.

Ce projet de décret, présenté début février au conseil d'administration de la Caisse nationale des allocations familiales (CNAF), permet d'abaisser la proportion minimale de professionnels qualifiés de la petite enfance de 50% à 40% dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans, et d'augmenter la capacité d'accueil "en surnombre" en fonction de la taille des établissements.

La rédaction de VSD en grève. (08.04)

Nouvelobs.com - 07.04

Selon un communiqué de la Société des Journalistes de VSD et de l'intersyndicale SNJ, SNJ-CGT et FO de Prisma Presse, daté du mercredi 7 avril, les salariés de VSD contestent le projet "low-cost" de la direction présenté le 2 décembre dernier proposant un nouveau projet éditorial pour le titre et la suppression de " 20 pages rédactionnelles pour les remplacer par 20 pages de programmes et grilles TV réalisées par le pole TV de Prisma Presse".

L'éditeur Prisma Presse a soumis le 18 décembre dernier, au Comité d'entreprise un Plan de Sauvegarde de l'emploi prévoyant " 26% de suppression de poste parmi les CDI, soit 13 postes".

Plan alternatif

Le CE tente de bloquer depuis cette date le plan. Il propose un projet alternatif "fondé sur les recommandations économiques de son expert, et les propositions éditoriales de la rédaction", selon le communiqué.

Face au refus de la direction de prendre en compte cette alternative, "la rédaction de VSD demande par conséquent à l'éditeur une présentation de la nouvelle formule et la reprise des négociations sur les suppressions de poste prévues par le plan de sauvegarde de l'emploi présenté au Comité d'Entreprise".

Le communiqué précise que "la rédaction de VSD a voté la grève : 33 pour, 2 abstentions, 6 contre, sur 41 journalistes présents."

En avril 2009, l'hebdomadaire VSD avait lancé une nouvelle formule.

Les Sodimatex renouvellent leurs menaces. (08.04)

20minutes.fr - 07.04

Les négociations ne progressent pas selon eux, alors les ouvriers de Sodimatex, à Crépy-en-Valois ont repris position dans leur usine, selon leparisien.fr. Les employés du fabricant de moquette ont allumé des feux et menacent de nouveau de faire sauter leur usine.

Les négociations avaient repris dans l'après-midi, sous l'égide d'un conciliateur, dans un climat tendu, en raison de la présence de l'ancienne directrice du site, aujourd'hui DRH France du groupe Trèves, dont les représentants des salariés ont obtenu le départ.

Selon leparisien.fr, la direction leur propose une prime supra-légale de 3.200 euros alors que les salariés réclament 21.000 euros d'indemnités.

«Un coup de téléphone et (la citerne) peut être réarmée tout de suite»

Les salariés s'étaient retranchés dans l'usine jeudi dernier, après une intervention des forces de l'ordre qui avaient dispersé à l'aide de gaz lacrymogènes une manifestation aux abords du site. Ils avaient ensuite menacé de faire exploser une citerne de gaz.

Un accord de méthode avait été conclu dans la nuit de vendredi à samedi, relançant les négociations avec la direction et suspendant la menace de destruction de l'usine.

Eric Lemoine, représentant des salariés, a prévenu mercredi que la menace pourrait être réactivée rapidement. «Un coup de téléphone et (la citerne) peut être réarmée tout de suite», a-t-il dit, en précisant que l'usine, fermée, était toujours occupée par des employés.

Retraites. Les grandes manoeuvres. (09.04)

lepoint.fr et Reuters - 08.04

1- Nicolas Sarkozy annoncera les grandes lignes de la réforme des retraites fin mai-début juin, a-t-on appris auprès de l'Élysée.

L'Élysée n'exclut pas que, dans le cadre de cette réforme, un "effort" soit demandé aux bénéficiaires du bouclier fiscal, qui limite à 50% des revenus totaux d'un contribuable le montant total de ses impôts directs.

"Quand on ouvrira le débat sur les retraites, on voudra peut-être faire quelque chose à un moment ou à un autre pour que la réforme soit perçue comme absolument juste", explique-t-on de même source. (Reuters 08.04)

2- François Fillon a annoncé jeudi devant les sénateurs qu'il proposerait "le plafonnement ou la suppression de niches fiscales et sociales" afin de réduire le déficit public.

Réponses d'internautes : "Au lieu de toucher le bouclier fiscal et d'imposer d'avantage les riches, on va faire payer les français moyens et les retraités" ou encore "François Fillon a annoncé qu'il proposerait le plafonnement ou la suppression de niches fiscales et sociales afin de protéger le bouclier fiscal de Sarkozy". (lepoint.fr 08.04)

On a bien compris que la polémique orchestrée par les représentants du capitalisme de l'UMP et du PS sur le "bouclier fiscal" et les "niches fiscales" devrait servir à justifier et à faire passer la contre-réforme des retraites. Pas sûr que la classe ouvrière tombe dans le panneau, elle qui n'en fait plus qu'à sa tête après avoir rejeté tous les partis institutionnels.

Démissions en série à la direction du NPA. (10.04)

Libération.fr et AFP - 09.04

Environ 10% des membres du Conseil politique national (CPN), «le parlement» du NPA, ont démissionné récemment de leur fonction. La moitié d'entre eux quittant également le parti, selon la direction du NPA qui dément toutefois toute «chute vertigineuse» du nombre de ses adhérents.

Sur les 191 membres du CPN du NPA, «18 départs ont été constatés» après les régionales, souvent pour des questions de «divergences politiques», et «environ la moitié d'entre eux» ont également quitté le parti, a annoncé vendredi Ingrid Hayes du comité exécutif du NPA, interrogée par l'AFP.

Selon elle, «trois ou quatre ont rejoint la Gauche unitaire» de Christian Picquet (ex-NPA), une des composantes du Front de gauche PCF-Parti de gauche (6,5% des voix aux régionales contre 2,5% au parti d'Olivier Besancenot).

«C'est une usure qui n'est pas beaucoup plus élevée que dans n'importe quelle autre direction» de parti, a-t-elle tempéré. «On ne sent pas de grand mouvement du point de vue des adhérents eux-mêmes», a-t-elle affirmé.

«On reste sur l'estimation de 8.000 adhérents», il n'y a «pas de chute vertigineuse», a-t-elle fait valoir, tout en reconnaissant «la difficulté de mesurer exactement l'ampleur des départs».

«Une série de gens attendent le congrès [du 11 au 14 novembre, ndlr] pour prendre une décision», selon Mme Hayes: tout «l'enjeu» sera «d'arriver à relancer la dynamique du NPA» et «son projet de rassemblement».

Quant à la situation dans le Vaucluse où une scission s'est produite à la suite de la présence d'une candidate voilée sur la liste NPA en Provence-Alpes-Côte d'Azur, «il y a des comités qui, pour des raisons de divergences politiques, ne souhaitent plus fonctionner ensemble», a dit Mme Hayes, soulignant qu'il n'était «pas question d'exclusion».

«La tâche de la direction est de faire en sorte que tout le monde puisse à nouveau vivre ensemble» et «rassembler sur un projet politique», a-t-elle déclaré. Elle a renvoyé au congrès la question du voile qui divise fortement au sein du NPA qui est par ailleurs dans «une situation compliquée» d'un point de vue financier.

Commentaire.

Ce qui me plaît particulièrement, c'est l'*estimation* du nombre d'adhérents au NPA. La direction du NPA s'était engagée à en donner le chiffre exact en octobre 2009, une "*estimation*" plutôt optimiste fera l'affaire 6 mois plus tard. Comment prendre au sérieux un tel parti, franchement ?

Suite de la grève au Samu social de Paris. (10.04)

Libération.fr - 09.04

Travailleurs sociaux, animateurs de centres d'accueil, infirmières: ils sont une dizaine de salariés du Samu social, permanenciers du 115 (le numéro d'appel). Réunis au local CGT d'Ivry-sur-Seine, ils entamaient ce vendredi leur dixième jour de grève. Malgré une rencontre avec leur

direction ce matin, les grévistes ont décidé de reconduire leur mouvement jusqu'à mardi matin.

Les négociations bloquent sur la réévaluation des salaires et le paiement des jours de grève. Pas d'accord, mais quelques points positifs comme la possibilité pour les CDD de passer en CDI au bout de neuf mois d'ancienneté, l'aménagement d'un local syndical ou l'étude de la mise en place d'un soutien psychologique.

Pour la première fois depuis sa création en 1993, le Samu social de Paris, structure qui vient en aide aux sans-abri, doit faire face à un conflit interne. Sur les 600 salariés, une centaine serait en grève selon les syndicats, «40 à 60 personnes» selon la direction.

«La situation était latente depuis longtemps, raconte Julie (1), salariée gréviste de 24 ans. On est la belle vitrine de l'Etat mais quand on lève le rideau, c'est honteux.» «L'institution lutte contre la précarité, mais elle en crée»

Naima est permanencière au 115. C'est de ce service qu'est partie la grève. «Au début, on protestait contre le projet d'enregistrement des appels, mais ça a été l'étincelle pour toutes les autres revendications», raconte la jeune femme de 26 ans.

Engagée en novembre, elle reçoit les coups de téléphone des sans-abris, sept heures d'affilés pour 1100 euros net par mois. «Je ne cours pas après la paye, si je suis là c'est par vocation. Mais aujourd'hui, je ne peux plus rester: le salaire que je gagne me met en difficulté. C'est ironique: l'institution lutte contre la précarité, mais elle en crée.»

Julie appartient aux équipes mobile d'aide (EMA) aussi appelées «maraudes», ces camions qui tournent dans Paris pour aller à la rencontre des SDF entre 20 heures et 5 heures du matin. Arrivée depuis dix mois, elle enchaîne son deuxième CDD.

«Je suis considérée comme une ancienne! Les salariés du Samu social restent en moyenne six mois: il y a du turn over à gogo, explique-t-elle. Nous sommes bien souvent le seul lien entre la société et les SDF. C'est un travail à long terme d'approche, de mise en confiance. Qui n'est pas facilité si les gens changent tout le temps.» «Nous faisons face à des situations délicates»

Parmi les revendications des «maraudeurs», une prime de risque. Physique et psychologique. «Nous faisons face à des situations délicates: nous pouvons nous retrouver avec des personnes agressives, armées ou psychotiques. C'est un métier usant: nous sommes confrontés à la misère au quotidien, et aux décès parfois de nos hébergés. Pour toutes ces situations, il n'existe pas de cellule de soutien psychologique ou d'espace de parole pour exterioriser.»

Le Samu Social de Paris est un GIP (Groupement d'intérêt public), financé par une kyrielle de tutelles, 70% publics et 30% privés. Parmi les financeurs, on trouve aussi bien l'Etat ou la Ville de Paris qu'EDF ou PSA Peugeot. Ce statut, pour Benjamin Klingler, représentant CGT et animateur dans un centre d'accueil de jour, est «une excuse à tout».

«Nous ne sommes pas soumis au code du travail, ni à celui de l'action sociale ou de la fonction publique territoriale», détaille le jeune homme de 24 ans. «Du coup, pas de convention collective et des conditions d'accueil de nos usagers, dans des locaux insalubres, défallantes.»

(1) Les prénoms ont été changés.

SNCF: Guerre d'intox autour de la grève. (10.04)

20minutes.fr - 09.04

CONTRADICTION - La direction affirme que le trafic va redevenir normal, mais les syndicats assurent qu'ils vont amplifier le mouvement...

Difficile de démêler le vrai du faux. Tandis que la SNCF annonce un retour progressif à la normale du trafic ce vendredi malgré la grève, la CGT et SUD prévoient l'amplification du mouvement et la poursuite des perturbations.

A la mi-journée, l'entreprise dénombre 5,29% de grévistes pour l'ensemble du personnel - 29,81% chez les conducteurs et 32,44% chez les contrôleurs - soit un repli par rapport à jeudi. De son côté, la CGT-cheminots recense 47 % de grévistes chez les conducteurs et 45% chez les contrôleurs.

Par ailleurs, la SNCF a relevé qu'il restait «une seule région au-dessus du seuil de 20%» de participation chez l'ensemble du personnel - le Languedoc-Roussillon (20,15%) - contre cinq la veille. L'entreprise a tout même suggéré à ses clients «de différer leur voyage au départ ou à destination du sud-est de la France», en raison non pas de la grève mais «des premiers chassés croisés des vacances.»

La situation va «redevenir quasi-normale»

Une explication qui ne convainc pas Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots : «La direction ne peut pas passer sous silence la mobilisation des roulants alors qu'elle demande aux voyageurs de différer leurs déplacements dans le sud-est», a-t-il déclaré à l'AFP, en rappelant que «la grève est toujours sérieuse.»

«La situation va s'améliorer pour redevenir quasi-normale», avait assuré ce vendredi matin un porte-parole de la SNCF. «Nous maintenons dans l'immédiat nos prévisions de jeudi soir», a-t-il ajouté: «la SNCF assurera 83% des TGV, 90% des Transiliens aux heures de pointe en Ile-de-France, 75% des TER, 75% des Intercités et 57% des TéoZ».

Le trafic international, selon le porte-parole, sera normal sur Eurostar, Thalys et sur les TGV à destination de l'Allemagne, mais 90% des Lyria et 50% des trains Artesia de jour circuleront. Et pour le week-end, la SNCF prévoit déjà d'augmenter le service».

«De l'intox»

Mais Didier Le Reste estime que ces prévisions sont «de l'intox» alors que «des trains sont supprimés à la dernière minute dans les gares et que les usagers restent à quai».

Après une rencontre infructueuse jeudi après-midi avec la direction, qui n'a pas voulu ouvrir de négociations, il a appelé les cheminots «à poursuivre et amplifier» le mouvement, devant une centaine de militants qui occupaient le hall du siège de la SNCF à Paris. Cependant, le directeur des opérations industrielles de l'entreprise, Jacques Damas, a estimé que les grévistes seraient moins nombreux ce vendredi.

Une mobilisation «importante»

Pour le premier syndicat de l'entreprise publique, la CGT, au contraire, la mobilisation est «importante». La participation a été même plus conséquente jeudi que mercredi. 40% des conducteurs et 43% des contrôleurs ont cessé le travail jeudi, selon la CGT, pourcentage que la direction ramène à 35,8% et 38,8%.

La CGT exige 2.000 nouvelles créations d'emplois, SUD demande l'arrêt des restructurations notamment dans le fret (transport de marchandises). Les assemblées générales de grévistes sur tout le territoire avaient reconduit jeudi le mouvement pour 24 heures.

Ces chômeurs qui travaillent cinq jours «gratuitement». (10.04)

Libération.fr - 09.04

Un dispositif de Pôle emploi permet aux entreprises de tester un demandeur d'emploi pendant 40 heures: l'entreprise ne paie rien, le chômeur touche son indemnité.

Pour les entreprises, c'est tout bénéfique: tester un demandeur d'emploi sans le payer pour voir s'il fait l'affaire. L'idée fait polémique depuis plusieurs jours, et les témoignages affluent de demandeurs d'emploi exploités par des chefs d'entreprise peu scrupuleux puis renvoyés sans un merci.

En cause: le dispositif d'Evaluation en milieu du travail préalable au recrutement (EMTPR), qui propose à un demandeur d'emploi en reconversion de travailler un maximum de 40 heures sur cinq jours en ne percevant que son indemnité chômage — et non un salaire de l'employeur. Avec tous les risques d'abus que comporte ce système.

En fait, le dispositif existe depuis de nombreuses années. Dès 2003, l'association Agir contre le chômage (AC!) la dénonçait dans son principe, conjointement avec l'Evaluation en milieu du travail (EMT) qui s'apparente à un stage dans le cadre d'une réorientation professionnelle. «Un intérêt médiatique est né mais nous en parlons quotidiennement depuis bien longtemps», s'étonne-t-on à Pôle emploi.

Le lièvre a été levé en mars par Gaël Guiselier, auteur sous pseudonyme d'un ouvrage sur les coulisses de Pôle emploi (1). Passé de l'autre côté du comptoir d'accueil de l'organisme public après une longue période de chômage, il s'était lui-même vu proposer une EMT en 2002, suite à une formation en informatique. «Ces dispositifs constituent une bonne idée, estime-t-il, mais ils tendent à être détournés de leur objectif premier par certaines entreprises».

«Si jamais on s'aperçoit d'un non-respect de la convention, on rompt immédiatement les liens avec l'entreprise fautive», se justifie-t-on à Pôle emploi. Mais le bilan a rarement lieu selon Gaël Guiselier, et quand un demandeur d'emploi se plaint du non-respect de la convention signée, c'est souvent parole contre parole. De quoi se sentir impuissant: «Si les plaintes deviennent récurrentes, je peux arrêter de proposer des EMTPR, mais l'employeur peut alors toujours passer par le biais d'un autre conseiller», explique-t-il.

Selon les chiffres de Pôle emploi, 30 000 EMT et 80 000 EMTPR ont été effectuées en 2009, avec concernant ces dernières un taux d'embauche de 50% dans les secteurs les plus recruteurs, comme la restauration. Aucun chiffre n'existe sur le dévoiement de cette méthode

d'évaluation, mais cette réalité sur situerait «à la marge».

Plusieurs secteurs seraient pourtant concernés, comme l'agriculture en période de cueillette ou la grande distribution pour des tâches d'inventaire ou de mise en rayon. Sans nier que des abus puissent survenir, Jean-Eudes du Mesnil, secrétaire général de la CGPME souligne que les PME ont très peu recours à ces dispositifs qu'il juge «relativement anecdotiques».

(1) Confessions d'une taupe à Pôle emploi, en collaboration avec Aude Rossigneux, Calmann-Lévy, 2010.

Commentaire.

Non ce n'est pas une "bonne idée", c'est intolérable de travailler sans être rémunéré en échange...

Un salarié sur trois travaille pour une grande entreprise. (10.04)

Reuters - 09.04

Les salariés français sont de plus en plus nombreux à travailler pour de grandes groupes, mais dans des sites qui se font plus petits, selon une étude diffusée par l'Insee.

L'étude distingue les grandes entreprises, qui englobent une ou plusieurs sociétés, regroupant elles-mêmes plusieurs établissements.

En 2006, 33% des salariés travaillaient pour une entreprise de plus de 1.000 personnes contre 27% en 1985. En revanche, 38% travaillaient sur un site comptant moins de 20 salariés contre 34% en 1985.

"Les entreprises ont grandi en rassemblant de plus en plus d'établissements", explique l'étude. "Ainsi, les salariés travaillent maintenant sur des lieux de production plus petits, mais ils dépendent plus souvent d'une grande structure".

Cette tendance reflète en grande partie la baisse de l'emploi dans les grands sites industriels et, parallèlement, la forte progression de l'emploi dans les services au sein de petits établissements, note l'Insee.

Entre 1979 et 2006, les effectifs de l'industrie manufacturière sont passés de 4,5 millions à moins de trois millions alors que l'emploi a plus que doublé dans les services aux entreprises.

"Les établissements du tertiaire étant plus petits que ceux de l'industrie, la taille moyenne des établissements a diminué. Malgré tout, entre 1979 et 2006, ces établissements se sont de plus en plus regroupés au sein de grandes entreprises", relève l'étude.

Dans le commerce de détail, qui employait en 2006 près de 1,8 million de personnes pour environ 250.000 points de vente, la tendance est également à la concentration avec d'une part une augmentation de la taille des points de vente et de l'autre la constitution de grands réseaux nationaux qui les regroupent.

Dans le commerce alimentaire, la part de l'emploi dans les petits établissements (moins de 10 salariés) a diminué au profit des établissements beaucoup plus grands (de 50 à 500 salariés), du fait du développement des supermarchés et hypermarchés.

En 2006, 29% des salariés du commerce de détail alimentaire travaillaient dans un petit commerce, contre 48% en 1979, et 71% dans un supermarché ou hypermarché.

Dans le commerce non alimentaire à l'inverse, les établissements de moins de 10 salariés concentrent toujours plus de 50% de l'emploi mais, avec le développement des grandes enseignes, les entreprises de plus de 1.000 salariés comptent maintenant environ 30% des effectifs du secteur.

Les salariés de Poly implant prothèse menacent de faire sauter leur usine. (11.04)

20minutes.fr - 10.04

Les salariés du fabricant de prothèses mammaires Poly Implant Prothèse (PIP), en liquidation judiciaire et soupçonné de fraude, occupent leur usine à La Seyne-sur-Mer, dans le Var. Ils menacent de la brûler si l'Etat ne leur vient pas en aide. Cocktails molotov

«On a fait des cocktails molotov et on a mis des produits hautement inflammables à l'entrée du site», a déclaré Eric Mariaccia, délégué du

syndicat CFDT. Les salariés ont également déversé plusieurs milliers de prothèses, vides ou pleines, devant l'entrée et faisaient brûler des pneus.

Le tribunal de commerce de Toulon a prononcé le 30 mars la liquidation judiciaire de la société PIP, laissant sur le carreau 120 employés. «Cela fait trois semaines que ça dure, on n'a aucune réponse de l'Etat. On veut que quelqu'un vienne nous voir pour débloquer des fonds d'urgence, car les gens licenciés ne toucheront plus rien pendant les deux mois de carence de Pôle Emploi. Et la seule personne habilitée à le faire, c'est le préfet», a ajouté le représentant syndical. Clère des salariés sur fond de fraude à la matière première

Les salariés réclament aussi de 10.000 à 15.000 euros d'indemnité par licenciement et la désignation d'un médiateur. Selon Philippe Mignoni, adjoint au maire de La Seyne (PCF) chargé du développement économique de la ville, une table-ronde devrait avoir lieu lundi en préfecture. «On ne peut pas voir partir un fleuron comme ça, c'est une société fiable au-delà de ses difficultés actuelles», estime-t-il.

La semaine dernière, l'Afssaps a retiré du marché les prothèses mammaires en gel de silicone de PIP, alertée par un taux de ruptures anormal et après la découverte d'une fraude inédite sur la matière première. La Santé publique du Chili a pris la même décision vendredi. PIP, qui exportait jusqu'à 90% de sa production, a été numéro trois mondial du secteur avant de connaître des difficultés financières. Le pôle «santé» du parquet de Marseille enquête sur cette affaire.

Une rallonge de 860 millions d'euros pour les chômeurs en fin de droits. (11.04)

Le Monde - 10.04

Le dossier des chômeurs arrivant en fin de droits en 2010 est en train de se débloquer. A moins d'un coup de théâtre qui semblait peu probable, l'affaire devrait être réglée dans les dix jours. L'Etat et les partenaires sociaux gestionnaires de l'Unedic sont convenus de participer ensemble à un plan d'un montant global de 1,6 milliard d'euros, dont 860 millions correspondent à un effort nouveau.

Pôle emploi estime à un million le nombre de chômeurs qui seront en fin de droits à l'Unedic en 2010, soit 150 000 de plus qu'en 2009. Les deux tiers de cet accroissement sont dus à la sortie de la couverture chômage de personnes ayant cotisé pendant des périodes courtes et qui, avant l'actuelle convention Unedic, n'étaient pas du tout indemnisées. Le tiers restant est dû à la crise. Sur ce million de personnes, 360 000 étaient menacées en 2009 de ne toucher aucun revenu personnel.

La CFDT et FO n'ont pas ménagé leurs efforts pour débloquer les discussions avec le gouvernement auquel elles avaient demandé, dans un premier temps, un assouplissement des conditions d'accès à l'allocation de solidarité spécifique (ASS) financée par l'Etat.

Dans le plan qui devrait être annoncé prochainement, trois types de mesures sont envisagés : des formations rémunérées, des contrats aidés dans le secteur -marchand et non marchand, la mise en place d'une allocation temporaire de crise d'une durée de six mois.

Les formations rémunérées, destinées à éviter, autant que faire se peut, le basculement des demandeurs d'emploi dans le chômage de longue durée et/ou dans la catégorie des "fin de droits", seront cofinancées par l'Etat et les partenaires sociaux, via le fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels et l'Unedic. Près de 140 000 contrats aidés dans le secteur marchand et non marchand seront réservés à ce public très fragilisé : il s'agit de quelque 80 000 contrats d'accès à l'emploi (CAE) déjà budgétés, et de plus de 50 000 contrats d'initiative emploi (CIE) nouveaux, mis en place par l'Etat. Enfin, comme le souhaitent les organisations syndicales, une allocation temporaire de crise d'une durée de six mois, va voir le jour : indépendante des ressources -éventuelles de la famille des chômeurs qui la percevront, elle constituera pour eux un ultime filet de sécurité.

Compétentes en matière de formation des demandeurs d'emploi, les régions seront également sollicitées. L'une des questions qui reste à trancher est de savoir comment les nouveaux dispositifs vont s'articuler avec les formations existant déjà sur le plan régional.

Si l'architecture globale du plan est désormais précise, une à deux réunions supplémentaires peuvent être nécessaires pour arrêter le détail du cofinancement. Les partenaires sociaux ne semblent, par exemple, guère désireux de financer les contrats aidés qui dépendent traditionnellement de la politique de l'emploi. Le Medef doit, de son côté, s'accorder en interne sur l'utilisation respective des fonds de la formation et de ceux de l'Unedic.

L'engagement de M. Sarkozy L'ensemble des mesures devrait permettre de répondre à l'engagement pris par le chef de l'Etat le 25 janvier sur TF1 : ne laisser aucun chômeur arrivant en fin de droits en 2010 "sans solution". Le secrétaire d'Etat à l'emploi, Laurent Wauquiez, qui ne participait pas aux dernières réunions avec les partenaires sociaux, devrait pouvoir annoncer dans les prochains jours le bouclage de l'opération. Le règlement du problème des chômeurs en fin de droit devrait contribuer à décriper le prochain sommet social.

Initialement prévu à la fin avril, ce rendez-vous élyséen a été repoussé au-delà du 1er mai, dont l'intersyndicale entend faire une grande journée de mobilisation. Il y sera beaucoup question d'emploi : l'idée est de recenser toutes les dépenses engagées dans ce domaine depuis le sommet social du 18 février 2009 organisé en pleine récession, de décider celles qu'il convient d'arrêter, celles qu'il faut poursuivre et celles qui pourraient voir le jour.

Les confédérations syndicales et l'ensemble du patronat s'inquiètent de la persistance de la crise et de la multiplication des plans de restructurations dans les entreprises, PME en tête. Elles ne voient guère de signe d'amélioration de la conjoncture.

Quatre demandeurs d'emploi sur dix ne sont pas indemnisés

Fin décembre 2009, Pôle emploi évaluait à 4,3 millions le nombre des demandeurs d'emploi, parmi lesquels figuraient 4 millions de chômeurs. Près de 40 % de ces demandeurs d'emploi n'étaient pas indemnisés, les 60 % restants étaient pris en charge par le régime d'assurance-chômage (1,8 million d'allocataires) et par le régime de solidarité (252 900). Lorsqu'un chômeur cesse d'être indemnisé par l'Unedic, il bascule en "fin de droits". S'il répond aux conditions d'activité et de ressources requises, il touche l'allocation de solidarité spécifique (ASS). Soit 460 euros par mois au lieu d'une allocation-chômage généralement plus élevée (1 421 euros en moyenne). Il peut aussi percevoir le revenu de solidarité active RSA, mais passe, dans certains cas, entre les mailles du filet. Parmi les 360 000 personnes menacées en 2010 de n'avoir aucun revenu, se trouvent 160 000 chômeurs de longue durée et 110 000 jeunes.

Retraites. Manipulation médiatique. Équité, équité : alignement du privé sur le public ! (12.04)

AP et Reuters - 11.04

1- Selon un sondage Harris Interactive diffusé dimanche sur RTL, huit Français sur dix sont favorables à une réforme du système de retraites, contre 18% qui la refusent, ils ne sont que 39% à être favorables à l'idée d'un recul de l'âge officiel de la retraite (contre 60% de refus)

Donc en fait Sarkozy ne ferait que relayer une revendication populaire, il ne serait pas à l'initiative de la remise en cause de nos retraites, c'est la plèbe qui la réclamerait, ainsi, ils marcheraient main dans la main. A défaut d'arguments convaincants, à l'aide de cette manipulation ils légitiment la contre-réforme des retraites en espérant que le prolétariat y adhèrera. Comment pourrait-il en être autrement, puisque c'est lui qui est demandeur, à ceci près qu'il ne donne pas vraiment le même contenu que Sarkozy à cette "réforme", puisqu'il est opposé à toute modification du système actuel. Toute manipulation a ses limites.

2- Invité du Grand Rendez-vous Europe 1/Le Parisien Pierre Moscovici a souligné que le Parti socialiste était "prêt" dans cette réforme des retraites à être "un acteur, un protagoniste". Si le chef de l'Etat et le gouvernement invitent des socialistes à des concertations, "nous nous y rendrons avec des propositions". Le PS offre ses services à l'UMP, il indique ici dans quel camp il se situe.

M. Moscovici a estimé qu'il n'y avait "pas de fatalité à ce qu'il y ait une augmentation des cotisations ou un allongement de la durée des cotisations".

"J'ai dit âge légal à 60 ans, je dis aussi choix". "Il doit y avoir un droit mais aussi un choix" et un "certain nombre de libertés" avec "presque des retraites à la carte". La carte, monsieur le philistin, c'est au-dessus de nos moyens !

Chacun sait que les "retraites à la carte" sert à camoufler l'alignement général de tous les salariés sur les conditions les moins avantageuses, en pire !

3- M. Moscovici a émis l'espoir que Nicolas Sarkozy et le gouvernement "auront la sagesse d'entendre dans ce pays la volonté d'équité qui est en train de monter d'une manière extraordinaire", reprenant à son compte la déclaration qu'avait faite Eric Woerth en prenant ses nouvelles fonctions : "Aucune réforme ne sera acceptable pour les Français si ce n'est pas une réforme marquée du sceau de l'équité". Donc même discours = mêmes intentions.

Selon un sondage Harris Interactive diffusé dimanche sur RTL, 82% des Français souhaitent que les régimes de retraite soient identiques pour les salariés du public comme pour ceux du privé. Dans quel sens ?

Cette référence à "l'équité" peut vouloir dire deux choses : 1- que les nantis seront mis à contribution pour financer les retraites pendant que la plèbe travaillera ou cotisera plus longtemps, chacun faisant un effort de son côté ; 2- qu'il faut aligner le régime des retraites des fonctionnaires sur le secteur privé.

Je propose au contraire d'aligner le privé sur le public en ajoutant le retour aux 37,5 annuités et les conditions de retraites antérieures à 1993. Nous devons défendre nos droits en prenant pour base uniquement nos besoins et nos aspirations, sans tenir compte de l'état dans lequel se trouve le capitalisme, c'est cela le combat classe contre classe.

Si la survie du capitalisme est incompatible avec la prise en compte de nos droits, il doit disparaître et céder la place au socialisme.

La majorité c'est nous, pas touche à nos retraites ! (13.04)

Libération.fr avec AFP - 12.04

Les Français sont hostiles à 56 % à un report de l'âge de départ à la retraite (fixé actuellement à 60 ans), 38 % se disant prêts à manifester ou à faire grève pour dénoncer un tel projet, selon un sondage TNS Sofres-Logica pour Europe 1 diffusé lundi.

A la question "quelle serait votre réaction si l'âge légal était repoussé d'un ou deux ans lors de la réforme des retraites ?", 56 % des sondés se déclarent "opposés" à cette mesure, tandis que 30 % se disent "plutôt favorables" et 9 % "tout à fait favorables". 5 % ne se prononcent pas.

Face à un éventuel report de l'âge légal de départ à la retraite, 38 % des Français affirment être "prêts à manifester ou à faire grève". Près d'un cinquième sont même "certains" de manifester (18 %) ou à faire grève (17 %).

Commentaire.

En partant de 30 millions d'actifs environ auxquels on peut ajouter 14 millions de retraités plus quelques millions d'étudiants, on arrive à un total situé entre 45 et 50 millions de travailleurs, prenons maintenant 56% de cette somme, on arrive à un chiffre compris entre 25 et 28 millions, si nous n'en conservons que 38%, cela donne entre 9,5 et 10,5 millions de travailleurs qui se disent prêts à se mobiliser pour défendre notre droit à la retraite. En admettant que ces chiffres soient faussés du fait qu'ils proviennent d'un sondage, divisons-les par deux, on arrive quand même à 5 millions de manifestants potentiels, on est donc très loin des quelques centaines de milliers qui se sont mobilisés le 23 mars dernier.

Cela pour dire que tous les discours sur la nécessité de créer "un rapport de force" favorable aux travailleurs servent d'une part, à nier la réalité qui vient d'être évoquée, à savoir que des millions de travailleurs sont effectivement prêts à passer à l'action contre le gouvernement, et d'autre part, à camoufler le double jeu des dirigeants des syndicats et des partis ouvriers qui soutiennent de fait le régime.

J'avais déjà eu l'occasion de dénoncer cet argument, j'expliquais que le problème n'était pas de créer "un rapport de force" favorable aux travailleurs parce qu'il existait déjà, mais de l'organiser pour qu'il sorte de l'ombre et surgisse sur l'arène politique...

Que n'avons-nous pas entendu sur la passivité des masses, leur apathie, leur manque de discernement, bref les travailleurs ne comprenaient rien à rien et n'étaient pas foutus de savoir ce qu'ils voulaient ou non, ce n'étaient pas franchement des moutons à tondre, mais d'indécrottables individualistes, pour ne pas dire d'incurables abrutis. Cela étant dit, il était facile aux uns ou aux autres de camoufler leur trahison ou leur incurie politique et d'arriver à la conclusion qu'il était pratiquement impossible d'organiser quoi que ce soit avec une telle bande d'arriérés ou de réactionnaires, de là à leur proposer une issue politique à la crise du régime, il ne fallait pas y compter, déjà qu'ils ne sont pas capables de mettre un pied devant l'autre, alors se projeter ainsi dans le futur, ce ne pouvait être que l'oeuvre de farfelus ou de gauchistes complètement à côté de la réalité...

J'expliquais également que pour nous la question était de donner un contenu et une perspective politique à ce "rapport de force" favorable au prolétariat, non pas pour les faire descendre demain dans la rue par millions parce que nous n'en avons pas les moyens, mais pour les organiser et construire le parti, car notre politique devait être subordonnée à ces objectifs, et non à l'attitude des appareils en tentant plus ou moins de les suppléer ou en leur lançant des appels, ce qui devait aboutir infailliblement à une impasse.

Comment ne pas voir que le refus de lier le combat pour la défense de nos retraites à la nécessité de chasser le gouvernement Sarkozy-Fillon-Kouchner et de s'attaquer aux fondements du capitalisme, ne peut conduire qu'à une nouvelle défaite, sans que ce combat ne nous permette de faire un pas vers les objectifs que j'ai cités précédemment ?

Pour tous les partis, plus ou moins sincèrement, l'objectif est de faire reculer Sarkozy sur les retraites et que la vie continue comme avant, selon certains, une défaite en appellerait forcément d'autres, et pour un peu on finirait bien un jour par avoir remplacé le capitalisme par le socialisme, sans même qu'on s'en soit aperçu dites-le, à moins qu'on ait abandonné cette perspective en cours de route sans le chanter sous tous les toits, ce qui revient au même.

Pour que notre droit à la retraite, au travail, à la santé, à l'instruction, au logement, etc., soit respecté ne faut-il pas remplacer l'Etat des banquiers ou de la Bourse par un Etat ouvrier ?

Retraites : Quelques réactions après le 12 avril. (13.04)

Libération.fr et Figaro.fr - 12.04

• Bernard Thibault (CGT) : le secrétaire général de la CGT a suspecté le gouvernement de vouloir mettre les syndicats devant «le fait accompli» sur la réforme des retraites, appelant les salariés à se mobiliser et à faire «un grand 1er mai». Il a mis en cause la méthode et le

calendrier prévus par le gouvernement. «Nous avons demandé (...) que le gouvernement programme une réunion avec l'ensemble des acteurs autour d'une même table, à savoir syndicats de salariés et organisations patronales » a-t-il expliqué accusant le gouvernement de refuser la création d'un vrai débat. Il a aussi affirmé qu'il était «hors de question d'accepter tout ce qui reviendrait à demander aux salariés de nouveaux sacrifices dans une période où ils sont déjà victimes d'une crise en matière de chômage (...) et de pouvoir d'achat». Pour lui «le maintien du droit de partir en retraite à 60 ans fait partie des dernières libertés des salariés».

- Jean-Claude Mailly (FO) : le secrétaire général de force ouvrière Retraites a d'ores et déjà prévenu qu'il n'était «pas négociable» pour son syndicat de toucher à l'âge légal de départ à la retraite fixé à 60 ans ni à la durée de cotisation. «Si le gouvernement (...) veut effectivement repousser le droit au départ à 60 ans, ou allonger la durée (de cotisation NDLR), le début des discussions, ça va être le début de la confrontation», a-t-il averti sur France 2, avant même d'être reçu par le ministre du Travail. Il n'est «pas question de devoir accepter d'une manière ou d'une autre de devoir travailler plus longtemps», même «parce que l'espérance de vie augmente», a martelé privilégiant la piste de l'augmentation des cotisations et la question fiscale en supprimant par exemple «certaines exonérations qui ont été faites ces dernières années, comme celle sur les plus-values de filiales», représentant «20 milliards (d'euros) en trois ans», selon lui.

- François Chérèque (CFDT) : le secrétaire national de la CFDT a critiqué l'agenda prévu par le gouvernement sur les retraites, jugé «trop court» pour une réforme de fond, et a réaffirmé son attachement à la retraite à 60 ans. Jouer sur les paramètres traditionnels risque «d'accentuer les inégalités qui existent dans nos systèmes de retraites», a-t-il expliqué, citant «ceux qui ont commencé à travailler jeunes, ceux qui ont un métier pénible, les inégalités entre les hommes et les femmes et ceux qui ont des parcours dans la précarité». La CFDT aurait souhaité «tout mettre sur la table, et étudier les différents systèmes de retraites par répartition qui existent en Europe pour voir celui ou ceux qui seraient les plus adaptés» à la situation française.

"Pour la CFDT, nous n'avons jamais nié qu'il faille rentrer dans un débat pour faire évoluer le système des retraites, mais nous avons toujours dit que sur la méthode le temps laissé à la concertation était très important", a déclaré M. Chérèque. (AP 12.04)

"On a un congrès début juin", a-t-il rappelé, "et on va mettre tous les éléments en débat pour discuter ensemble quels paramètres on peut bouger". (AP 12.04)

- Jacques Voisin (CFTC) : le président de la CFTC s'est dit inquiet de l'absence de proposition gouvernementale sur la question de nouveaux financements pour les systèmes de retraite, après son entretien avec Eric Woerth. «On a rien, rien sur la question des financements, rien sur l'élargissement de l'assiette», a-t-il déploré. «On a le sentiment que le ministre reste sur ses deux paramètres: l'âge et la durée de cotisation, et pas d'autres paramètres en perspective», a-t-il poursuivi en réaffirmant le refus de la CFTC de toucher à la retraite à 60 ans. Il a appelé à «l'élargissement de l'assiette des financements aux revenus du capital» et aux stock-options.

- Danièle Karniewicz (CFE-CGC) : la présidente de la Caisse nationale de l'assurance vieillesse (Cnav), également chargée des négociations au nom du syndicat de cadres (CFE-CGC), plaide pour un «bouclier retraite» qui garantirait un niveau minimum, c'est-à-dire un pourcentage du dernier salaire d'activité que chacun toucherait. «Il faut absolument qu'on trouve un consensus ensemble, pas pour dire sur quel levier on va jouer pour les retraites, mais pour dire quel niveau de retraite on veut préserver pour tous les salariés du privé», a-t-elle indiqué sur BFM radio. La CFE-CGC est le seul syndicat à prôner un report de l'âge légal de la retraite et à souhaiter mener une « réflexion sur la durée d'activité».

- FSU : le premier syndicat de la Fonction publique d'Etat, a annoncé dans un communiqué qu'elle s'opposerait à « de nouvelles régressions » en matière de retraites. Le syndicat, qui sera reçu par le ministre le 22 avril, affirme que le système des retraites doit permettre de «maintenir le niveau de vie» en garantissant une retraite dès 60 ans et plus précoce pour les métiers considérés comme particulièrement pénibles. «Depuis 2003, les réformes ont conduit à de fortes dégradations et à la baisse des pensions, pénalisant particulièrement les femmes, les salariés qui ont connu le chômage, la précarité, le temps partiel », insiste la FSU. Selon le syndicat, dans la Fonction publique, «les personnels ont dû retarder leur départ à la retraite de six mois en moyenne et ont vu dans le même temps leur taux de pension diminuer de 1,5%».

- Laurence Parisot (Medef) : la présidente du mouvement patronal a estimé lundi qu'il ne fallait pas «continuer à résoudre la question des retraites par une augmentation régulière des cotisations» patronales ou salariales. Elle s'est cependant refusée à préciser quelles étaient les pistes privilégiées par le Medef avant que le Conseil d'orientation des retraites (COR) ne publie les simulations financières attendues mercredi.

- Jean-François Roubaud (CGPME) : le président de la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) a estimé qu'il faudra augmenter la durée du temps de travail » pour régler la question des retraites en France et s'est dit hostile à toute taxation supplémentaire. «J'ai proposé de l'indexer sur l'espérance de vie, on sera à 41 ans en 2012 et je pense que fixer 42 ans en 2020 paraît une mesure qui pourrait être raisonnable ». «On sait bien qu'on ne peut pas rester dans l'état où on est et qu'on rentre dans le mur si on ne change rien», a-t-il déclaré à l'issue d'un entretien avec le ministre.

- Jean Lardin (UPA) : le président de l'Union professionnelle artisanale (UPA) s'est déclaré hostile à «une augmentation des cotisations» retraite, en raison du poids des charges sociales, mais favorable à la mise à contribution «d'autres revenus que les revenus du travail ». «Nous demanderons que tous les revenus de ce pays puissent contribuer, à une proportion qui reste à déterminer, à équilibrer les comptes du régime des retraites », a-t-il ajouté. Il s'est dit ouvert à des négociations autour de l'allongement de la durée des cotisations ainsi que sur le

report de l'âge de départ à la retraite en tenant compte toutefois des publics qui ont commencé à travailler suffisamment jeunes.

- Jean-Michel Baylet, président du parti radical de gauche (PRG) a demandé à François Fillon de «consulter rapidement les partis politiques représentés au Parlement pour les associer aux travaux» sur les retraites. «Ils réclament en particulier que la réforme permettent à tout individu de disposer, à l'âge de la retraite, d'un revenu disponible au moins équivalent au Smic». «En tant que de besoin, ce revenu minimum garanti devra être financé par l'impôt», conclut-il.

Au PS, position et rappels.

- Benoît Hamon : le porte parole du Parti socialiste (PS) a dénoncé le «tabou du financement» des retraites, se prononçant pour une contribution sur les revenus financiers. «Aujourd'hui, il n'y a pas qu'une seule voie possible. Et le seul tabou qui subsiste dans ce domaine-là, c'est le tabou du financement (...) le gouvernement refuse l'élargissement de l'assiette des cotisations patronales», a regretté M. Hamon sur Europe 1. «Si vous allongez la durée de cotisation et qu'il est très difficile d'obtenir le nombre d'annuités suffisant pour avoir une retraite à taux plein, la conséquence immédiate, c'est la baisse des pensions», poursuit-il.

- Pierre Moscovici : Le député, qui pilote la convention du PS «pour un nouveau modèle de développement», préconise carrément «une remise à plat» du système actuel: «Tout doit être examiné.» Il regrette, au passage, que le gouvernement, sous prétexte de crise économique, parte du principe que «les ressources sont limitées». «C'est un carcan que le gouvernement veut imposer sur les retraites», a-t-il prévenu dimanche au Grand Rendez-vous Europe 1-Le Parisien. Il plaide pour le maintien à 60 ans de l'âge minimum de départ légal à la retraite: «Un ouvrier qui a commencé à bosser à 18, 19 ans, qui a une espérance de vie moindre qu'un cadre, doit pouvoir partir à 60 ans». Pour les autres, c'est «une question de bon sens, parce que ceux qui sont concernés par l'allongement du départ à la retraite, pour avoir le total de leurs annuités, ce sont ceux qui sont entrés tard dans la vie active», justifie-t-il.

- Vincent Peillon : Pour éviter de «s'en prendre une nouvelle fois aux plus jeunes, aux plus pauvres...», le député européen appelle, sur Radio J, à mettre «tout sur la table», notamment «les niches fiscales»: «Regardons ce qui a été donné aux uns et aux autres, l'accroissement des inégalités entre les revenus et le capital, regardons la fiscalité du patrimoine, les cotisations qui pèsent sur les retraites.» Vincent Peillon pose, par ailleurs, deux préalables: «Il y a deux choses qu'on ne peut pas faire: remettre en cause la retraite à 60 ans et, pire encore, allonger la durée de cotisations.»

- François Hollande : L'ancien premier secrétaire du PS concède, lui, sans détour, qu'il va «sans doute» falloir «allonger la durée des cotisations à mesure que l'espérance de vie s'allonge» mais propose de revoir les règles «tous les cinq ans» en fonction de «l'espérance de vie» et de «la pénibilité» des métiers. «On ne va pas faire une réforme pour toute la vie», explique François Hollande sur Canal +. Il y voit la condition pour «un dialogue constant» et pour «faire comprendre les règles»: «ça permet aussi de faire de la justice.» Pour le député, impossible en tout cas de faire l'économie d'une réforme: «Il faut faire en sorte qu'il n'y ait pas d'impayés pour les générations qui viennent ou que nous soyons obligés d'emprunter.»

- Manuel Valls : Le député-maire d'Evry, classée à la «droite» du PS, appelle à «un pacte national» sur cette réforme, «non seulement avec les partenaires sociaux mais aussi avec la majorité». Selon Manuel Valls, dans une interview au Monde, «le rôle de la gauche n'est pas de nier les changements démographiques ni de cacher l'ampleur des déficits». «La gauche peut défendre une retraite à la carte et l'allongement de la durée de cotisation», ajoute-t-il. Mais il pose quatre «conditions»: «augmentation du taux d'activité des seniors, prise en compte de la pénibilité, élargissement de l'assiette des cotisations et relèvement des petites pensions»

Accord à la Sodimatex: une prime extra-légale de 22.000 euros par salarié. (14.04)

AP - 13.04

Les négociations sur les indemnités de départ des salariés de l'usine Sodimatex de Crépy-en-Valois (Oise) ont abouti à un accord approuvé par les intéressés mardi soir, selon le ministère de l'Industrie. La direction va notamment verser une prime de 22.000 euros par personne en plus du montant légal.

Le ministre Christian Estrosi s'est déclaré "très heureux que la raison et le dialogue l'aient emporté" lors de ces pourparlers entre les syndicats et la direction de l'équipementier automobile Trèves, propriétaire de l'usine, qui se sont tenus à la préfecture de l'Oise, à Senlis. "L'accord approuvé par les salariés démontre une fois de plus que c'est en privilégiant le dialogue social sur les menaces et la violence qu'on obtient des résultats", estime M. Estrosi dans un communiqué. "La menace est une impasse. Le dialogue et la raison seront toujours les meilleurs alliés des salariés", assène-t-il.

L'accord, précise le ministère, représente "une amélioration significative de l'accompagnement des salariés avec, notamment, un financement à hauteur de 51.000 euros en moyenne pour chaque salarié en fonction de son ancienneté, dont 22.000 euros au-delà des indemnités prévues par la loi".

Début avril, après l'annonce de la fermeture de leur usine, une cinquantaine de salariés retranchés dans l'usine avaient menacé de faire

sauter une citerne de gaz s'ils n'obtenaient pas, notamment, une prime de licenciement en plus des indemnités légales. Les occupants avaient levé leur menace le 3 avril après la conclusion d'un accord de méthode avec la direction de Trèves lors de négociations en mairie de Crépy-en-Valois.

La direction confirme dans un communiqué que "l'accord prévoit une amélioration des mesures sociales, en plus de l'allongement du congé de reclassement de 4 à 9 mois, et un engagement sur le bon déroulement de la procédure d'information consultation". "Pendant cette période, les salariés seront dispensés d'activité tout en conservant leur rémunération", précise-t-elle.

PSA compte fermer son site de Melun-Sénart d'ici 2012. (14.04)

Reuters - 13.04

PSA annonce son intention de fermer progressivement d'ici 2012 son site spécialisé dans les pièces de rechange à Melun-Sénart (Seine-et-Marne) où sont employées 390 personnes.

Le constructeur automobile, qui a annoncé sa décision lors d'un comité central d'entreprise (CCE) le 20 avril, réalisera une grande partie des reclassements par mobilité interne et mettra en place un plan de départs volontaires pour le site, a précisé un porte-parole.

L'objectif du groupe est de concentrer la logistique mondiale de pièces de rechange pour Peugeot et Citroën sur le site de Vesoul et de créer un réseau de magasins de proximité pour les pièces de rechange, a-t-il précisé.

"Par rapport à ces deux axes, il n'y a pas de perspective pour le magasin relais de Melun", a-t-il dit.

Le porte-parole a ajouté que 100 postes seraient créés à Vesoul (Haute-Saône) et que des emplois seraient aussi créés dans les nouveaux magasins de proximité.

DBA va supprimer 142 emplois en Isère . (14.04)

Reuters - 13.04

La direction du groupe DBA (Dim, Playtex, Wonderbra) annonce son intention de fermer son site de La-Tour-du-Pin (Isère) et de renforcer celui d'Autun (Saône-et-Loire).

Cette organisation entraînerait, selon la direction, la suppression de 142 emplois, essentiellement parmi la force commerciale. Elle vise à faire face à une baisse des marchés au niveau européen, précise la direction dans un communiqué.

"Le site industriel d'Autun, premier site de tricotage français, serait renforcé et deviendrait la tête de pont du groupe DBA en Europe", précise-t-il.

La direction évoque un déclin du marché depuis deux ans ainsi qu'une "baisse des ventes de 25% en cinq ans des marques du groupe, en particulier pour Playtex France qui a perdu 7 millions d'euros en 2009". Dim fait face de son côté à "une érosion significative de ses résultats sur la même période".

Ce projet permettrait de réaliser des économies significatives nécessaires "pour doubler les investissements en publicité en Europe en trois ans", selon DBA. Aucun calendrier n'est encore proposé pour cette réorganisation.

Le groupe emploie 8.300 personnes à travers le monde.

Crèches: appel à une manifestation nationale le 29 mai à Paris. (14.04)

AP - 13.04

Le collectif "Pas de bébés à la consigne", a appelé mardi les professionnels de la petite enfance et les parents à une manifestation nationale à Paris le 29 mai pour exiger le retrait du projet de décret gouvernemental sur l'assouplissement des conditions d'accueil dans les crèches.

Dans un communiqué, le collectif, qui regroupe plusieurs dizaines d'associations et de syndicats opposés au projet de décret, appelle également à une nouvelle journée nationale de grève le 6 mai et demande à être reçu ce jour-là par Nicolas Sarkozy, les discussions avec la

cabinet de la secrétaire d'Etat à la Famille Nadine Morano étant dans l'impasse.

"Nous décrétons l'alerte générale pour la petite enfance et adressons solennellement au président de la République notre exigence de retrait du nouveau décret sur l'accueil collectif et d'un plan d'urgence pour la petite enfance", déclare notamment le collectif dans son communiqué.

En plus de la grève et de la manifestation nationale, le collectif annonce l'organisation "dans les tous prochains jours de plusieurs initiatives en direction des parlementaires et du président, permettant à tous les professionnels et à tous les parents d'exprimer directement leur rejet des mesures bradant la qualité d'accueil des tout petits".

Les personnels de la petite enfance se sont déjà fortement mobilisés les 11 mars et 8 avril, avec deux journées de manifestations et de grève qui ont entraîné la fermeture de centaines de crèches un peu partout en France.

Ce projet de décret permet d'abaisser la proportion minimale de professionnels très qualifiés de la petite enfance de 50% à 40% dans les établissements d'accueil d'enfants de moins de six ans, et d'augmenter la capacité d'accueil "en surnombre" en fonction de la taille des établissements.

Steelcase ferme un site en Alsace et supprime 105 emplois. (15.04)

Reuters - 14.04

Le groupe américain Steelcase, leader mondial du mobilier de bureau, s'apprête à fermer son usine de Marlenheim (Bas-Rhin) et à supprimer 105 emplois, apprend-on mercredi de source syndicale.

Les salariés du site, qui emploie 202 personnes, se sont mis en grève. "Ils nous ont annoncé carrément la fermeture du site au plus tard fin décembre", a dit à Reuters Joachim Macarro, délégué CFDT. "On a claqué la porte et Marlenheim s'est mis en grève. Les gens ne reprendront plus. On va se battre pour les indemnités", a-t-il ajouté.

La direction a confirmé la décision de fermeture, annoncée mercredi matin lors d'un comité central d'entreprise au siège de Schiltigheim, dans la banlieue de Strasbourg.

"Le marché du mobilier de bureau fait face à une crise sans précédent qui a des effets durables sur les volumes, les prix et la concurrence", dit-elle dans un communiqué.

La fermeture de l'usine de Marlenheim, qui fabrique des armoires métalliques et des plateaux en bois pour bureaux, répond, selon elle, à une stratégie de spécialisation des sites industriels et de suppression de certains doublons.

Les syndicats estiment que l'opération se soldera par la suppression de 105 emplois. La direction évoque pour sa part le transfert de 97 postes vers l'usine de Wisches, l'autre site de production alsacien du groupe, distant de 27 km, et la création de quatre emplois à Wisches et de 27 à Sarrebourg, en Lorraine. En Allemagne, 18 emplois seraient créés dans deux usines.

Steelcase a été confronté à une baisse de son chiffre d'affaires de 30% au cours du dernier exercice, clos le 28 février, et a connu une deuxième année de pertes consécutives.

"Nous nous engageons dans ce projet pour assurer notre avenir. Nous sommes confiants dans notre position de leader", a dit à Reuters Yvan Stehly, directeur financier de l'entreprise.

La CFDT craint de son côté que l'usine de Wisches ne soit elle-même condamnée à terme, au profit d'usines allemandes ou espagnoles jugées plus compétitives.

Steelcase, qui s'est développé en Europe en se mariant avec l'entreprise alsacienne Strafor, qu'il a fini par absorber en 1999, comptait près de 3.000 salariés en France il y a 10 ans. Après une succession de sept plans sociaux, il n'en emploie plus que 1.200 aujourd'hui.

Les salariés d'Essex retiennent le directeur d'usine. (15.04)

20minutes.fr - 14.04

«La direction a annoncé la fermeture du site le 29 mars lors du comité central d'entreprise à Paris. Le plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) proposé est insuffisant. Nous demandons que la prime supra-légale soit portée de 30.000 à 120.000 euros par salarié», a déclaré à l'AFP un

syndicaliste CGT d'Essex. Lire la suite l'article

«On attend des avancées de la direction sur les négociations. On ne bougera pas tant qu'il n'y aura pas d'avancées», a ajouté ce syndicaliste, affirmant que les salariés étaient prêts à jeter dans la Saône l'équivalent d'un demi-million d'euros de matériel.

Alain Thomas, le DRH, et Olivier Dalicieux, le directeur de l'usine, étaient retenus dans leurs bureaux depuis le milieu de l'après-midi. «Ils peuvent circuler dans le bâtiment administratif. On leur a apporté à manger. Mais s'ils essayent de sortir, ils seront retenus», a ajouté le représentant CGT.

La police est venue sur place constater la situation, avant de repartir, mais a refusé de donner la moindre information. Les salariés, qui se sont organisés par roulement, se préparaient à passer la nuit sur place.

Filiale du groupe coréen LG, l'usine Essex de Mâcon (connue sous le nom de MAFIT, puis, ELFIT, ALCATEL et NEXANS au fil des changements de propriétaire) emploie 86 salariés.

Travailleurs sans-papiers: "appel unitaire" d'organisations de gauche. (15.04)

AP - 14.04

Une dizaine d'organisations de gauche, parmi lesquelles les Verts-Europe Ecologie, le Parti communiste, le Parti de gauche et le Nouveau Parti anticapitaliste (NPA), ont lancé mercredi un "appel unitaire" en faveur de la régularisation des 6.000 travailleurs sans-papiers en grève depuis six mois.

Dans un texte commun, elles exigent que le ministre du Travail Eric Woerth "reprenne les négociations et rédige une nouvelle circulaire sur des critères simplifiés et harmonisés au plan national pour mettre fin à l'arbitraire préfectoral".

Les neuf organisations signataires (Alternative libertaire, les Alternatifs, Fédération pour une alternative sociale et écologique, Gauche unitaire, NPA, PCF, Parti de gauche, Parti communiste des ouvriers de France, Verts-Europe Ecologie) notent que ces travailleurs sans-papiers "cotisent, paient des impôts, n'ont aucun droit en retour et risquent quotidiennement l'expulsion".

Elles espèrent ainsi "renforcer des initiatives de mobilisation" comme "celles impulsées par les grévistes et les 11 organisations syndicales et associatives qui coordonnent le mouvement" et appellent à un rassemblement samedi sur la place de l'Hôtel de Ville de Paris.

Dans un communiqué, le Parti socialiste apporte son soutien à ce rassemblement, où il sera représenté par sa secrétaire nationale à l'Immigration Sandrine Mazetier, et appelle ses militants à y participer.

Les onze organisations syndicales et associations qui soutiennent ces sans-papiers depuis le lancement de leur mouvement, le 12 octobre 2009, sont: la CGT, la CFDT, Solidaires, la FSU, UNSA, Droits Devants!, la LDH, la Cimade, Femmes Egalité, Autremonde et RESF.

La privatisation de la régie de France Télévisions suspendue. (15.04)

Reuters - 13.04

France Télévisions annonce la suspension du processus de vente de sa régie publicitaire compte tenu des incertitudes concernant le maintien éventuel de la publicité en journée sur ses antennes après 2011.

Le groupe public de télévision a ouvert en février des négociations exclusives avec le consortium constitué de Lov Group, holding de l'homme d'affaires Stéphane Courbit, et de Publicis en vue de la cession de 70% de sa régie publicitaire.

France Télévisions s'était lancé à l'été 2009 à la recherche d'un actionnaire majoritaire pour sa régie publicitaire afin d'en pérenniser l'activité après la suppression de la publicité, effective après 20 heures depuis janvier 2009 et prévue pour être totale fin 2011.

"Le conseil d'administration du groupe France Télévisions a adopté une résolution recommandant la suspension des négociations exclusives engagées en vue de la cession de la majorité du capital de sa filiale France Télévisions Publicité", précise le groupe dans un communiqué. "Cette décision tient compte de l'incertitude substantielle entourant le maintien ou non de la publicité avant 20 heures."

Le groupe de télévision publique souligne la nécessité d'une "adaptation de la négociation exclusive engagée avec Lov-Publicis". La coentreprise détenue à 60% par Lov Group et à 40% par Publicis s'est engagée à négocier une participation de 70% dans France Télévisions

Publicité pour 20 millions d'euros.

"On suspend la négociation en attendant de savoir quelle est la nature des bouleversements, mais la motion ne remet pas en cause le caractère unique de la négociation", a dit à Reuters le député UMP Christian Kert, également administrateur de France Télévisions.

POINT D'ÉTAPE SUR LA PUB D'ICI FIN 2010

Un consensus a semblé se dégager lors d'une table ronde la semaine dernière à l'Assemblée nationale entre élus de la majorité et de l'opposition pour ne pas supprimer totalement l'an prochain la publicité sur le service public comme prévu par la loi.

Maintenir des écrans publicitaires de 6 heures à 20 heures permettrait de conserver des recettes qui ont atteint 404,9 millions d'euros en 2009 contre 260 millions d'euros budgétés à l'origine, ont souligné ces élus.

Ces performances publicitaires ont aidé France Télévisions à rééquilibrer ses comptes en 2009 avec trois ans d'avance sur son plan d'affaires. Le groupe a annoncé mardi un résultat net de 19,6 millions d'euros pour l'année dernière au lieu d'un déficit prévisionnel de 135,3 millions.

Les députés ont également fait valoir que la Commission européenne s'interrogeait sur la taxe de 0,9% sur le chiffre d'affaires des opérateurs télécoms prévue pour compenser le manque à gagner et qu'une hausse de la redevance paraîtrait malvenue en période de crise économique.

Le porte-parole du gouvernement, Luc Chatel, avait toutefois déclaré mercredi dernier qu'"à ce stade", la suppression totale de la publicité était toujours prévue pour la fin 2011.

Les députés semblent au moins avoir été entendus sur la nécessité d'avancer le point d'étape prévu par la loi en mai 2011 afin d'évaluer l'impact de la suppression de la publicité après 20 heures. La transmission du rapport du gouvernement au Parlement est désormais prévue d'ici le 30 septembre.

Aux incertitudes sur le financement de la suppression totale de la publicité sur France Télévisions s'ajoutent celles liées à la fin du mandat de son P-DG actuel, Patrick de Carolis, prévue en août prochain.

L'Élysée a coupé court dimanche à une rumeur sur une nomination imminente d'Alexandre Bompard, actuel patron d'Europe 1 (groupe Lagardère) à la tête de France Télévisions.

"Nous n'avons pas évoqué de nom au cours du conseil d'administration (pour un successeur à Patrick de Carolis)", a indiqué de son côté Christian Kert.

Retraites : réactions à l'annonce des projections du COR. (15.04)

d'A.P., AFP, Reuters et Lepost - 12 au 14.04

"Dramatisation", "catastrophisme", "campagne d'affolement injustifié": la gauche et les syndicats ont dénoncé mercredi les interprétations faites par le gouvernement à partir des projections du COR qui, dans son rapport sur le financement des retraites, prévoit un déficit de 72 milliards dans le meilleur des cas en 2050.

Le président du Conseil d'orientation des retraites (COR), Raphaël Hadas-Lebel, a reconnu mercredi lors d'une conférence de presse que les évaluations à long terme "n'ont pas le même degré d'exactitude" que celles à plus court terme.

"Nous ne sommes ni alarmistes, ni lénifiants. Nous ne cherchons pas à fabriquer des épouvantails, mais à livrer des éléments sur la réalité des besoins de financement", s'est-il défendu, refusant de participer à une "polémique", ce qui, a-t-il dit, n'est pas son "rôle". "Nous ne sommes inféodés à personne", a-t-il lancé, rappelant au passage que les partenaires sociaux siégeaient eux aussi au COR.

Rendu public et remis au Premier ministre mercredi, le rapport estime que le besoin de financement des régimes de retraite s'accroîtrait régulièrement à partir de 2015 pour atteindre à l'horizon 2050 un montant de 72 à 115 milliards d'euros si rien n'est fait, selon trois scénarios tenant compte des gains de productivité, du taux de chômage et de la démographie.

Dès 2020, en fonction des scénarios retenus, le besoin de financement serait compris dans une fourchette de 41 à 49 milliards d'euros.

Les réactions du gouvernement.

"Quand vous vivez plus longtemps, vous devez passer plus de temps au travail", a dit le ministre du Travail, Eric Woerth, qui veut présenter la réforme en septembre au Parlement.

Pour ce faire, il n'exclut ni de relever l'âge légal de la retraite, actuellement de 60 ans, ni d'allonger à nouveau la durée de cotisation nécessaire pour toucher une pension complète (41 ans en 2012), ni de combiner les deux.

"Les contraintes sont implacablement démographiques et c'est pourquoi nous avons besoin, non pas de mesures conjoncturelles et symboliques, mais de mesures structurelles", a dit le Premier ministre dans un discours lors de l'inauguration d'une usine Saint-Gobain, dans le Maine-et-Loire.

"Ne nous y trompons pas, la crise a aggravé le déficit, elle n'en est absolument pas la cause (...). Face à ce constat, nous sommes obligés d'agir, sinon notre système de retraites s'effondrera sous le poids des déficits", a-t-il prévenu.

Le rapport du Cor permet à chacun de "se faire une idée précise, et non discutable, de l'immense défi financier qui est devant nous", a estimé François Fillon.

Rappelant que le Cor avait été créé par l'ancien Premier ministre socialiste Lionel Jospin, il a souligné que le rapport avait été rédigé "par des hommes et des femmes qui représentent toutes les sensibilités politiques, syndicales".

Eric Woerth n'exclut pas quelques ajustements mais s'est opposé à toute hausse d'impôts et à toute augmentation générale des cotisations, une option également rejetée par le patronat.

Du côté du Medef.

Selon Mme Parisot, "même avec ces scénarios qui nous semblent peu réalistes, les besoins de financement du régime général sont au moins égaux à 100 milliards d'euros par an à partir de 2050". Certes, 2050 "c'est très loin" mais "il faut raisonner avec cette ligne d'horizon".

Elle a indiqué que "le taux de cotisation, salariés plus employeurs, a doublé entre les années 60 et aujourd'hui" pour passer "de 8% à plus de 16%" pour la vieillesse, la présidente du Medef s'est demandée "s'il n'y a pas un plafond de cotisation à envisager". C'est pourquoi "les scénarios qui imaginent des augmentations de cotisations ne nous semblent pas raisonnables", a-t-elle dit.

Mme Parisot a récusé implicitement tout alourdissement de la fiscalité sur les revenus financiers (plus-values boursières, stock-options...) en notant que "tout le fondement de notre système par répartition repose sur un mécanisme de cotisations liées au travail". "Si on aborde le sujet sous l'angle de la fiscalité, c'est totalement un autre système qui est envisagé (...), un bouleversement considérable".

Du côté des syndicats.

FO. "Personne ne peut faire des prévisions sérieuses en 2050. C'est Nostradamus là! C'est plus de l'économie!", a réagi de son côté le secrétaire général de FO Jean-Claude Mailly. Faire des projections de cet ordre "va servir à la propagande gouvernementale (...) pour dire: 'regardez c'est la catastrophe'", a-t-il déclaré mercredi sur Radio Classique.

La CGT, pour sa part, a dit s'inscrire "en totale opposition avec le catastrophisme des commentaires qui accompagnent depuis deux jours la publication du rapport". Ce dernier "démontre avant tout la dégradation de l'équilibre financier des retraites, sous le coup de la crise", ajoute l'organisation syndicale. Et "si les conséquences de la démographie à long terme ne sauraient être niées, elles sont parfaitement surmontables", estime-t-elle.

Pour la CGT, "il faut une nouvelle politique de l'emploi" qui "passe par une remise en cause du mode de croissance actuel orienté vers un accaparement de plus en plus important, par les actionnaires, des richesses créées". Et de réclamer "une réforme du financement de la protection sociale", passant par "la mise en oeuvre d'une contribution sur les revenus financiers des entreprises au même taux que la cotisation retraite des employeurs", et la remise en cause de certaines exonérations fiscales, position partagée par FO.

La CFDT juge, elle, que les montants évalués à l'horizon 2050 "traduisent l'impasse de solutions strictement paramétriques pour régler la question des retraites. Un recul de l'âge légal de départ serait à cet égard injuste, inefficace et sans commune mesure avec les enjeux". Et de plaider, comme la CGT, pour une mise à contribution des "revenus du patrimoine et des placements financiers".

Du côté des partis politiques.

PS. Le rapport du COR n'est qu'"un élément parmi d'autres de l'évaluation financière et ne doit pas être instrumentalisé pour imposer des choix de société", estime la première secrétaire du Parti socialiste Martine Aubry dans une tribune publiée par "Le Monde" daté de jeudi.

Elle accuse par ailleurs la droite de n'avoir jamais "pris la peine de soumettre les très hauts revenus, les produits du capital financier ou de la rente à l'impératif de solidarité", confirmant que le PS défendra "le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans (...) avec la possibilité de partir plus tôt pour ceux qui ont exercé des activités particulièrement pénibles".

M. Aubry dans une tribune au quotidien Le Monde, publiée mardi.

"Les socialistes seront au rendez-vous des contre-propositions" sur l'avenir des retraites.

"Nous serons fermes sur nos valeurs et inventifs pour trouver des solutions qui garantissent la pérennité et l'équité du système par répartition."

"Le gouvernement cherche à dramatiser pour imposer ses décisions à sens unique dans l'urgence quand il faudrait, comme le demandent les organisations syndicales, prendre le temps d'une véritable négociation pour trouver les voies d'une réforme juste et viable dans la durée."

"Les salariés et les retraités ne peuvent pas être les seuls sur lesquels reposent tous les efforts. Réformer les retraites suppose d'introduire sans tarder de nouvelles ressources dans le système. Ce qui ne signifie pas de peser sans fin sur les salariés ni de diminuer les pensions."

"Nous défendrons le maintien de l'âge légal du départ à la retraite à 60 ans – c'est-à-dire la possibilité de faire valoir ses droits à pension –, avec la possibilité de partir plus tôt pour ceux qui ont exercé des activités particulièrement pénibles."

"Les Français savent que l'accroissement de l'espérance de vie et une arrivée plus tardive sur le marché du travail nécessitent pour beaucoup un départ réel après 60 ans (...) Dans un marché du travail qui ne fait pas sa place aux seniors, combiné à l'allongement des durées de cotisation, cela se traduirait pour eux, avant tout, par une baisse des pensions que nous ne pouvons accepter."

"Le moment est venu pour la France de dire quelle part des ressources nationales elle entend consacrer au vieillissement. Aux retraites et à la révolution de la qualité des âges que nous voulons réussir. Soyons à la hauteur du futur."

Réagissant à la tribune de Mme Aubry, le porte-parole du gouvernement Luc Chatel a souligné que "l'état des lieux" du COR "semble dire qu'il y a urgence à agir". "Etre responsable politique, ce n'est pas jouer la politique de l'autruche, c'est prendre ses responsabilités, même si c'est difficile", a-t-il taclé, ajoutant: "Si d'aventure Mme Aubry a des propositions ou des idées sur ce sujet, le gouvernement est très ouvert en la matière".

"Il y a évidemment urgence à poursuivre la réforme des retraites", a répété de son côté le ministre du Travail Eric Woerth. "Martine Aubry a raison (sur ce point, NDLR). C'est pour ça que nous allons certainement parvenir, j'imagine, à un consensus avec le Parti socialiste. En tout cas, je le souhaite", a-t-il ironisé, en réponse à la Première secrétaire du PS.

Laurent Fabius a proposé mercredi que les banques, "compte tenu de leur responsabilité dans la crise", apportent "une contribution importante au financement des retraites" sous la forme d'une taxation de "plusieurs milliards d'euros par an".

Verts. Les Verts se sont prononcés mercredi pour un élargissement de l'assiette de cotisation afin d'assurer un financement des retraites reposant "sur une juste répartition des richesses".

PG. Dans un communiqué, le président du Parti de gauche Jean-Luc Mélenchon dénonce quant à lui "la campagne d'effolement injustifié à laquelle donne lieu la diffusion du rapport du COR". Il estime notamment que les projections de l'institution sont "très discutables démographiquement et économiquement".

POI. Page 2 du n° 93 d'Informations ouvrières. "Le Conseil d'orientation des retraites s'apprête à rendre publiques ses prévisions de déficit des retraites... pour 2050. 70, 100 milliards, et même 2 600 milliards (en total cumulé). N'importe quoi ! Et pourquoi pas 10 000 milliards, pendant qu'on y est ?

Question autrement plus sérieuse : combien coûte, non pas dans quarante ans, mais aujourd'hui, aux travailleurs et à la société tout entière, la loi du profit capitaliste ?" (...) "... il n'y aurait pas d'argent." (...) "Pas d'argent ?" (...) "Pas d'argent pour la Sécurité sociale..." (...) "Pas d'argent pour l'école..." (...) "Voilà la réalité des « réformes », pour le plus grand profit des patrons. Non, ce n'est ni indispensable ni inévitable.

Ce qui est indispensable, c'est l'augmentation générale des salaires et des retraites, c'est l'interdiction des licenciements. Défendre les retraites, c'est refuser tout consensus avec Sarkozy et les patrons, et mettre ainsi un coup d'arrêt à l'avalanche destructrice."

En lisant ces lignes on pourrait penser qu'en réalité les patrons et leurs représentants au gouvernement font preuve de mauvaise volonté et sont des égoïstes, mobilisons-nous pour leur forcer la main disent-ils... et ensuite la vie continuera comme avant. Est-ce cela le combat pour le socialisme ? A la Bernstein peut-être !

Des grévistes de la Caisse d'épargne ont retenu deux membres du directoire. (16.04)

Lemonde.fr - 15.04

Une centaine de grévistes de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France, qui protestent contre un plan social, ont retenu, jeudi 15 avril pendant quelques heures, deux membres du directoire dans l'un des sièges de l'entreprise, situé rue Réaumur à Paris. 'Les deux membres du directoire ont été libérés', sans négociation, a déclaré à l'AFP une porte-parole de la Caisse d'épargne d'Ile-de-France dans la soirée.

Quelque 16,5 % de salariés, selon la direction, avaient entamé une grève mardi, à l'appel de SUD et de la CGT, demandant notamment une 'prime de 3 000 euros', une augmentation mensuelle de 5,1 % 'avec un plancher de 140 euros' et déplorant 'la quasi-suppression de l'intéressement malgré des résultats commerciaux excellents'.

Ils dénoncent également le 'plan de réorganisation de la Caisse d'épargne Ile-de-France à échéance 2012', présenté en décembre en comité d'entreprise, qui prévoit la suppression de 551 postes, et réclament 'trois propositions d'affectation', là où la direction n'en offre selon eux qu'une seule.

200 emplois menacés par une nouvelle réorganisation chez GlaxoSmithKline. (16.04)

Lemonde.fr - 15.04

Après deux annonces de suppressions massives d'emplois en 2009, le groupe pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline (GSK) a annoncé mercredi 14 avril une nouvelle "réorganisation" de son activité, se traduisant en France par la fermeture du site de distribution d'Evreux (Eure), où travaillent environ 150 salariés, et par la suppression de 42 postes sur le site de production dans les activités administratives (comptabilité, informatique), également à Evreux (Eure). Dans ces mêmes activités, 15 postes seront transférés au siège français à Marly-le-Roi (Yvelines), sept seront créés.

GSK indique vouloir regrouper ses 22 centres de distribution européens sur quatre plate-formes qui seront chargées de l'approvisionnement de quatre grandes zones géographiques. La France devrait accueillir dès 2011 la plate-forme pour le stockage et la distribution dans les pays de nord-ouest de l'Europe. Mais cette activité sera externalisée et, précise GSK dans un communiqué, le choix de ce nouveau partenaire "n'est pas arrêté à ce stade". Ni le choix de la localisation géographique du futur site en France. Ainsi, le laboratoire indique que "les impacts éventuels en termes d'emplois" ne seront précisés que "dans les prochaines semaines", quand le futur prestataire sera choisi.

LICENCIÉ PAR GSK DEUX FOIS EN SEPT MOIS ?

"On nous a simplement annoncé que le site fermerait ses portes le 31 décembre, sans nous dire ce qu'on allait faire de nous. Est-ce qu'ils vont nous licencier ? Est-ce qu'ils vont nous transférer ? On nous dit qu'il faut attendre", explique l'un des salariés du site de distribution, Olivier Cantelou. "Mais le pire, c'est que 28 d'entre nous sont arrivés au centre de distribution en septembre après avoir été licenciés en mai dernier d'un autre site de GSK. Je peux pas croire que Glaxo me licencie une deuxième fois en sept mois !"

Au printemps 2009, GSK avait annoncé 800 suppressions d'emplois à Evreux, auxquelles s'étaient ajoutées à l'automne 440 suppressions supplémentaires, principalement chez des visiteurs médicaux, et 90 au siège de Marly-le-Roi. Olivier Cantelou avait fait parti de la première charrette. Licencié le 13 mai par GSK Connexion avant d'accepter une "offre valable d'emploi" moins-disante sur le plan salarial, dans un autre site de GSK. "On ne comprend rien à ce qu'ils font. Sur le plan social de l'an dernier par exemple, on voit des intérimaires embauchés à nos anciens postes, à quoi ça rime ?", s'emporte Olivier Cantelou, qui rappelle, amer, que son PDG, Andrew Witty, a touché 8 millions de livres de rémunération (en titres et en numéraires) cette année, soit une hausse de 76 % pour sa première année complète à la tête du groupe pharmaceutique mondial.

Installés devant le site, les salariés du centre de distribution se sont mis en grève jusqu'à lundi. Ils reprendront alors le travail "au ralenti", en attendant d'en savoir plus.

La pauvreté des personnes âgées ne bat pas en retraite. (16.04)

20minutes.fr - 15.04

En plein débat sur les retraites, le collectif Alerte, composé d'une quarantaine d'associations, a tiré la sonnette d'alarme sur la situation économique des personnes âgées. Ses porte-parole ont témoigné, mercredi, de la paupérisation croissante des aînés, qu'ils constatent quotidiennement sur le terrain. «Ils sont de plus en plus nombreux à solliciter un hébergement d'urgence, les centres d'action sociale ou les

soupes populaires...», note ainsi Jean-François Serres, secrétaire général des Petits Frères des pauvres.

Le fonds d'aide exceptionnelle mis en place en 2009 par l'association pour faire face aux conséquences de la crise est mis constamment à contribution pour permettre aux personnes âgées de boucler leurs fins de mois. La détérioration de leurs conditions de vie s'explique notamment par l'augmentation des dépenses courantes, due à la hausse des loyers et des tarifs de l'énergie, à l'alourdissement des dépenses de santé... Et ce, alors que les pensions de retraite augmentent peu.

Une bombe à retardement

Par ailleurs, les associations soulignent que l'Aspa (allocation de solidarité aux personnes âgées), minimum vieillesse accordé aux plus de 65 ans touchant une petite retraite (soit 677 euros par mois pour une personne seule), reste sous le seuil de pauvreté (900 euros par mois). Autre facteur aggravant la précarité: «la complexité des aides sociales qui dissuade souvent les personnes âgées de les demander, surtout lorsqu'elles sont seules et ne peuvent solliciter l'aide d'un tiers», indique Jean-François Serres.

Les associations ont également fait part de leurs craintes de voir cette paupérisation des retraités s'amplifier dans l'avenir. Notamment pour ceux qui auront connu des périodes de chômage non indemnisées, lors desquelles ils n'auront pas cotisé pour leur retraite. Une véritable bombe à retardement.

Georges Tron confirme qu'il y aura 34 000 fonctionnaires en moins en 2011. (16.04)

Lemonde.fr et AFP - 15.04

Le secrétaire d'Etat chargé de la fonction publique, Georges Tron, affirme dans Les Echos, jeudi 15 avril, que trente-quatre mille fonctionnaires d'Etat ne seront pas remplacés en 2011. "Nous continuerons (...) d'appliquer strictement le principe du non-remplacement d'un fonctionnaire sur deux l'an prochain à la fonction publique d'Etat. Cela correspond, grosso modo, à trente-quatre mille départs non remplacés", précise Georges Tron. Cent mille postes de fonctionnaire ont déjà été supprimés ces trois dernières années.

Cette même règle, ajoute-t-il, s'appliquera également aux opérateurs de l'Etat (Météo-France, musées, etc.), ce qui se traduira par le non-remplacement de deux mille postes en 2011, hors université. "Les ministères ne peuvent plus réduire leurs effectifs en les transférant à leurs opérateurs", souligne-t-il. A propos des collectivités locales, dont les effectifs ont augmenté, selon lui, de 330 000 fonctionnaires entre 2000 et 2007, une réflexion devra être conduite "pour modifier, voire inverser la tendance". Par ailleurs, le ministre précise que les premières négociations salariales triennales (2011-2013) dans la fonction publique débiteront en juin et se poursuivront en juillet. En 2009, rappelle-t-il, "le gain moyen de pouvoir d'achat des fonctionnaires [a été] de l'ordre de 3,4 %".

SEUIL DE REPRÉSENTATIVITÉ DES SYNDICATS

Il indique aussi qu'il sera "prudent" à propos du seuil de représentativité des syndicats de fonctionnaires, qu'il doit fixer par décret dans le cadre de la loi sur la rénovation du dialogue social, adoptée par l'Assemblée. "On touche ici à un équilibre interne et historique des syndicats qu'il convient de ne pas trop bouleverser", explique M. Tron.

"L'objectif du texte n'est pas de faire disparaître telle ou telle organisation, mais de renforcer un dialogue social responsable", insiste-t-il. Le texte sur la rénovation du dialogue social dans la fonction publique, qui fera l'objet d'un vote solennel le 27 avril à l'Assemblée, précise qu'à partir de 2013, un accord sera valide seulement s'il est signé par des syndicats représentant une base électorale de plus de 50 % de votants. Mais le seuil des voix en dessous duquel un syndicat sera éliminé n'est pas précisé dans le texte, et doit faire l'objet d'un décret. Ce texte transpose un accord signé à Bercy le 2 juin 2008 entre le ministère de la fonction publique et six organisations syndicales de fonctionnaires sur huit (CGT, CFDT, CFE-CGC, FSU, UNSA, Solidaires), qui ne précisait pas non plus le seuil de représentativité.

Le médiateur de Pôle emploi a démissionné. (16.04)

20minutes.fr - 15.04

Il a choisi son jour. Alors que Nicolas Sarkozy se rend ce jeudi dans l'agence de Gonesse pour un «point d'étape sur la mise en place de Pôle emploi», le médiateur de la structure a démissionné, selon une information du Figaro.

«Je n'ai ni les moyens ni le soutien nécessaires pour continuer à faire mon travail. La direction générale n'a pas vu l'intérêt de mon rapport parce qu'elle accepte mal toute forme de critique», aurait expliqué Benoît Genuini.

Le rapport en question, Benoît Genuini l'a rendu trois semaines plus tôt. Il y pointait de nombreux dysfonctionnements internes. «Ce rapport très intéressant n'a pas été autant relayé qu'il aurait pu l'être», a estimé le président CFDT de l'Unedic Gaby Bonnard.

Un peu plus d'un an de services

Le médiateur a eu «les moyens et les effectifs» pour travailler. «Un médiateur ne met pas en uvre ses préconisations, c'est à la direction de le faire», a rétorqué un porte-parole de la direction contacté par le Figaro.

Benoît Genuini était le premier médiateur du Pôle emploi, né de la fusion ANPE-Assedic. Il baisse les armes après un peu plus d'un an de service. La structure lui cherche désormais un successeur.

Retraites : A bas les privilèges, à bas le régime des banquiers ! (16.04)

ladepeche.fr, sauvegarde-retraites.org et Les Echos.fr - 14 et 15.04

Officiellement aligné depuis 2003 sur celui des fonctionnaires, le régime des députés et des sénateurs reste particulièrement généreux.

S'ils doivent justifier 40 annuités de cotisation pour toucher à partir de 60 ans une retraite à taux plein, ils disposent de la possibilité de cotiser double pendant quinze ans, au taux de 16,6 %, puis une fois et demie (11,77 %) pendant les cinq années suivantes. Cela leur permet de toucher une retraite à taux plein après seulement 22,5 ans de cotisation.

Un seul mandat suffit à assurer aux députés 1.557 euros de retraite mensuelle nette, 3 144 au bout d'un deuxième mandat, et 1.932 euros aux sénateurs.

Dans les faits, ils perçoivent respectivement, en moyenne, des pensions de 2.700 et 4.440 euros. Un système financé, dans le cas de l'Assemblée, par les cotisations des élus et, surtout, par le budget de l'Etat.

Si le régime de retraite des députés fonctionne par répartition, leur caisse n'est alimentée qu'à hauteur de 12% par leurs cotisations. Les 88% restant sont financés par une subvention votée par les parlementaires eux-mêmes et payée par l'Etat.

"Le régime des députés coûte aux Français la bagatelle de 52 millions d'euros par an sur les 60 millions de prestations versées", observe encore auprès de l'AFP Mme Dufrêche. "Le rendement de leur régime est imbattable: pour un euro versé, un député en touchera 6 au moment de la retraite, contre 1 à 1,5 pour un Français lambda", ajoute-t-elle.

Si le régime de retraite des députés fait appel aux fonds publics, les sénateurs se débrouillent très bien tout seuls. Toujours selon Sauvegarde retraites, leur caisse fonctionne en grande partie par capitalisation. Les cotisations couvrent 43% des dépenses, le reste étant financé par les intérêts de leurs placements. "Leur régime est tellement bien géré, soutient Marie-Laure Dufrêche, qu'elle était excédentaire de 575 millions d'euros fin 2008, ce qui leur permet d'assurer 23 années de prestations pour leurs 572 pensionnés (296 ayant droits directs, 271 veufs et 5 orphelins)".

Actuellement 46 % des parlementaires sont fonctionnaires, 20 % sont de professions libérales, 10 % des agriculteurs et dans le tiers restant nombreux sont ceux qui sont issus d'organismes détachés ou issus de la fonction publique. 83 % d'entre eux pratiquent le cumul des mandats...

Les députés ont substantiellement réévalué leur assurance chômage qui est portée de 6 mois à 60 mois. Très exactement, les « battus » d'une l'élection législative toucheront leur traitement mensuel à taux plein pendant six mois, puis l'indemnité, pudiquement appelée "revenu de transition", deviendra dégressive pendant quatre ans et demi : 70 % les six mois suivants, 60 % jusqu'à un an et demi, 50 % jusqu'à deux ans, 20 % au bout de quatre ans et demi.

Outre le fait que ces montants sont scandaleusement élevés par rapport au privé pour une cotisation ridiculement faible (0,5 % alors qu'elle s'élève à 2,4 % pour le salarié du privé et 4 % pour son employeur), ce qui choque le plus, c'est que cette indemnité constitue un plafond durant la période de cinq ans qui suivra l'échec à l'élection. Si le député battu, issu ou non de la fonction publique, retrouve un emploi moins bien payé, le différentiel lui sera versé selon le barème dégressif défini plus haut !

Un tel privilège, qui n'a d'assurance chômage que le nom, n'existe nulle part ailleurs en France.

Autre avantage dévolu aux parlementaires : en cas de décès, le veuf ou la veuve reçoit 66% de la pension du défunt, sans condition de ressources.

(source : ladepeche.fr, sauvegarde-retraites.org et Les Echos.fr 14 et 15.04)

A ce tarif-là, on comprend que plus d'un soit prêt à faire n'importe quoi pour figurer en bonne place sur une liste électorale et ainsi se faire élire.

La "révolution par les urnes" de Mélenchon, vous en comprenez mieux les tenants et les aboutissants ? Comme on comprend qu'il ne combatte pas pour l'abolition des institutions de la Ve République, tout s'explique comme toujours.

Les dirigeants d'Essex toujours séquestrés à Mâcon. (17.04)

Reuters - 16.04

Des tentatives de négociation ont à nouveau échoué vendredi à l'usine de fabrication de fils de cuivre Essex à Mâcon (Saône-et-Loire) où deux dirigeants sont séquestrés depuis deux nuits dans leurs bureaux.

La direction a demandé l'intervention des forces de l'ordre pour déloger les salariés qui occupent le site et retiennent le directeur et le directeur des ressources humaines de l'usine pour exiger des indemnités de départ substantielles.

"Nous venons d'apprendre par notre avocate qu'une assignation d'heure à heure a été déposée par la direction d'Essex auprès du tribunal de Mâcon", dit la CGT dans un communiqué. Une audience devait se tenir vendredi en fin de journée pour décider d'un éventuel recours à la force.

Les 86 salariés d'Essex, qui menacent de jeter dans la Saône du matériel et des bobines de cuivre, ont appris la fermeture du site de Mâcon en octobre dernier.

A la suite de l'intervention jeudi soir d'Arnaud Montebourg, député socialiste de Saône-et-Loire, une médiation sous l'égide du préfet avait été proposée et acceptée dans un premier temps.

Une rencontre devait avoir lieu vendredi après-midi à la préfecture avec Michel Mayoud, PDG d'Essex Europe, mais son principe a finalement été annulé par la direction.

Les syndicats dénoncent également la position du ministre de l'Industrie, Christian Estrosi, qui a jugé "inacceptable et révoltant" l'attitude des salariés d'Essex.

"Contrairement à ce qu'affirme le ministre, la totalité du personnel est dans l'action et a reconduit à une très large majorité la poursuite du combat", affirme la CGT.

Les syndicalistes de l'usine, qui se disent prêts à organiser une troisième nuit de séquestration, estiment que Christian Estrosi portera, au même titre que les dirigeants d'Essex, "l'entière responsabilité des conséquences de l'exaspération, de la détresse, et de l'amertume des salariés."

Les séquestrations de dirigeants d'entreprises par des salariés, qui menacent parfois de faire sauter des installations, pour obtenir de meilleurs plans sociaux se sont multipliées ces derniers mois en France. Plusieurs accords ont été trouvés après de telles actions, dont le dernier à l'usine Sodimatex de Crépy-en-Valois, dans l'Oise.

Les syndicats d'Essex réclament une révision complète du plan de licenciement et des primes de départ de 120.000 euros par personne. La direction proposerait 30.000 euros pour les salariés ayant plus de cinq ans d'ancienneté.

Le numéro deux du PCF veut retenir les démissionnaires . (17.04)

Lefigaro.fr - 16.04

«Jamais, depuis des décennies, le Parti communiste n'a eu la volonté d'entreprendre un tel chemin de rénovation. C'est un défi historique !» Pierre Laurent a les mains calmement posées sur la table et les intonations de sa voix ne changent pas : lentes et mesurées.

Pourtant, on le sent désireux de passer outre cette allure nonchalante qui fait la marque de fabrique du numéro deux du PCF. De celui qui a déposé jeudi sa candidature pour prendre la succession de l'actuelle secrétaire nationale du parti, Marie-George Buffet, au congrès d'étape de juin prochain. Pierre Laurent est donc en campagne.

Et pour cela, il tente d'enrayer les départs de ses «camarades» : les députés Patrick Braouezec, François Asensi et Jacqueline Fraysse ou des historiques comme Pierre Zarka ou Roger Martelli, lesquels ont décidé de quitter le PCF en dénonçant le «raidissement dans la pratique démocratique» d'un parti qui «n'a pas réussi à se transformer». En tout, quatorze démissions du conseil national.

Un projet «partagé» pour 2012

De son côté, l'ancien ministre Jean-Claude Gayssot a dit craindre «le pire» si son parti persévère dans son «entêtement à refuser une véritable métamorphose». À tous ceux-là et aux autres, tentés par le départ, à qui il a envoyé une «lettre ouverte» en forme d'appel, Pierre Laurent dit savoir «leurs exigences sur ces questions». «Ce n'est pas le moment de partir, leur écrit-il, au moment où nous allons déployer nos propres transformations.» «Votre place est avec nous, dans la construction de ces avancées», a encore lancé le numéro deux du PCF.

En marge d'un conseil national qui s'est tenu vendredi, il a clairement indiqué que cette mutation du PCF passait par le Front de gauche et par son ouverture au monde syndical et associatif. En début de semaine, Pierre Laurent s'est adressé à ses partenaires du Front de gauche : Jean-Luc Mélenchon (Parti de gauche) et Christian Picquet (Gauche unitaire). Il leur a proposé une «réunion au sommet» au plus vite pour discuter de la semaine de mobilisation sur les retraites début mai mais aussi de la présidentielle. Laurent veut débattre «autour d'un projet partagé» pour 2012.

Une campagne «petit bras»

Mais pas sur une candidature, tient-il à préciser alors que Mélenchon s'est jugé «capable» d'être le candidat commun. «Dans la crise, a-t-il dit dans Libération, c'est l'heure des personnes qui ont du caractère, pas des fromages pasteurisés ou des poissons lyophilisés.»

Question caractère, André Gerin, député PCF «orthodoxe» du Rhône, et cinq secrétaires fédéraux du Parti ont demandé à repousser le congrès de juin à décembre pour donner du temps au débat et coïncider avec le 90e anniversaire du congrès de Tours, qui a donné naissance au PC. Dans une lettre à Buffet, ils critiquent une campagne «petit bras» sur les retraites et «une cuisine sur fond de recomposition politique, une fusion-confusion PCF-Parti de gauche sans envergure».

Fin de l'occupation à l'usine PIP de La Seyne-sur-Mer. (19.04)

Lemond.fr et AFP - 18.04

Les salariés du fabricant de prothèses mammaires Poly Implant Prothèse (PIP) à La Seyne-sur-Mer (Var), en liquidation judiciaire et soupçonné de fraude, ont mis fin, samedi 17 avril, à une semaine d'occupation de leur usine qu'ils menaçaient d'incendier.

Réunis en assemblée générale, une majorité d'entre eux ont voté la libération des locaux et la levée de la menace d'incendier l'usine. 'Nous attendons maintenant que le préfet nous reçoive pour une nouvelle table ronde', a déclaré le délégué du personnel, Karim Gheniou. 'Il convient maintenant que la préfecture honore ses engagements, tant dans le délai de carence [avant le versement des indemnités de chômage], qui devrait être ramené à un mois, que dans les procédures spécifiques de reclassement et de formation', a-t-il ajouté.

La décision des salariés est intervenue après plusieurs heures d'échanges avec la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi, chargée par le préfet du Var 'd'une mission d'accompagnement et de pilotage'. Depuis huit jours, les quelque 120 salariés se relayaient sur le site pour obtenir 'un fond d'urgence pour compenser le délai de carence de deux mois' à Pôle Emploi. Ils réclament également 10 000 à 15 000 euros d'indemnités par licenciement.

La société PIP, qui a été numéro trois mondial du secteur avant de connaître des difficultés financières, a été placée en liquidation judiciaire le 30 mars par le tribunal de commerce de Toulon, laissant sur le carreau 120 salariés. Parallèlement, l'Agence des produits de santé (Afssaps) a retiré du marché des prothèses mammaires en gel de silicone de PIP, alertée par un taux de ruptures anormal. Une enquête a été ouverte au parquet de Marseille et des dizaines de plaintes ont déjà été déposées par des femmes porteuses de prothèses PIP. Une association, regroupant près de 200 d'entre elles, a été créée à Besançon.

"Nous n'avons pas besoin d'en promettre tant et plus" (F. Hollande). (19.04)

Le Monde - 17.04

Un discours de vérité. C'est ce que prône François Hollande, député socialiste de Corrèze et candidat aux primaires qui sélectionneront le candidat à la présidentielle de 2012. Sur les retraites, l'ancien premier secrétaire du PS se démarque d'une partie de la gauche, qui conteste le constat alarmant du Conseil d'orientation des retraites (COR). Sur l'état du pays, il prévient : "Nous n'avons pas pris la mesure de la gravité du choc économique." A Martine Aubry, qui veut développer "la société du bien-être", il répond : "On ne vit pas dans un monde édulcoré." En 2012, ajoute-t-il, le PS devra se concentrer sur quelques priorités - l'éducation, l'emploi, l'écologie - et redonner espoir aux jeunes.

Dans une récente tribune au Monde, Martine Aubry met en garde le gouvernement contre la tentation de "dramatiser" le débat sur les retraites. Partagez-vous son point de vue ? Considérez-vous les chiffres du Conseil d'orientation des retraites comme sujets à caution ?

Le Conseil d'orientation des retraites, c'est le gouvernement Jospin qui l'a mis en place. Je ne suggère donc pas de casser le baromètre sous prétexte qu'il annonce du mauvais temps. Bien sûr, je me demande moi aussi s'il est sérieux de se projeter aussi loin, en 2050. Il aurait mieux valu s'arrêter à 2020, voire à 2030. Mais sur le fond, cela ne change rien : la situation est grave, nous sommes confrontés à un déficit structurel lié à la faiblesse de la croissance, à l'arrivée à la retraite des générations nombreuses et à l'allongement de la vie. Quoi que ce gouvernement décide, il ne résorbera pas le déficit d'un seul coup. Il n'y aura pas de grand soir des retraites. Et sa prétention à en faire la grande réforme du quinquennat tient une nouvelle fois de l'illusion. Le financement des retraites concerne aussi bien la gauche que la droite. Il restera devant nous. C'est la raison pour laquelle je plaide pour un rendez-vous tous les cinq ans.

Une partie de la gauche et du PS estime que tout peut se régler par des prélèvements nouveaux. Martine Aubry relaie leur argument en jugeant urgent de trouver de "nouvelles ressources". Et vous ?

Oui, de nouvelles ressources sont nécessaires, notamment sur les revenus du capital et les bénéfices des banques. De même convient-il d'élargir l'assiette des cotisations à l'intéressement, à la participation et aux stock-options. Mais il n'existe pas des recettes miracles qui nous dispenseraient d'un effort contributif et productif pour préserver le niveau des pensions.

Il faut avoir conscience d'une chose : avec le niveau actuel du déficit public - plus de 8 % du PIB - les prélèvements que nous lèverons là, nous ne les mettrons pas ailleurs ! C'est pourquoi l'avenir des retraites ne peut se résoudre uniquement par l'impôt. Ne commettons pas la même erreur que celle du gouvernement, qui ne veut jouer que sur un seul paramètre : l'allongement de la durée de cotisation !

Pourquoi le PS tient-il à la défense de la retraite à 60 ans ?

Revenir sur ce principe infligerait une double peine aux salariés qui ont commencé à travailler tôt : ils seraient obligés de cotiser plus longtemps et pour une espérance de vie à la retraite plus courte. Ce serait aggraver l'injustice de notre système. La bonne position consiste à conserver l'âge de départ à 60 ans comme un droit, mais à adapter la durée de cotisation en fonction de l'allongement de l'espérance de vie et de la pénibilité. Si nous vivons plus longtemps, nous travaillerons plus longtemps.

Vos solutions sont proches de celles de Manuel Valls qui, comme Alain Juppé, plaide pour une union nationale sur le sujet.

Evitons les grands mots ! Sur ce sujet comme sur d'autres, il existe des différences entre la gauche et la droite. Mais cela n'exclut pas de faire preuve de responsabilité. Dans une société vieillissante, il faut arrêter d'arbitrer systématiquement en défaveur des jeunes. L'enjeu de 2012, c'est de leur donner toute leur place.

Que voulez-vous dire ?

Une élection ne se gagne pas clan contre clan, dans la stigmatisation, mais sur un thème fédérateur qui réconcilie les Français. Les classes moyennes et populaires ne retrouveront confiance dans la politique que si nous parvenons à leur démontrer que nous assurerons un avenir à leurs enfants. Si nous ne le faisons pas, c'est une explosion qui se prépare, pas seulement dans les banlieues et les quartiers. Une génération qui a fait des études, obtenu des diplômes et ne parvient ni à travailler, ni à s'installer, ni à se loger c'est insupportable. C'est ce qui explique cette défiance persistante à l'égard des décideurs, ce très haut niveau de pessimisme propre à la France. La jeunesse doit être notre projet. C'est pourquoi je lance l'idée d'un nouveau contrat de travail de cinq ans qui organisera un partenariat entre un jeune et un senior, un entrant et un futur sortant.

Martine Aubry défend un nouveau concept : la société du "care", autrement dit du bien-être, où chacun se soucie l'un de l'autre. Est-ce une façon de dépasser le débat sur les retraites ou de noyer le poisson ?

Disons d'accompagner le débat. La gauche a raison d'affirmer des valeurs collectives contre la marchandisation de la société et l'individualisme forcené. Tout ne peut pas être assuré par l'Etat, ou relever de la loi, nous sommes individuellement comptables de la façon dont fonctionne une société.

En même temps, je me méfie des slogans. On ne vit pas dans un monde édulcoré. Les marchés financiers ne sont pas des Bisounours. Les rapports de force existent. On n'a pas encore pris la mesure de la gravité du choc économique que nous vivons. Le centre de gravité du monde s'est déplacé vers la Chine et l'Inde. L'Europe est en état de faiblesse. Contrairement à ce que nous espérions, le marché n'a pas été mis en situation de faiblesse par la crise financière. Bien au contraire, il se venge contre les Etats. Ce qu'on attend des socialistes, c'est qu'ils énoncent clairement leurs choix. Et qu'ils puissent les traduire concrètement.

Dominique de Villepin, Alain Juppé sont en train de doubler Nicolas Sarkozy sur sa gauche. Ils prônent, comme vous, la réforme fiscale et l'égalité républicaine. Cela n'incite-t-il pas la gauche à gauchir son discours ?

Nicolas Sarkozy aura au moins eu une utilité : les valeurs républicaines sont à la hausse. Il aura fait la démonstration que l'argent, la confusion des genres, la réussite qui n'est pas forcément le mérite ne peuvent servir d'horizon, surtout dans une période de crise. Je me réjouis que cette lucidité touche une partie de la droite. Elle ne doit pas nous conduire à céder à la surenchère ou à en ajouter, sinon gare aux déconvenues. Nous hériterons en 2012 d'une situation comme jamais la gauche n'en a connue : faible croissance, endettement record et

compétitivité dégradée. C'est un quinquennat de redressement qu'il nous faut préparer.

Porter un discours sur les efforts à consentir, est-ce vraiment populaire ?

Ma démarche ne consiste pas à annoncer de la sueur, du sang et des larmes, mais à indiquer le chemin d'un espoir crédible. Pour gagner, nous n'avons pas besoin d'en promettre tant et plus. Nul n'y croirait, pas même les éventuels bénéficiaires. Nous devons donner du sens, annoncer trois ou quatre priorités : éducation, emploi, écologie, et surtout dire comment nous les financerons. La réforme fiscale est la condition de toutes les autres.

Avez-vous le sentiment que les débats engagés au sein du PS vont dans cette direction ?

N'évacuons pas les choix difficiles, ils nous reviendraient en boomerang.

Etes-vous prêt à une confrontation personnelle avec Martine Aubry sur ce sujet ?

Je suis, par les fonctions que j'ai exercées, attaché plus qu'aucun autre à l'unité du PS, mais elle ne doit pas être une facilité pour ne pas débattre des défis qui nous attendent. Il s'agit d'établir un socle commun entre nous. Ensuite, les primaires permettront non seulement de choisir notre candidat, mais de faire prévaloir une orientation et une méthode.

La gauche a-t-elle vraiment le temps de dépasser ses divergences pour construire un projet crédible en deux ans ?

Oui, mais à la condition que ce travail soit mené dès maintenant pour être réglé à temps. Nos partenaires, ce sont d'abord les écologistes. Parce qu'ils existent et parce qu'ils le veulent. Qu'ils décident ou non de présenter un candidat, un contrat de gouvernement devra être conclu avec eux avant même que la campagne présidentielle ne s'engage. Ça vaut aussi pour le Front de gauche. Cela suppose que chacun fasse rapidement la clarté sur son propre leadership et son organisation. Je ne crois pas à la possibilité de formaliser les convergences dans le tumulte de l'élection présidentielle, et je n'imagine pas la situation où il faudrait négocier des engagements fondamentaux pour le pays entre les deux tours.

Le calendrier tel qu'il se dessine au PS prévoit des primaires en octobre 2011. Cela vous convient-il ?

Non. Je ne sais qui il protège, mais je vois qui il affaiblit ; en l'occurrence notre candidat. Le meilleur calendrier, c'est juin 2011. Il permet de donner à celui ou à celle qui sera choisi le temps de rassembler les socialistes, de préparer la coalition majoritaire et de convaincre les Français. Rien que cela !

A droite, qui voyez-vous en 2012 ?

Je n'exclus plus que Nicolas Sarkozy soit contraint à renoncer. Son système est épuisé et les fondamentaux qui avaient fait son succès en 2007 se sont fissurés.

Je suis frappé par l'analogie entre la fin du giscardisme et celle du sarkozysme. Tous les deux avaient brandi la rupture, brisé des codes, pratiqué l'ouverture. Tous les deux ont été bousculés par la crise et ont connu cette dérive monarchique avec des entourages qui ont fini par se détruire de l'intérieur. Mais la victoire ne se construit pas sur une décomposition. C'est une force qui se lève pour faire mouvement.

A Paris, plusieurs élus quittent l'UMP pour le Nouveau Centre. (20.04)

LeMonde.fr - 19.04

Après la déroute de la droite aux régionales et les déclarations d'Hervé Morin, qui a laissé entendre qu'il pourrait être candidat en 2012, c'est au Conseil de Paris que les centristes donnent de la voix.

Plusieurs membres du groupe UMP ont décidé de quitter le parti présidentiel pour intégrer le Nouveau Centre. Jérôme Dubus, vice-président du groupe UMP, vient de rejoindre le groupe centriste Libéraux et indépendants, présidé par le sénateur Yves Pozzo di Borgo. Lynda Asmani, élue UMP du 10e arrondissement, et Eric Hélard, élu du 16e, avaient déjà fait de même.

Pour Jérôme Dubus, "les résultats des régionales ont apporté la preuve que la droite a besoin d'une réserve de voix au second tour pour remporter l'élection. En 2010, la droite unie a largement reculé par rapport à 2004, année où l'UDF et l'UMP étaient partis en campagnes séparées au premier tour".

Le parti présidentiel, par dérive autoritaire, ne donnerait plus la parole à son centre droit. "L'idée initiale, lors de la fondation de l'UMP, était de

créer un grand parti qui unirait le centre et la droite. Après sept années d'existence, il est autorisé de constater qu'il n'y a pas de courant de centre droit au sein du parti. Il existe un seul grand parti de droite", juge pour sa part Eric Héléard.

"Le mode de fonctionnement autoritaire de l'UMP était accepté tant que son chef menait à la victoire", note un autre élu parisien. La défaite de la majorité présidentielle lors des derniers scrutins a délié les langues. "Lancer un débat sur l'identité nationale à quelques mois d'une échéance électorale importante et, parallèlement, affirmer vouloir reconquérir l'Ile-de-France, c'est ne pas connaître cet électorat", estime Lynda Asmani. "La droite francilienne a fait campagne sur le Grand Paris de Christian Blanc, alors que la capitale est complètement absente de ce projet gouvernemental", souligne pour sa part Jérôme Dubus.

Au Conseil de Paris, le groupe centriste compte maintenant une douzaine de conseillers. Ils espèrent être rejoints par d'autres déçus de l'UMP.

FN-UMP, le retour de la question de l'alliance. (20.04)

Slate.fr - 19.04

La peur de perdre rend parfois les hommes déraisonnables. Alors que Nicolas Sarkozy chute dans les sondages et que ces sondages le donnent battu en 2012, certains élus s'interrogent tout bas sur la question d'une alliance avec le Front national. Et voilà que l'empoisonnante question des accords, ceux qui avaient mis le feu à la droite en 1998 revient doucement dans les têtes. Ses hommes et femmes politiques, pour la plupart issus de circonscriptions où le vote FN est fort, font le constat suivant: Nicolas Sarkozy a échoué à garder dans son giron les électeurs d'extrême droite.

Le chef de l'Etat, qui se vantait d'avoir «tué le Front» doit se rendre à l'évidence: ceux qu'il avait si habilement attiré par un discours à la fois sécuritaire et ouvriériste sont retournés d'où ils venaient ou se sont réfugiés dans l'abstention, dégoûtés par ce qu'ils estiment être les promesses non tenues de leur candidat. Ces électeurs-là pourraient ils être séduits une nouvelle fois par le candidat de l'UMP? Probablement pas. Comme le dit Jean-Marie Le Pen, «ils préféreront toujours l'original à la copie». L'élection de 2007, n'aura été, pour ces votants (en grande majorité issus des classes populaires, déclassés et fragilisés par la crise) qu'une passade.

Les élections régionales de mars dernier ont révélé à l'UMP son point faible. Réunie dans un parti unique, la majorité n'est plus en mesure de le rester lorsque le FN se remplume. Les projections des résultats des régionales sur les législatives sont terribles pour la droite classique: pas moins de 80 députés perdraient leur circonscription si le scrutin avait lieu demain. Et beaucoup à cause de triangulaires avec le FN. Du coup, les élus concernés cogitent, on le comprend aisément. Ils réfléchissent d'autant plus que la donne est en train de changer côté FN. Jean-Marie Le Pen s'est, enfin, décidé à lâcher les rênes de son parti après 60 ans de vie politique et sa fille Marine, semble être en position de lui succéder face à Bruno Gollnisch.

Avec Marine, bon nombre d'élus de droite se prennent à rêver d'un lepénisme light, débarrassé de ses oripeaux racistes et antisémites, avec lequel il serait désormais possible de faire affaire. Si elle reprend toutes les thématiques de son père, la fille a toujours pris soin de se démarquer de ses outrances. Surtout, si elle fait aussi de l'immigration et de l'insécurité son principal fond de commerce, elle adopte pour parler de ces questions un langage plus prudent, qui fait que personne n'a pu, jusqu'alors, la surprendre en flagrant délit de racisme.

Avec Marine, l'UMP pourrait-elle trouver un terrain d'entente? Nombreux sont ceux, à droite, qui soulignent que le Parti socialiste s'allie avec la gauche de la gauche sans que personne n'y trouve rien à redire. Et que les droites d'autres pays (Italie, Pays-Bas) n'ont pas eu les mêmes états d'âme avec leurs extrêmes.

Mais pour autant, aucun n'ose revendiquer un accord haut et fort. La droite classique n'y est, pour l'instant pas prête, encore traumatisée par les régionales de 1998. Cinq présidents de région de droite s'étaient alors fait élire avec les voix des élus FN. Ces patrons régionaux furent jetés au ban de la communauté RPR-UDF et l'affaire provoqua la scission en deux de l'UDF et la mise en orbite de François Bayrou contre Alain Madelin. Le risque d'implosion de l'UMP sur une question de ce type est trop dangereuse pour qu'elle puisse être posée trop fort.

D'autant plus que rien ne dit que Marine Le Pen serait d'accord pour jouer le jeu. On prête à l'héritière des envies de respectabilité et de strapontins électoraux, mais pour l'heure, rien n'indique qu'elle soit favorable à une union avec l'UMP. Elle s'applique au contraire à taper sur Nicolas Sarkozy et les siens du plus fort qu'elle peut. Vendredi, elle a ainsi expliqué: «Je crois que l'UMP est en train d'imploser, qu'il y aura au moins deux candidats de l'UMP, beaucoup d'électeurs français se tournent» vers le Front national et «sont convaincus par les propositions qui sont les nôtres».

Un moyen de faire monter les enchères?

"La priorité, ce ne sont pas seulement les très pauvres mais les classes moyennes". (20.04)

Le Monde - 19.04

Le secrétaire d'Etat chargé de l'emploi, Laurent Wauquiez (UMP), veut reprendre le créneau du social et la défense des classes moyennes. Il lance un cercle de réflexion, avec une cinquantaine de parlementaires de terrain.

Pourquoi lancez-vous le club "La droite sociale" ?

C'est une initiative collective de cinquante parlementaires de la majorité : gaullistes, radicaux, libéraux, centristes pour fédérer dans notre famille les talents du social. Le but n'est pas de recréer des chapelles. Les élections régionales ont été un électrochoc.

Elles nous obligent à nous repositionner sur le fond et particulièrement sur les questions sociales. On ne peut répondre au Front national uniquement à travers l'immigration et la sécurité. Le vote FN a été nourri par la désespérance sur les questions sociales et plus particulièrement dans les classes moyennes.

Cherchez-vous un créneau pour exister ?

Le déversoir actuel d'ambition et de rivalités personnelles post- régionales a quelque chose d'indécemment. L'urgence, c'est de réfléchir sur le fond. Toute équipe au pouvoir court un risque d'asphyxie dans la gestion quotidienne. Lionel Jospin s'était ainsi piégé à un moment-clé. Je ne veux pas que cela arrive à notre famille politique. Il faut réactiver, au sein de l'UMP, avec Xavier Bertrand, la machine à réfléchir. Il y a eu un très gros travail de réflexion en 2007.

Après, on est entré dans le temps de l'application. Nous devons désormais être capables de dire que la crise a partiellement changé la donne et notre cadre de réflexion. La défense des classes moyennes et des petits est un des fondamentaux du sarkozysme.

Avez-vous une recette pour relancer la machine à idées ?

Nous voulons coupler réflexion nationale et actions locales. Chaque membre du groupe s'engage à suivre personnellement une action innovante dans le champ social. Il faut sortir des cercles de réflexion parisiens, qui ont fait beaucoup de dégâts en étant trop autocrates. Il y a eu beaucoup d'innovations pendant la crise et notre réflexion politique ne s'en est pas assez nourrie.

Dans la Drôme, des entreprises se sont mises en réseau, des reconversions exemplaires ont eu lieu dans le Nord. On fourmille d'idées neuves dont on se prive en ne sollicitant pas assez les élus de terrain.

Vous voulez prendre la succession de Martin Hirsch, personnalité d'ouverture qui a quitté le gouvernement ?

Martin Hirsch était incontestablement social, mais il n'incarnait pas une réflexion de droite sociale car il n'était pas assez centré sur les classes moyennes. Depuis vingt ans, les plus pauvres ont bénéficié d'un accroissement des transferts, les plus riches se sont enrichis en profitant du climat de compétition internationale sur les talents.

Ceux qui se sont vus s'appauvrir, ce sont les classes moyennes. Un pays ne conserve pas son ascenseur social sans prêter attention aux classes moyennes. Quand on traite par exemple le problème des fins de droits, on le fait pour tout le monde, pas uniquement pour les bénéficiaires du RSA. Une approche qui ne se concentre que sur les plus fragiles n'est pas au rendez-vous du social.

La majorité s'est-elle trompée en cherchant à soutenir les plus pauvres ?

Aujourd'hui, la priorité, ce ne sont pas seulement les très pauvres mais les classes moyennes et surtout les classes moyennes modestes. Notre famille ne doit pas avoir de complexes : elle a souvent porté des avancées sociales majeures, particulièrement depuis l'élection de Nicolas Sarkozy. Mais on a perdu, au fil des débats, la lisibilité de notre action sociale.

Parmi les sujets sur lesquels nous voulons travailler, il y a la question des bourses pour les classes moyennes. Comment aller plus loin pour relancer l'ascenseur social dans la continuité des efforts de la ministre de l'enseignement supérieur, Valérie Pécresse.

Valérie Pécresse expliquait que ce changement majeur n'était pas dans la culture française...

C'est précisément la différence entre ce que doivent être le rôle d'un groupe de réflexion et celui d'un ministre confronté à la gestion de tous les jours. Il nous faut travailler sur le logement, où les injustices sont flagrantes. Dans les années 1960, une famille mettait 15 à 20 ans pour devenir propriétaire. On est passé à 30 ou 40 ans, car le prix du foncier est exceptionnellement élevé en France en raison des contraintes d'urbanisme.

Enfin, nous devons travailler sur la fiscalité. Le bouclier fiscal n'est pas un problème, il faut par contre poser la question de l'absence de plancher fiscal, qui me choque beaucoup. Il n'est pas normal que des gros revenus arrivent à se soustraire massivement à l'impôt avec les différentes niches fiscales. La première justice, c'est de s'assurer que celui qui a un très gros revenu paie un minimum d'impôt.

Mais les niches correspondent à des volontés politiques, comme la déduction des intérêts d'emprunts immobiliers, le quotient familial, les emplois à domicile...

Ces niches concernent principalement les classes moyennes. Le problème, ce sont les très grosses niches pour les très hauts revenus.

Liquidation d'une entreprise dans les Landes, 468 emplois en jeu. (20.04)

Reuters - 19.04

Près de 500 personnes sont sur le point de perdre leur emploi après la liquidation d'un fabricant de sièges et canapés prononcée par le tribunal de commerce de Mont-de-Marsan, dans les Landes.

Le tribunal a constaté le retrait du seul repreneur potentiel de Capdevielle, entreprise basée dans le sud du département, à Hagetmau, a-t-on appris de sources syndicales.

"En France si on ne menace pas de faire sauter une usine ou si on ne séquestre pas les dirigeants, on se fait liquider dans l'anonymat", a déploré Joël Henry, délégué syndical d'Unsa.

"On a l'impression que, parce qu'on est dans les Landes, un département socialiste, on n'intéresse personne. Aucun ministre n'est venu nous voir", a-t-il dit à Reuters.

Les salariés de Capdevielle sont en moyenne âgés de 47 ans avec 25 ans d'ancienneté. Un salarié avec dix ans d'ancienneté partira avec 3.000 euros d'indemnités, selon l'Unsa.

Rachetée en 2008 à la famille Capdevielle par le fonds d'investissement luxembourgeois GMS Investissement, l'entreprise avait été placée en redressement judiciaire le 4 mai 2009 avec une période d'observation de six mois.

Deux mois après, le tribunal de commerce acceptait le plan social mis en place par les dirigeants prévoyant la suppression de 280 emplois. Capdevielle comptait encore 1.200 employés en 2005.

La direction explique les difficultés de Capdevielle par la faillite de la Camif, un gros client de l'entreprise, la tempête Klaus qui a paralysé l'usine une dizaine de jours en janvier 2009 et le raccourcissement des délais de paiement aux fournisseurs.

Le repreneur potentiel s'est lui retiré faute d'engagement de la part des gros distributeurs But et Conforama, qui "préfèrent acheter en Chine" selon Joël Henry.

La région a déjà été touchée il y a un an par la fermeture de l'usine Sony de Pontonx-sur-l'Adour qui employait 311 salariés et par la tempête Klaus, qui a touché la sylviculture et l'industrie du bois.

Ils ferment des usines, licenciements en masse et engrangent des profits dans la foulée. (20.04)

Reuters - 19.04

1- Faurecia a multiplié par deux sa prévision de croissance au premier semestre après un bond de 59,5% de son chiffre d'affaires (3,2 milliards d'euros) sur les trois premiers mois de l'année.

Dix minutes après l'ouverture de la Bourse de Paris, le titre Faurecia progressait ainsi de 2,7%, portant ses gains à plus de 7% depuis le début de l'année, le titre a doublé de valeur sur l'ensemble de 2009. A périmètre et taux de change constants, la croissance du chiffre d'affaires s'établit à 32,2%.

Le groupe, leader mondial des systèmes d'échappement, attend désormais une croissance des ventes de ses produits - hors monolithes - de l'ordre de 28 à 30% sur la première moitié de l'année

L'ajout d'Emcon et le redressement général des ventes automobiles après la crise que le secteur a connue fin 2008 et début 2009 signifie que les ventes en Amérique du Nord sont maintenues attendues en hausse de 80%, contre un pronostic de +45% jusqu'ici, tandis que les ventes en Asie devraient grimper de 70% sur les six premiers mois de l'année, contre +30% attendu précédemment.

En Europe, Faurecia tablait auparavant sur une croissance de 10%. Il anticipe désormais une hausse de 16 à 18%. (Reuters 19.04)

Commentaire.

Extrait de la causerie du 6 mars 2009 : L'équipementier automobile français Faurecia, filiale de PSA-Peugeot-Citroën, qui a essuyé une forte perte en 2008, a annoncé jeudi la fermeture d'ici fin 2010 de son site d'Auchel (Pas-de-Calais) et la suppression de 179 emplois sur 508. (AFP 05.03.09)

2- Le groupe néerlandais d'électronique Philips Electronics fait état d'un résultat trimestriel supérieur aux attentes.

Le chiffre d'affaires a augmenté de 12% au premier trimestre, à 5,7 milliards d'euros, et le bénéfice net à 201 millions d'euros, contre une perte de 57 millions d'euros l'année précédente sur la même période.

"C'est le meilleur trimestre de leur histoire en termes de rentabilité" explique Jos Versteeg, analyste chez Theodoor Gilissen.

Le groupe s'est déclaré confiant quant au dégagement d'une marge d'Ebitda, hors charges exceptionnelles, de 10% dès le début de l'année. L'objectif initial du groupe revu en 2008 à la suite de la crise, tablait sur des marges comprises entre 10 et 11%.

Sur les marchés émergents, comme la Chine, l'Inde, le Brésil et la Russie, Philips a enregistré une croissance à deux chiffres. (Reuters 19.04)

Commentaires.

Dans le monde. Dans la causerie du 29 janvier 2009 je faisais état de 6.000 suppressions d'emplois dans le monde chez Philips.

En France. L'usine Philips EGP va fermer "prochainement" son usine à Dreux, dans l'Eure-et-Loir, entraînant 218 licenciements, ont indiqué, mardi 22 septembre, les syndicats de l'entreprise qui dénoncent une "casse industrielle" délibérée. (LeMonde.fr et AFP - 22.09.09)

Retraites. Le PS un parti anti-ouvrier, ils le disent eux-mêmes. (21.04)

Le Monde - 20.04

1- Le député de l'Ardèche, Pascal Terrasse, craint qu'il ne soit difficile de s'entendre sur un diagnostic partagé (entre les dirigeants du PS - LdC). "Dimanche, devant une assemblée de militants, j'ai expliqué que l'allongement de la durée de vie appelait inévitablement, mais à certaines conditions, celui de la période de cotisation et je me suis fait huer, raconte-t-il. Une partie de notre base s'inscrit en décalage avec les Français qui, j'en suis persuadé, ont compris la nature du problème des retraites."

En réalité, c'est lui qui n'accepte pas que la majorité de la population soit contre la remise en cause de notre droit à la retraite, il tient le même langage que Sarkozy, pour lequel elle ne pose de problèmes qu'aux opposants au régime, mais pas aux travailleurs.

La différence entre un élu du PS et des adhérents de base de ce parti, c'est que le premier est coupé de la population, cependant sa situation lui procure des avantages qui l'aident à supporter la critique, tandis que les seconds doivent l'affronter et c'est là que les choses se gâtent ! Pas de quoi en faire des socialistes évidemment, même s'ils sont de bonne foi, il en faut un peu plus pour faire une conscience politique, sinon ils n'auraient pas adhéré à un tel parti, tout le monde connaît son histoire et son sinistre passé. Pas de quoi non plus pour les rejeter comme des pestiférés, une conscience politique cela se forge et peut évoluer, sauf quand on touche, dès que l'on a plus avantage personnellement à soutenir le régime qu'à le combattre ou qu'on est devenu un rouage des institutions, ce qui est le cas des élus dont la conscience politique se confond avec leur compte en banque.

2- "Il n'est pas question de voler au secours d'une réforme injuste", affirme Marisol Touraine, secrétaire nationale du PS chargée de la protection sociale. Le risque serait "de tomber dans le piège de la droite" en justifiant à l'avance des mesures que le gouvernement pourrait imposer sans accorder de contreparties aux syndicats.

Autrement dit, on les justifiera bien assez tard, une fois que les dirigeants syndicaux auront fait le nécessaire pour permettre à Sarkozy d'appliquer sa contre-réforme.

3- Au nom de "l'équité", souvenez-vous de ce que j'ai écrit dans le site il y a quelques jours. Elle explique qu'elle est favorable à "un partage justement réparti des efforts entre salariés et non-salariés", justifiant par avance de nouveaux sacrifices de la part de la classe ouvrière.

4- "Je suis très attaché à l'unité des socialistes mais si l'on finasse avec l'allongement de la durée de cotisations, il y aura péril en la demeure,

prévient Jean-Marie Le Guen. C'est une question de crédibilité ; depuis les élections régionales, les Français nous observent, nous testent", poursuit le député strauss-kahnien de Paris.

Pour Le Guen, ce n'est même plus Sarkozy qui réclame l'allongement de la durée de cotisations, mais les travailleurs eux-mêmes !

Qui osera encore dire que le PS ne se place pas délibérément au côté du parti de l'ordre ? C'est un parti anti-ouvrier, contre-révolutionnaire, qu'il faut combattre avec le même acharnement que contre l'UMP. A bas le PS !

Le secteur des Travaux publics craint de perdre 60.000 emplois. (23.04)

Libération.fr et AFP - 22.04

Le secteur des travaux publics, à son tour rattrapé par la crise économique, craint de perdre 60.000 emplois en 2010 et 2011 si le gouvernement ne prend pas rapidement des mesures favorisant une politique d'investissement, notamment en faveur des grands travaux.

«Il y a urgence. Je viens d'alerter sur ce sujet la ministre de l'Economie Christine Lagarde, le ministre de l'Environnement Jean-Louis Borloo et le secrétaire d'Etat aux Transports Dominique Bussereau», a déclaré jeudi à l'AFP Patrick Bernasconi, le président de la Fédération nationale des travaux publics (FNTP).

Après avoir subi un recul de son activité de 18% en deux ans (pour un chiffre d'affaires de 38 milliards d'euros), le secteur des travaux publics craint de devoir accélérer les suppressions d'emplois après avoir perdu 4.000 salariés et 9.000 intérimaires durant la seule année 2009. Fin décembre, le secteur employait 300.000 personnes.

«Si la situation économique actuelle perdure, ce seront 30.000 emplois par an, soit 60.000 en 2010 et 2011, qui disparaîtront car les entreprises ne peuvent pas continuer à pratiquer des baisses de prix considérables pour décrocher des contrats, ce qui est une politique suicidaire à long terme», affirme Patrick Bernasconi.

Le retour de la croissance dans le secteur du BTP (bâtiment-travaux publics) ne peut pas être envisagé avant 2011, après un nouveau repli d'activité prévu de 3,4% en 2010, selon une étude du cabinet Xerfi publiée mardi.

Aussi le président de la FNTP réclame la «définition d'un calendrier précis des réalisations et du financement des grands travaux décidés lors du Grenelle de l'Environnement car, si les pouvoirs publics veulent faire moins, qu'ils nous le disent pour qu'on s'adapte».

Airbus: débrayage de 90 minutes vendredi matin à Saint-Martin-du-Touch. (23.04)

AP - 22.04

L'intersyndicale d'Airbus a appelé jeudi à un débrayage de 90 minutes vendredi matin pour faire aboutir ses revendications liées aux salaires, à l'emploi, aux embauches et aux conditions de travail au sein de l'avionneur européen, a-t-on appris auprès des syndicats.

Pour "peser" sur les négociations qui se tiendront au même moment à Toulouse sur la question des salaires, les organisations FO, CFE-CGC, CFTC, CFDT et CGT réunies en intersyndicale appellent à la mobilisation de 10h à 11h30 sur le site de Saint-Martin-du-Touch, dans l'agglomération toulousaine.

Au même moment, des rassemblements auront lieu sur les sites de Nantes et Saint-Nazaire, a précisé l'intersyndicale dans un communiqué en ajoutant que "les suites à donner au mouvement sur les trois sites d'Airbus" seront décidées lundi "en fonction de l'avancement des négociations".

Au-delà de la question des salaires et de "la pression de plus en plus forte" exercée par l'encadrement sur les salariés, les différents syndicats demandent "la reprise des embauches pour faire face aux croissances de charges annoncées" comme c'est le cas en Allemagne où, selon eux, l'avionneur s'apprêterait à procéder à environ 800 embauches. Ils s'opposent également à un possible transfert vers Hambourg de l'assemblage des avions mono-couloir ainsi qu'à la création en Allemagne d'un bureau d'études pour le développement du futur remplaçant de l'A320.

Sarkozy : Médiocre et récidiviste. (23.04)

Reuters 22.04 et 20minutes - 23.04

1- Les trois ans de Nicolas Sarkozy à l'Élysée sont jugés comme un échec par les deux tiers (66%) des Français, selon un sondage ViaVoice pour Libération.

Seul un quart des personnes interrogées considèrent que le bilan du chef de l'État, élu le 6 mai 2007, est un succès.

Parmi les sondés qui critiquent la présidence Sarkozy, 70% déplorent son manque de résultats, 61% ne sont "pas satisfaits" de sa "présence dans les médias", 60% dénoncent ses "orientations politiques" et 57% épinglent son "style personnel". (Reuters 22.04)

Commentaire.

Que surtout nos dirigeants ne s'empressent pas de scander qu'il est rejeté par l'immense masse de la population, qu'il est minoritaire et illégitime, qu'il faut le chasser du pouvoir... Ils ne doivent pas disposer des mêmes informations que nous, à moins que...

2- Il est difficile d'apprendre de ses erreurs. Nicolas Sarkozy en sait quelque chose. Alors qu'il était en déplacement à Chambéry, le chef de l'État a une fois de plus rabroué une personne qui lui manifestait son hostilité.

A son arrivée à Chambéry, le chef de l'État s'est livré à un bain de foule. Là, il a serré la main d'un jeune homme qui ostensiblement l'a ensuite essuyée sur ses vêtements en manifestant du dégoût. «Fais pas le malin !», lui a lancé, par trois fois, le président. (20minutes.fr 23.04)

Commentaire.

L'air de rien, il a proféré une menace à l'encontre d'un jeune travailleur qui n'a fait que manifester le dégoût qu'il lui inspire ou sa politique, dégoût légitime que ne supporte pas le nazillon Sarkozy, à l'instar d'un dictateur africain, asiatique ou d'Amérique latine.

10.000 salariés d'Airbus manifestent pour leurs salaires. (24.04)

Reuters - 23.04

Près de 10.000 salariés d'Airbus, selon les organisateurs, ont manifesté en fin de matinée sur les trois sites de production français de l'avionneur européen pour réclamer des hausses de salaire.

Ces manifestations, qui se sont déroulées sans incident, étaient organisées à l'appel de l'intersyndicale CGT, CFDT, CFTC, FO et CGC-CFE d'Airbus France, filiale du groupe européen d'aéronautique et de défense EADS.

"Sur le site principal de Toulouse-Blagnac, nous étions plus de 8.000. Et il y avait 1.000 grévistes à Nantes et près de 800 à Saint-Nazaire. C'est un succès total", a déclaré à Reuters Marina Lensky, déléguée centrale CFTC d'Airbus.

La direction a reçu des représentants des travailleurs pendant la manifestation pour négocier des accords salariaux.

"Mais la situation est restée complètement bloquée", a expliqué la représentante syndicale. Les salariés d'Airbus entendaient dénoncer la politique salariale d'Airbus qui, dans le cadre d'un plan de rigueur, a récemment proposé 1,5% d'augmentation annuelle des salaires.

"Au cours de la réunion de vendredi matin, la direction est montée jusqu'à 1,9% d'augmentation des salaires. Mais toujours sans contrepartie sur la sauvegarde de nos emplois face aux menaces de nouvelles délocalisations, à la différence de la direction d'Airbus en Allemagne. Nous avons donc refusé cette nouvelle offre", a dit encore Marina Lensky.

Jean-François Knepper, délégué central FO, a annoncé que les syndicats allaient "amplifier" leur action face à ce blocage.

"Des nouvelles actions très ciblées auront donc lieu dès lundi matin sur les sites", a-t-il dit en précisant qu'elles seraient "symboliques et fortes".

Un chef d'entreprise retenu par ses salariés dans le Tarn. (24.04)

Lemonde.fr - 23.04

Une trentaine de salariés de la Société nouvelle de panification (SNP) située à Coufouleux, dans le Tarn, retiennent depuis vendredi 23 avril

dans l'après-midi leur directeur, Patrick Dussous. Ces salariés dénoncent la fermeture du site prévue fin juin. Lors d'une réunion des délégués du personnel, jeudi, 'aucune réponse n'a été apportée par rapport à l'avenir, si ce n'est que le site fermera le 30 juin', a expliqué Michel Belières, secrétaire départemental de la CGT. 'En effet, a-t-il ajouté, la direction ne veut pas discuter des raisons de la fermeture, mais seulement des modalités de mise en place du plan de licenciement.'

La SNP, spécialisée en boulangerie, pâtisserie industrielle et viennoiserie, compte 53 salariés à Coufouleux et 18 à Niort (Deux-Sèvres). Une autre société de neuf employés, Panalog, qui assurait la maintenance, doit également fermer. Selon Aoulad Hadj Aissa Mohamed, délégué syndical CGT, les délégués du personnel n'ont eu 'aucune réponse' aujourd'hui non plus. 'Nous sommes déterminés. Tant que nous n'aurons pas de réponse, nous ne bougerons pas', a averti le délégué syndical.

Ils reçoivent des aides de l'Etat, ils licencient, ils ferment des usines et remportent le jackpot ! (24.04)

JDF - 23.04

Avec un gain de plus de 30 % depuis un an, le CAC 40 s'est refait une santé après une des pires crises boursières qu'il ait eu à traverser. Aucune des 40 valeurs qui le composent n'affiche d'évolution négative. Pas moins de 15 d'entre elles affichent même des progressions supérieures à 50 % sur la période ! Et seulement trois titres engrangent une hausse inférieure à 10 %.

ArcelorMittal : le titre du sidérurgiste affiche un gain de 60 % sur un an.

Renault : une envolée du titre de 80,2 % en 2009

Les valeurs qui ont le plus performé, avec 54% à 123% de progression sur un an glissant (d'avril 2009 à avril 2010 : Vallourec, Schneider électrique, LVMH, STMicroelectronics, Capgemini, Axa

Les valeurs qui affichent entre 53% et 46% de progression sur un an glissant : Essilor international, EADS, ACCOR, Saint-Gobain, Vinci, Suez environnement

Les valeurs qui affichent entre 27% et 45% de progression sur un an glissant : Lagardère, Air Liquide, Carrefour, Crédit Agricole, Dexia, Unibail-Rodamco

Hortefeux souhaite déchoir de sa nationalité le mari de la femme verbalisée en niqab à Nantes. (24.04)

AP - 23.04

Le ministre de l'Intérieur Brice Hortefeux a écrit vendredi son collègue de l'Immigration Eric Besson pour lui demander d'étudier l'éventuelle déchéance de sa nationalité française du conjoint de la femme verbalisée en niqab au volant à Nantes, le soupçonnant de polygamie et de fraude aux aides sociales, a-t-on appris auprès du ministère de l'Intérieur.

Estimant que cette contravention a été dressée à "juste titre", le ministre attire l'attention de son collègue sur cet homme né à Alger et qui appartiendrait à la mouvance radicale du Tabligh, un mouvement de prédicateurs islamistes.

Selon M. Hortefeux, cet homme polygame aurait quatre femmes dont il aurait eu douze enfants. Celles-ci porteraient toutes le voile intégral et percevraient de manière indue l'allocation de parent isolé (API).

Brice Hortefeux demande aussi au préfet de Loire-Atlantique de saisir le parquet et les services sociaux en vue de réprimer ces infractions présumées.

La femme de cet homme, âgée de 31 ans, a été verbalisée à Nantes par un motard de la police nationale le 2 avril dernier parce qu'elle conduisait en portant un niqab, un voile intégral qui dissimule tout sauf les yeux. Une amende de 22 euros pour "circulation dans des conditions non aisées" lui a été infligée.

Cette Française musulmane qui dit porter le voile depuis plusieurs années considère aujourd'hui que cette contravention est "une atteinte à sa liberté", a expliqué son avocat, Me Jean-Michel Pollono, à l'Associated Press. La conductrice a dit vendredi éprouver "un sentiment d'injustice", affirmant lors d'une conférence de presse n'avoir "commis aucune infraction".

Commentaire.

La soutane est sans doute plus commode pour conduire ! L'engrenage de la répression, intolérable.

J'en profite pour rectifier ce que j'ai écrit dans ma causerie du 23 avril, à Pondichéry et sa banlieue, ce n'est pas la burqa mais le niqab que portent de plus en plus de jeunes femmes musulmanes.

Il va faire de plus en plus chaud à l'approche de l'été dans le sud de la France, je vais conseiller à mon épouse Magueswary si elle s'habille en sari, de ne pas se couvrir la tête avec pour se protéger du soleil comme elle le fait en Inde, qu'elle s'achète une casquette ou un parapluie ou qu'elle porte un ensemble panjabi, un pantalon et une chemise. Elle pourrait traverser une rue à pied et être interpellée pour "circulation" sur la voie publique "dans des conditions non aisées" !

Il va falloir dire au nazillon Hortefeux qu'il faut aussi interdire le sari en France, car il arrive souvent que les femmes indiennes rabattent une partie de leur sari sur leur tête et se couvrent le visage pour éviter de respirer des poussières ou à cause de la pollution ou encore des mauvaises odeurs, dans ce cas-là aussi on ne voit plus que leurs yeux.

Entre un sari qui sied à toutes les femmes de la plus maigre à la plus grosse, de la plus jeune à la plus âgée, et un pantalon de style européen ou une robe qui les transforment en sacs d'os ou en boudins ambulants dans les cas extrêmes, le port du sari est plus gracieux, plus élégant, et comme les femmes ne portent pas de slip en-dessous mais un jupon, c'est plus hygiénique aussi.

Niqab au volant: les SMS du conseiller de Nicolas Sarkozy aux journalistes. (25.04)

Slate.fr - 24.04

Connaissez-vous Franck Louvrier? Récemment élu conseiller régional des Pays de la Loire, il est surtout un des plus proches conseillers de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Plus discret que Claude Guéant, c'est lui gère la communication présidentielle; il dirige trois services: service de presse, service internet et service audiovisuel. Beaucoup de journalistes connaissent son numéro de portable, et inversement. Pourtant l'ouverture de son blog était passée relativement inaperçue.

Mais voilà que vendredi, il publiait «Un Policier à l'instinct prémonitoire» pour se féliciter de l'action de la police nantaise sous le titre et la verbalisation d'une automobiliste revêtue d'un niqab:

Cet agent de la force publique a fait son travail au nom des règles de la sécurité routière. Mais son action soulève surtout un vrai problème de société: se vêtir ainsi d'un niqab est-il conforme à l'idée que nous nous faisons en France de la dignité de la femme?

La réaction du ministre de l'intérieur demandant l'éventuelle déchéance de la nationalité française du conjoint de cette jeune femme pour polygamie et fraude aux aides sociales va dans le bon sens.

Le projet de loi en préparation annoncé cette semaine par le président de la République permettra d'établir des règles claires en la matière dans un pays où la dignité de l'être humain est un principe immuable de notre vie en commun. Ce principe n'est pas moral mais protecteur : il est interdit d'asservir autrui même si celui-ci peut formuler un consentement!

«Voilà une affaire qui tombe à pic pour les partisans de l'interdiction générale du voile intégral», explique Le Parisien. Car Nicolas Sarkozy a annoncé mercredi qu'il y aurait bien un projet de loi allant dans ce sens, et que le gouvernement pourrait demander la procédure d'urgence au Parlement, en vue d'une adoption avant fin juillet. La classe politique a beau être divisée sur la question, les Français aussi, comme un sondage TNS Sofres pour Europe 1 le détaille samedi (33% d'entre eux sont favorables à une loi d'interdiction totale), il faut que ça aille vite. Autre enseignement de ce sondage, réalisé avant l'affaire nantaise, seuls 10% des sondés considèrent la question comme «prioritaire».

Il convenait donc de faire monter la mayonnaise nantaise: c'est ce qu'a entrepris de faire Franck Louvrier. Pas grand fan du Net, malgré son blog, son flux twitter et sa page facebook, le conseiller du chef de l'Etat l'a joué à l'ancienne, raconte Le Parisien: «par SMS, il a alerté les journalistes pour les inciter à aller lire son blog. Pour être sûr que l'affaire ne passe pas inaperçue.»

Retraite : contourner la question de l'âge légal. (26.04)

Lefigaro.fr - 25.04

Pour maintenir le symbole des 60 ans tout en incitant à travailler plus longtemps, le gouvernement réfléchit à une «astuce» : une décote liée à l'âge.

Faut-il le faire sans le dire ? Le gouvernement se pose la question, à propos du relèvement de l'âge légal de la retraite. Instaurée en 1983, la possibilité de toucher une pension dès 60 ans est un «acquis» intangible pour les syndicats - y toucher gonflerait indéniablement les effectifs des manifestations déjà envisagées. Mais les travaux passés du Conseil d'orientation des retraites (COR) montrent aussi que cette solution serait financièrement bien plus efficace à court et moyen terme qu'un allongement de la durée de cotisation, cette deuxième option n'ayant d'effets significatifs qu'à partir de 2020 au mieux.

Dès lors, la tentation est grande de contourner le problème : laisser à chacun la possibilité de partir à 60 ans s'il le souhaite, mais l'en dissuader au maximum. Pour cela, la pension d'une personne choisissant de partir «tôt» (avant 62 ou 63 ans, par exemple) pourrait être amputée, même si elle possède «tous ses trimestres». La piste figurait il y a plus d'un mois dans des documents du COR, se référant aux exemples américain, japonais et allemand. Elle est passée quasi inaperçue, sauf aux yeux des responsables gouvernementaux qui planchent sur les retraites.

«L'exécutif cogite là-dessus», reconnaît un des principaux acteurs du dossier. «Cela fait partie de l'éventail des possibilités», confirme une source ministérielle, soulignant que rien n'est tranché. «On me cuisine autour de cette idée-là», confie un leader syndical. Qui évoque même des ordres de grandeur : «une décote de 1,25% ou 2,5% par trimestre en dessous de l'âge visé». Autrement dit, pour un nombre identique de trimestres validés, la personne qui liquiderait sa pension à 60 ans subirait une pénalité de 10% à 20% par rapport à celle qui prolongerait sa carrière jusqu'à 62 ans - si le gouvernement fixait par exemple cet âge comme objectif.

Un système plus compliqué

L'hypothèse est d'autant moins absurde qu'une décote de 22% maximum s'applique déjà, en France, aux retraites complémentaires (Agirc-Arrco) pour les salariés du privé qui prennent leur retraite avant 65 ans. Le retraité ne s'en rend pas compte, car un fonds compense cet écart.

Mais l'existence de ce fonds, baptisé AGFF, ne tient qu'à la reconduction régulière d'un accord patronat-syndicats. Cet accord arrive à échéance à la fin de cette année et devra donc être renégocié juste après la réforme des retraites de base.

Avantage de l'option : elle permet d'espérer des protestations syndicales limitées, en maintenant le très symbolique âge légal à 60 ans. Inconvénient : elle rendrait un peu plus compliqué encore un système de retraite qui l'est déjà passablement. Et surtout, «on sait bien que ce sont les ouvriers, plutôt que les cadres, qui ont tendance à cesser le travail dès qu'ils en ont le droit, analyse une source gouvernementale. Le risque est donc qu'ils partent avec des retraites encore plus basses». Le gouvernement prévoit de rendre publique une première ébauche de sa réforme à partir de mi-mai.

Commentaire

La plus belle, c'est qu'on apprend tout cela du Figaro !

Il affirme que les dirigeants syndicaux sont au courant de ce que mijote le gouvernement, ajoutons, tout en gardant le silence. Pour qui roulent-ils ?

A bas le capitalisme ! On a le droit de le dire ici ou faudrait-il encore attendre une occasion plus favorable ?

Des milliers de tracteurs et d'agriculteurs manifestent mardi à Paris. (27.04)

Lefigaro.fr - 26.04

Des milliers de tracteurs et d'agriculteurs, principalement des céréaliers, défilèrent mardi à Paris pour dénoncer une baisse de leurs revenus. Une manifestation qui devrait causer d'importantes difficultés de circulation dans et autour de la capitale.

Selon la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), quelque 10.000 agriculteurs, escortés par 1.200 tracteurs, devraient prendre part à la manifestation, organisée à l'initiative de 14 fédérations régionales avec le soutien de la FNSEA.

Les manifestants entendent "alerter les pouvoirs publics sur la situation préoccupante du secteur des grandes cultures", indique la FNSEA, premier syndicat agricole français, dans un communiqué.

Confrontés à un effondrement des cours, les producteurs des grandes cultures, principalement des céréaliers, "sont menacés d'une année noire en 2010, comme l'an dernier", précisait-on à la FNSEA, jointe par l'Associated Press. "Ils produisent à perte et ces baisses de revenus menacent directement la survie des exploitations".

Les agriculteurs réclament des mesures améliorant la gestion des marchés, comme la mise en place de crédits à l'exportation à taux zéro, le déblocage des restitutions à l'exportation, ou des aides au stockage. Ils demandent également un allègement des charges fiscales et sociales, ainsi que des contraintes réglementaires et environnementales. "Ces dernières mesures ne coûteraient rien à l'Etat tout en permettant aux producteurs d'être plus compétitifs par rapport à ceux des autres pays européens", précisait la FNSEA.

Les producteurs craignent également un démantèlement de la politique agricole commune (PAC) européenne, qui exposerait totalement l'agriculture aux lois du marché.

"Dans les débats à venir sur la réforme de la politique agricole commune, la France doit avoir comme priorité absolue le maintien, la mise en place d'outils permettant de gérer les marchés en cas de crise comme celle que connaît le secteur des grandes cultures aujourd'hui", insiste la FNSEA dans un communiqué.

La baisse des aides pour les céréaliers, à hauteur de 100 euros par hectare, est également pointée du doigt. Mais le président Nicolas Sarkozy avait fermement refusé de revenir sur cette décision, lors d'une visite dans une exploitation de polyculture céréalière dans l'Essonne le 6 avril. Le chef de l'Etat avait toutefois annoncé la mise en place d'un comité de suivi chargé de se pencher sur les problèmes des grandes cultures, et dit envisager la mise en oeuvre de nouvelles mesures fiscales, prévues dans le cadre de la future loi de modernisation agricole.

Les tracteurs se rassembleront mardi à partir de 7h place de la Nation, en provenance des péages autoroutiers A1/A3, A4, A6, A10 et A13. A partir de 10h30, ils se dirigeront en cortège vers la place de la Bastille et la place de la République, où les manifestants se joindront à eux, avant de revenir à Nation où la dispersion est prévue vers 15h après un meeting, selon la préfecture de police.

La préfecture a par ailleurs mis en garde contre les "importantes difficultés de circulation" que provoquera la manifestation "entre 7 heures et 18 heures à la fois dans l'est de la capitale et sur l'ensemble des axes autoroutiers régionaux".

Elle "conseille aux automobilistes de ne pas utiliser leur voiture personnelle et recommande très vivement aux personnes devant se rendre ou se déplacer en Ile-de-France ou dans la capitale, d'emprunter les transports en commun".

La préfecture publiera en temps réel des informations sur les conditions de circulation sur son site Internet <http://www.prefecturedepolice.interieur.gouv.fr> .

Des convois de tracteurs s'étaient déjà mis en route lundi sur les autoroutes et routes nationales vers Paris. Selon Bison Futé, des convois étaient prévus en zone Est sur l'A4, l'A33, l'A31, l'A6 et la RN4, et en zone ouest sur l'A71, l'A10 et la N13.

Retraite. (27.04)

AP - 26.04

1- François Hollande a réaffirmé dimanche le principe de l'âge légal de la retraite à 60 ans tout en défendant sa proposition d'allongement de la durée de cotisation, proposant que les règles soient revues "tous les cinq ans".

M. Hollande a mis en garde le gouvernement contre toute tentative de suppression de l'âge légal de départ à la retraite. "Je pense qu'il y aura devant lui (...) un front syndical très large et sans doute beaucoup de nos concitoyens dans la rue", a-t-il prévenu, prédisant une "explosion". (AP 26.04)

Hollande exprime ici l'inquiétude qui tenaille le pouvoir en place : jusqu'à quand le régime tiendra-t-il ?

Il vient une nouvelle fois de démontrer que le PS se plaçait délibérément au côté de Sarkozy, est-ce que cela sera suffisant pour éviter qu'une vague déferle et emporte l'édifice des institutions ? La question des retraites sera-t-elle la goutte qui fera déborder le vase et provoquera l'explosion sociale annoncée de longue date, servira-t-elle de détonateur à un profond mouvement populaire qui embrasera le régime ? Le point de saturation de ce que les masses peuvent supporter est-il atteint, est-il déjà dépassée, la situation a-t-elle commencé à pourrir sur place en dehors de toute perspective politique ? Bien malin celui qui peut répondre à cette question aujourd'hui.

2- "Travailler plus longtemps pour toucher moins de retraites, c'est à ça que nous prépare le gouvernement", a déclaré B. Thibault sur France Inter.

Le gouvernement, "qui cherche à afficher un dialogue avec les syndicats", parallèlement "multiplie les points sur lesquels on ne peut pas discuter", a accusé Bernard Thibault, reprochant par exemple au ministre du Travail Eric Woerth d'exclure "un vrai débat sur des ressources supplémentaires" pour financer les retraites.

"Si on n'accepte pas de débattre de ressources supplémentaires, (...) ça veut dire qu'on condamne les futurs retraités soit à partir plus tard, soit à toucher moins, voire même les deux", a-t-il déploré.

"Il ne faut pas attendre que le gouvernement ait rédigé son projet de loi (...), nous devons prendre les devants, et dès samedi prochain, le 1er mai, j'appelle vraiment à la participation du plus grand nombre de salariés, d'actifs, de retraités, de privés d'emploi", a-t-il poursuivi. (AP 26.04)

Thibault se positionne sur le terrain de Sarkozy en réclamant un "vrai débat", un "dialogue" sincère sur les retraites.

Si trouver des "ressources supplémentaires" pour financer les retraites suffisait pour ne pas partir plus tard à la retraite et ne pas toucher moins de retraite comme le suggère Thibault, il admet implicitement que sans toucher aux 60 ans il serait prêt à discuter avec le gouvernement des autres paramètres, parmi lesquels le nombre d'annuités ou éventuellement une décote comme l'a suggéré avant-hier Le Figaro.

Que vaut l'argument qui consiste à demander aux bureaucrates syndicaux de rompre avec le gouvernement, dès lors qu'ils ont engagé le dialogue avec lui et qu'il est clair qu'ils n'entendent pas mobiliser la classe contre Sarkozy ? Finalement à faire passer nos bourreaux pour nos sauveurs, autrement dit à les sauver et prolonger indéfiniment les illusions que les travailleurs pourraient avoir en eux.

Fonction publique: adoption à l'Assemblée du projet de loi sur le dialogue social. (28.04)

AP - 27.04

Les députés ont adopté mardi en première lecture le projet de loi sur la rénovation du dialogue social dans la Fonction publique, dont le volet le plus controversé prévoit une revalorisation de la carrière d'infirmier, avec une hausse de salaire, moyennant un report de l'âge de départ à la retraite de 55 à 60 ans.

Le texte a été adopté en vote solennel par 319 voix pour et 189 contre.

En vertu de l'article 30 de ce projet de loi, dénoncé par la gauche, tout infirmier ou infirmière pourra, dès le mois de juin, opter pour son passage en catégorie A de la fonction publique hospitalière (et non plus B) et bénéficier ainsi d'un supplément de rémunération dès décembre -tout en prolongeant de cinq ans sa carrière professionnelle.

Lors des explications de vote, le député socialiste Bernard Derosier a dénoncé "un marché de dupes", alors que les concertations sur la réforme des retraites ont déjà commencé, excluant de fait cette profession.

Le reste du texte transpose pour le secteur public la réforme de la représentativité syndicale lancée en août 2008 dans le privé. Des amendements adoptés par la majorité ont par ailleurs ajouté des mesures destinées à instaurer dans la Fonction publique l'intéressement collectif en fonction de la performance d'un service.

Selon cette traduction au niveau législatif des accords de Bercy du 2 juin 2008, signés par six des huit syndicats de fonctionnaires (CGT, CFDT, FSU, UNSA, Solidaires, CGC), toute organisation syndicale pourra se présenter à une élection professionnelle dès lors qu'elle remplira deux conditions: d'une part, exister depuis au moins deux ans; d'autre part, vérifier le respect des critères d'indépendance et de respect des valeurs républicaines.

Le texte assoit la représentativité des syndicats sur leur audience électorale: les seuils électoraux à franchir, pour siéger dans les futures instances de dialogue social, seront précisés ultérieurement par décret.

Il vise également à instaurer le principe d'accord majoritaire: un accord sera valide s'il est signé par des syndicats représentant une base électorale de plus de 50% des votants.

Le gouvernement souhaite que ce texte, qui sera examiné en mai par le Sénat, puisse être définitivement adopté avant les vacances parlementaires d'été.

Un directeur d'usine dans la Marne retenu par le personnel. (28.04)

Lemonde.fr - 27.04

Le directeur du fabricant de tissus pour automobiles PTPM à Aÿ (Marne), retenu contre son gré lundi 26 avril au soir par le personnel, qui exige des contreparties industrielles à la fermeture du site, était toujours séquestré mardi matin. Stéphane Charre ainsi que la directrice des ressources humaines, Sandra Champion, et l'avocat du groupe Trèves (propriétaire de PTPM), François Farmine, ont passé la nuit dans un bureau de l'entreprise, a indiqué une porte-parole de Trèves.

'On leur a monté des chutes de tissu pour qu'ils s'en fassent des lits de fortune. Ce matin, on les a vus au réveil, ils ont pris un café et ils sont repartis dans leur bureau', a expliqué Alain Hamou, délégué du personnel au comité d'entreprise. Les salariés ont bloqué les accès aux bureaux de l'usine avec des containers et ont disposé autour du bâtiment des rouleaux de mousse qu'ils menacent d'incendier si les dirigeants de l'entreprise tentent de quitter les lieux.

Des 'discussions' ont eu lieu dans la soirée entre l'avocat de Trèves et l'avocate des salariés, Me Caroline Substelnly, pour tenter de mettre fin à la séquestration, sans succès. 'On ne négocie pas sous la contrainte', a affirmé la porte-parole du groupe. 'Pour l'instant, il n'y a pas de nouveau rendez-vous de pris. Le blocage se poursuit', a indiqué M. Hamou. Le personnel exige 'la cession [de l'usine] pour 1 euro symbolique à tout investisseur ou à la ville d'Aÿ et une indemnité de compensation pour le préjudice subi de 2 millions d'euros afin de favoriser la mise en oeuvre de tous projets industriels'.

Trèves avait annoncé, en avril 2009, la fermeture de deux sites du groupe en France, celui d'Aÿ et celui de la Sodimatex, à Crépy-en-Valois (Oise). Depuis cette annonce, les quelque 130 salariés de PTPM, sous-traitants de PSA, ont multiplié les actions en justice pour faire annuler et suspendre les différentes procédures de licenciement.

Les salariés d'Airbus poursuivent le blocage de la production. (28.04)

AP - 27.04

Près de 400 salariés d'Airbus France à Toulouse (Haute-Garonne) étaient en grève depuis mardi matin 7h et bloquaient la production à l'appel d'une intersyndicale FO-CFE/CGC-CFTC-CFDT-CGT, pour obtenir des augmentations de salaires et des embauches, a-t-on appris de source syndicale.

Après la grève lundi des employés de la chaîne d'assemblage des longs courriers A330 et A340 de Colomiers, ce sont les salariés de l'usine d'assemblage A320 de Saint-Martin-du-Touch qui ont pris le relais du mouvement de grève tournante mardi matin.

L'intersyndicale a appelé lundi les salariés à bloquer le déchargement des avions-cargos Beluga qui transportent les tronçons d'avions fabriqués dans les autres usines européennes d'Airbus. "Environ 400 employés de Colomiers ont tenu le blocus du Beluga du lundi midi à mardi 5h pour éviter que la direction décharge l'avion-cargo dans la nuit", a expliqué mardi à l'Associated Press Jean-François Knepper, délégué Force ouvrière (FO). "Depuis mardi matin, une équipe de 400 salariés de Saint-Martin-du-Touch a pris la relève du blocus du Beluga. La totalité des salariés est mobilisée pour cette grève tournante", a-t-il précisé.

Une seconde équipe de 400 salariés assurera le blocus à son tour mardi après-midi, selon les syndicats. Le site d'assemblage de l'avion gros porteur A380 sera en grève mercredi et l'usine de pièces détachées de Saint-Eloi jeudi. Le bureau d'études et le siège social d'Airbus France sont appelés à se mettre en grève vendredi.

"Cette grève tournante est faite pour durer; c'est pourquoi nous avons organisé des collectes de fonds dans les restaurants d'entreprise pour compenser la perte de salaires des ouvriers grévistes", a expliqué Alain Milhau, délégué CGT.

Selon la direction, cette grève tournante "n'impacte pas gravement la production". L'intersyndicale demande "le retour de la direction à la table des négociations salariales", dont la dernière réunion s'est tenue vendredi. Les salariés réclament une augmentation de salaires de 3,5% pour 2010, comparable à celle obtenue en 2009, mais la direction d'Airbus a proposé vendredi aux syndicats une hausse de 1,5% à 1,9% des salaires cette année.

"La proposition de la direction se situe dans la fourchette haute de ce qui se pratique au niveau de l'industrie, dans les entreprises métallurgiques ou aéronautiques, soit entre 1,5 et 2% maximum", a indiqué vendredi la direction d'Airbus qui a laissé un "délai de réflexion de dix jours aux partenaires sociaux pour examiner ces propositions".

La direction assure que le dialogue n'a jamais été rompu et que "la porte est toujours ouverte", même si aucune date pour une nouvelle réunion avec les syndicats n'a encore été fixée.

En ce qui concerne l'emploi, seconde réclamation des salariés, Airbus affirme "avoir recruté 1.700 personnes en 2009, dont la moitié en France et particulièrement à Toulouse. Et en 2010, nous allons recruter 1.500 personnes, dont la moitié en France"

Faurecia supprime 185 postes dans son usine du Haut-Rhin. (29.04)

Reuters - 28.04

L'équipementier automobile Faurecia annonce la suppression de 185 postes sur 450 dans son usine Sielest de Pulversheim (Haut-Rhin) qui produit des sièges en juste à temps pour l'usine PSA Peugeot-Citroën de Mulhouse.

L'équipementier, lui-même filiale de PSA, précise dans un communiqué qu'il a identifié 286 postes disponibles pour le reclassement de ses salariés, dont 186 au sein d'usines PSA ou Faurecia situées dans un rayon de 30 à 60 kilomètres.

La réduction d'effectifs s'explique par la fin d'un contrat avec l'usine PSA de Mulhouse.

Consensus à l'Assemblée nationale pour saigner le prolétariat grec. (29.04)

Reuters - 28.04

1- Côté acte. Les députés socialistes devraient, sauf coup de théâtre, joindre leurs voix à celles de l'UMP pour voter le volet français du plan d'aide à la Grèce.

"Les socialistes voteront" le texte, a déclaré mercredi soir le premier secrétaire du PS, Martine Aubry, qui juge qu'"au delà de la Grèce, c'est bien l'avenir de l'Europe qui est en cause".

Le plan européen de soutien prévoit que les prêts bilatéraux des pays de la zone euro seront soumis à un taux d'intérêt de 5%, pour un montant maximal de 30 milliards d'euros la première année.

2- Côté parole. Le socialiste François Hollande a souhaité un taux "au coût du marché", soit environ 1,5%, tout en reconnaissant que le dossier était clos, les décisions entre Etats européens étant juridiquement supérieures aux lois nationales.

Le communiste Jean-Pierre Brard a réclamé que ce taux soit le plus proche possible de zéro, selon plusieurs participants.

Loire: reprise du travail à Sullair après cinq semaines de grève. (30.04)

AP - 29.04

Les 112 salariés du fabricant d'outils pneumatiques Sullair Europe, dont l'usine sera fermée cet été à Montbrison (Loire), reprendront le travail vendredi après cinq semaines de grève, a-t-on appris auprès de la direction et de source syndicale.

La reprise du travail a été décidée par le personnel jeudi soir après un accord intervenu dans l'après-midi entre la direction et leurs représentants sur le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE), lancé en janvier et dont la procédure est désormais terminée.

Cette dernière réunion s'est déroulée à Saint-Etienne, dans les locaux de la Direction départementale du travail de la Loire.

Le comité d'entreprise, qui avait émis un avis défavorable sur le volet économique du PSE, "a cette fois émis un avis favorable sur le volet social", a déclaré Yves de Waroquier, le directeur exécutif de Sullair Europe.

"Nous allons désormais nous attacher à proposer aux salariés licenciés des offres de reclassement en France et dans le reste du monde à l'intérieur du groupe United Technologies, auquel appartient Sullair", a précisé M. de Waroquier.

"On est parvenu à un accord sur un montant d'indemnités supra-légales compris entre 29.000 à 49.000 euros par salarié, en fonction de son ancienneté dans l'entreprise", a pour sa part déclaré Didier Bouchet, délégué syndical FO et secrétaire du comité d'entreprise.

L'ultime point de blocage qui a été levé jeudi, aux termes de six heures de réunion, portait sur le paiement partiel des cinq semaines de grève,

a-t-on précisé de mêmes sources.

"Le travail va reprendre dans des conditions très particulières demain (vendredi) matin. Certains clients auront peut-être annulé leurs commandes, car on n'a jamais connu cinq semaines d'arrêt complet de l'entreprise", a indiqué Didier Bouchet.

Les 11 et 12 mars dernier, les salariés de Sullair Europe avaient retenu pendant une quarantaine d'heures leur nouveau directeur exécutif, Yves de Waroquier, le jour de sa prise de fonction.

A la mi-avril, une nouvelle montée de la tension avait été enregistrée lorsque les salariés en grève avaient incendié des compresseurs pour manifester leur colère.

[Haut de page ↗](#) [Haut de page ↗](#)